

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

UNE LUTTE POUR LA DÉFINITION LÉGITIME DE LA LUTTE :
CLASSES SOCIALES ET CONFLICTUALITÉ DANS LES DISCOURS
RÉPUBLICAINS-CONSERVATEURS AU QUÉBEC (2006-2016)

MÉMOIRE PRÉSENTÉ
COMME EXIGENCE PARTIELLE
DE LA MAÎTRISE EN SOCIOLOGIE

PAR
FÉLIX DESLAURIERS
DÉCEMBRE 2017

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL
Service des bibliothèques

Avertissement

La diffusion de ce mémoire se fait dans le respect des droits de son auteur, qui a signé le formulaire *Autorisation de reproduire et de diffuser un travail de recherche de cycles supérieurs* (SDU-522 – Rév.10-2015). Cette autorisation stipule que «conformément à l'article 11 du Règlement no 8 des études de cycles supérieurs, [l'auteur] concède à l'Université du Québec à Montréal une licence non exclusive d'utilisation et de publication de la totalité ou d'une partie importante de [son] travail de recherche pour des fins pédagogiques et non commerciales. Plus précisément, [l'auteur] autorise l'Université du Québec à Montréal à reproduire, diffuser, prêter, distribuer ou vendre des copies de [son] travail de recherche à des fins non commerciales sur quelque support que ce soit, y compris l'Internet. Cette licence et cette autorisation n'entraînent pas une renonciation de [la] part [de l'auteur] à [ses] droits moraux ni à [ses] droits de propriété intellectuelle. Sauf entente contraire, [l'auteur] conserve la liberté de diffuser et de commercialiser ou non ce travail dont [il] possède un exemplaire.»

REMERCIEMENTS

Un mémoire, c'est du travail... Heureusement, il s'agit d'un travail qui, en plus de sa part individuelle, comporte une dimension collective. Aussi j'aimerais remercier celles et ceux qui, d'une manière ou d'une autre, ont apporté leur appui à sa réalisation.

Mes premiers mots vont à ma directrice, Shirley Roy. Je suis ému lorsque je repense au rôle que Shirley a joué dans cette recherche et, plus largement, dans ma trajectoire à la maîtrise. Il m'est difficile d'imaginer dans quel état j'aurais terminé ce mémoire sans sa présence. Méthodologue aguerrie, elle m'a fourni les outils dont j'avais besoin pour réaliser concrètement mon projet, en faisant preuve d'un grand respect pour les orientations que j'avais choisi de lui donner. Ses conseils ont significativement fait évoluer mon travail et ma pensée : auprès d'elle, j'ai énormément appris. Mais au-delà, Shirley m'a apporté la confiance et la sérénité qui me manquaient pour avancer dans le dernier droit. Je souhaite donc lui témoigner ma plus vive reconnaissance. Merci d'avoir si généreusement contribué à dégager l'horizon, pour reprendre ta belle expression.

Je veux aussi exprimer ma profonde gratitude à Elsa Galerand, qui m'a quant à elle fourni le cadre théorique sans lequel cette recherche n'aurait pas été possible. C'est à elle que je dois la découverte de la sociologie matérialiste des rapports sociaux de sexe. J'y ai non seulement trouvé une théorie pour élaborer ce mémoire, mais aussi des réflexions qui m'ont permis de mieux connaître ma propre position dans les rapports sociaux. J'ai rencontré Elsa en 2013 et, depuis, je répète à qui veut bien l'entendre que ses enseignements ont changé ma vie. Ils auront en tout cas transformé durablement ma manière de regarder le monde social. Merci pour cela. Merci, par ailleurs, d'avoir veillé au « moral des troupes » de maintes façons – notamment en me parlant de luttes et de combats lorsque j'avais des idées de résignation.

Je tiens aussi à adresser des remerciements sincères à Frédérick Guillaume Dufour, qui a eu une influence déterminante sur mon cheminement à l'université. Il aura contribué à me faire dénaturiser l'idée de nation.

Merci à Danielle Juteau de m'avoir si hautement inspiré : je n'exagère en rien lorsque j'avance qu'elle a produit l'une des plus importantes sociologies que je connaisse. Merci, chère Danielle, pour votre accessibilité et pour vos précieux conseils.

Merci à Linda Pietrantonio, qui m'a donné une belle motivation pour compléter cette étape et passer à la suivante. Merci à Jean-Pierre Couture de m'avoir encouragé à apporter ma contribution à un débat dont il connaît l'importance aussi bien que les difficultés. Merci à Magali Uhl pour ses conseils à la fois lucides et bienveillants.

D'autres professeur-e-s ont croisé ma route à la maîtrise. Je veux les remercier chaleureusement : Paul Eid, Elizabeth Abergel, Yolande Cohen... Mais aussi, le temps d'une rencontre : Sirma Bilge, Jean-Marc Pottie, Marcos Ancelovici, Francis Dupuis-Déri, Alain G. Gagnon...

Au cours des dernières années, j'ai pu compter sur de solides amitiés nouées à l'université. Elles sont devenues, avec le temps, des solidarités personnelles, théoriques et politiques. L'émotion monte à nouveau lorsque je songe à trois d'entre elles : Sandrine Charest-Réhel, Laurence Morin et Corynne Laurence-Ruel. Des amies brillantes dont j'admire le courage et la ténacité. Notre union aura fait notre force. Un mot particulier pour Sandrine qui a été, depuis le début, ma première complice. En amont et en aval de toutes mes réflexions, y compris celle qui a conduit à ce mémoire, il y a toujours de riches conversations avec elle. Sociologue remarquable, elle a été tout à la fois une amie, une collègue, une colocataire, une confidente...

Je veux aussi remercier Geneviève Vaillancourt et Vanessa L'Écuyer, avec qui j'ai eu la chance de partager un bureau et d'échanger de belles réflexions. Merci à Céline Hequet pour les conversations stimulantes, la pause de quelques jours à la campagne avec Laurence Ricard et la relecture de ma conclusion.

J'ai une pensée pour les nombreux ami-e-s qui m'ont offert leur écoute ou leur précieuse compagnie pour travailler. Je n'en fais pas la liste, car j'en aurais pour plusieurs pages encore. Mais je veux saluer celle et ceux avec qui j'ai partagé un logement et beaucoup d'affection pendant les deux dernières années : Émilie Chiasson, Julien Neves et Pierre-Olivier Cadieux.

Je songe aussi à ma famille, et tout particulièrement à mes parents, qui m'ont apporté un soutien affectif et financier sans lequel ma maîtrise aurait été une aventure beaucoup plus difficile. J'ai par ailleurs bénéficié, sur le plan des conditions matérielles, de l'appui du CRSH et du FRQSC.

Merci à l'équipe de *Ricochet*, qui m'a fait une place au sein de son comité éditorial et qui a fait preuve de compréhension lorsque j'ai eu besoin de concentrer tout mon temps et mes énergies sur ce mémoire.

Merci surtout à Émile Bordeleau-Pitre, qui a été à mes côtés tout au long de la maîtrise. Merci pour ta patience, pour ton écoute et pour ta douceur dans les épisodes les plus difficiles de la rédaction. Merci pour les nombreux moments de rire et de complicité. Merci aussi pour ta combativité, qui continue de m'inspirer. Bref, merci pour le caractère unique de ce qui nous relie.

Perspective « historique » et perspective « naturaliste » sont un « œil », une certaine façon de situer son objet d'étude et de le choisir. Sans doute est-ce au fond une façon de se situer soi-même, de connaître sa position dans les rapports sociaux, d'abord, avant même l'objet auquel on va s'attacher.

Colette Guillaumin, « Nature et histoire. À propos d'un "matérialisme" ».

TABLE DES MATIÈRES

REMERCIEMENTS.....	i
RÉSUMÉ	viii
INTRODUCTION	1
CHAPITRE I	
LA PROBLÉMATIQUE ET LA DÉMARCHE DE RECHERCHE.....	5
1.1 La problématique et la question générale de recherche.....	5
1.1.1 Les prémisses de départ	7
1.1.2 La question de la fragmentation dans les débats sur l'identité nationale au Québec	9
1.1.3 La tension entre division et cohésion dans les discours républicains-conservateurs.....	11
1.1.4 La question générale de recherche.....	13
1.2 Une brève revue de la littérature sur l'objet d'étude.....	14
1.2.1 Comment nommer l'objet ?	15
1.2.2 Comment analyser l'objet à partir d'un matériau discursif ?.....	18
1.2.3 La notion de populisme permet-elle d'expliquer la mobilisation d'un argumentaire en termes de classes ?	22
1.3 Les hypothèses générale et spécifiques.....	24
1.4 Un aperçu du cadrage théorique et des axes mobilisés.....	28
1.5 La démarche méthodologique.....	31
1.5.1 Deux revues comme terrain d'enquête : <i>L'Action nationale</i> et <i>Argument</i>	31
1.5.2 La sélection du corpus	33
1.5.3 Une brève description du corpus.....	35
1.5.4 La procédure d'analyse	38
1.5.5 Le mode de présentation des résultats	41

CHAPITRE II

DE LA CRITIQUE DE L'EXPLOITATION À LA DÉFENSE DE LA NATION : DEUX VISIONS OPPOSÉES DES ENJEUX DE LA LUTTE DES CLASSES 44

- 2.1 Fondements et enjeux de la lutte des classes dans la sociologie matérialiste des rapports sociaux 44
 - 2.1.1 Une analyse centrée sur la question du travail et de l'exploitation..... 45
 - 2.1.2 Une analyse qui évite le réductionnisme économique..... 50
 - 2.1.3 Une théorie qui historicise et dénaturalise les classes sociales..... 51
- 2.2 Enjeux de la lutte des classes dans les discours républicains-conservateurs 52
 - 2.2.1 La secondarisation de la question du travail et de l'exploitation..... 53
 - 2.2.2 Une analyse centrée sur la défense du « monde commun » 57
 - 2.2.3 Idéologie, politique et économie : déclinaisons de la thématique du démantèlement du « monde commun » 63
 - 2.2.4 Orientations divergentes, même conceptualisation des enjeux de la lutte. 67
- 2.3 Synthèse : deux visions opposées des enjeux des rapports de classes 70

CHAPITRE III

DE LA CLASSE CLIVÉE À LA CLASSE TRONQUÉE : DEUX VISIONS OPPOSÉES DES ACTEURS DE LA LUTTE DES CLASSES ... 74

- 3.1 Penser la classe en termes de rapports sociaux 74
 - 3.1.1 Les classes sont constituées dans les rapports d'exploitation capitalistes . 75
 - 3.1.2 Les classes sont traversées par les rapports de sexe et d'ethnicité 79
 - 3.1.3 Les classes sont des ensembles intrinsèquement clivés..... 82
- 3.2 Représentations des classes sociales dans les discours républicains-conservateurs..... 84
 - 3.2.1 Une redéfinition des contours et des composantes des classes sociales 85
 - 3.2.2 Une vision qui insiste sur la cohésion au sein de chaque groupe 93
 - 3.2.3 Une vision tronquée de la classe ouvrière..... 96
 - 3.2.4 Orientations divergentes, même conceptualisation des classes sociales ? . 98
- 3.3 Synthèse : deux visions opposées des acteurs de la lutte des classes 102

CHAPITRE IV	
DE LA CONSUBSTANTIALITÉ DES RAPPORTS SOCIAUX À LA	
SUBSTANTIALISATION DES DIFFÉRENCES :	
DEUX VISIONS OPPOSÉES DU GENRE ET DE L'ETHNICITÉ.....	106
4.1 Une sociologie matérialiste des rapports de sexe et des rapports ethniques...	106
4.1.1 Le sexage et les rapports sociaux de sexe.....	108
4.1.2 L'ethnicité comme rapport social	110
4.1.3 La consubstantialité des rapports sociaux : un paradigme anti-	
différentialiste	113
4.2 Le traitement des rapports ethniques et des rapports de sexe chez les	
républicains-conservateurs.....	116
4.2.1 Le traitement des rapports ethniques	116
4.2.2 Le traitement des rapports de sexe.....	123
4.2.3 Une analyse centrée sur le concept de différence	129
4.2.4 Orientations divergentes, même vision des rapports ethniques et de sexe	
.....	135
4.3 Synthèse : deux visions opposées du genre et de l'ethnicité	139
CONCLUSION.....	143
ANNEXE A	
CORPUS ANALYSÉ	158
ANNEXE B	
LISTE DES MOTS-CLÉS UTILISÉS POUR LA SÉLECTION DU CORPUS	161
BIBLIOGRAPHIE.....	162

RÉSUMÉ

Ce mémoire s'intéresse à une tension observée dans les discours républicains-conservateurs au Québec. Dans les récents débats sur l'identité et le pluralisme – de la controverse des accommodements raisonnables à l'épisode de la Charte des valeurs québécoises –, les tenants de cette position ont défendu un renforcement de l'unité de la nation. À ce titre, les républicains-conservateurs ont critiqué les luttes portées par les minorités ethniques, les femmes et les minorités sexuelles – qu'ils perçoivent comme des vecteurs de fragmentation de la communauté politique. Or, leur plaidoyer en faveur de l'unité nationale s'appuie sur un argumentaire opposant les intérêts de l'élite et des classes populaires. Comment cette tension est-elle gérée dans les discours à l'étude ? Comment l'exposition d'une *fracture* de classes peut-elle cohabiter avec une vision de la nation comme entité *cohérente* ? Pour répondre à ces questions, j'ai analysé un corpus de 70 textes associés à la tendance républicaine-conservatrice du nationalisme québécois. Ces textes ont été produits entre 2006 et 2016 et sont issus des revues *Argument* et *L'Action nationale*. L'analyse vient éclairer le travail de redéfinition de l'idée de lutte des classes qui s'opère dans et par les discours républicains-conservateurs. Elle s'appuie sur les théorisations féministes matérialistes des concepts de classe, d'exploitation et de rapport social. En confrontant ces deux modes de perception des antagonismes sociaux, je veux montrer que l'idée de lutte des classes fait elle-même l'objet d'une lutte pour la définition légitime de la réalité. En l'occurrence, les redéfinitions qui s'observent à travers les discours républicains-conservateurs contribuent à dépolitiser les rapports de sexe et les rapports ethniques. Cette dépolitisation se repère dans l'ensemble du corpus, et ce, que les textes soient associés à la droite ou à la gauche. Dans les deux cas, la seule lutte à être perçue comme légitime porte sur la préservation de la nation, dissimulant les rapports de pouvoir qui la constituent et ceux qui la traversent.

Mots-clés : Conflits sociaux, rapports sociaux de classes, rapports sociaux de sexe, rapports ethniques, unité nationale, nation, nationalisme, Québec, analyse discursive, féminisme matérialiste.

INTRODUCTION

L'idée de ce mémoire a germé dans une conjoncture bien particulière, marquée par un certain « retour » du concept de classe sociale dans les discours sociologiques, politiques et militants – après deux décennies de relative marginalisation. « L'éclipse des classes touche à sa fin », écrivait déjà Roland Pfefferkorn en 2007. Il me semble que cette tendance est loin d'avoir faibli dans les années qui ont suivi, et qu'elle s'est au contraire accentuée dans le sillage de la crise économique et financière de 2008. Pour plusieurs (et j'en suis partiellement), il s'agit d'une bonne nouvelle : la réapparition d'un vocabulaire permettant de percevoir les antagonismes de classes signale que les représentations pacifiées du monde social sont contestées. Cette dynamique pourrait-elle être favorable au dévoilement d'autres conflits qui traversent nos sociétés, comme les rapports de sexe et les rapports ethniques ? Certains le pensent. Mais encore faut-il interroger les usages du concept de classe qui s'observent dans le contexte actuel, car tous n'ouvrent pas sur cette possibilité, loin de là ! À mes yeux, certaines références à l'idée de luttes des classes peuvent contribuer à masquer les antagonismes sociaux, même si cela paraît contraire à l'évidence. C'est avec cette préoccupation en tête que je me suis intéressé aux discours républicains-conservateurs au Québec.

Dans les récents débats sur l'identité et le pluralisme, les tenants de cette position ont plaidé pour un renforcement de l'unité nationale. De la controverse des accommodements raisonnables à l'épisode de la Charte des valeurs québécoises, les républicains-conservateurs ont critiqué la fragmentation de la communauté politique, fragmentation qu'ils attribuent principalement aux revendications des groupes minoritaires. Or, tout en faisant la promotion de l'unité de la nation, ces discours mobilisent un argumentaire opposant l'élite et les classes populaires. Ici, la défense

de la *cohésion* nationale passe paradoxalement par l'exposition d'une *fracture* de classes. Ce paradoxe constitue le point de départ de mon investigation.

Au cours des deux années qu'a duré cette recherche, différents événements ont formé la toile de fond de mon travail et sont venus en confirmer l'actualité. En juin 2016, une majorité d'électeurs britanniques choisissaient de quitter l'Union européenne dans le cadre du référendum sur le Brexit. Cinq mois plus tard, Donald Trump accédait à la Maison-Blanche en allant notamment faire le plein d'appuis dans la région industrielle de la « Rust Belt ». Dans la presse et dans l'opinion publique, ces événements ont largement été perçus comme des symboles d'une révolte de classe – et ce, à droite comme à gauche. Les classes populaires, a-t-on affirmé à maintes reprises, se soulèveraient contre la domination d'une élite ayant renoncé à défendre l'intérêt national pour embrasser une multitude de causes minoritaires (comme celles des immigrants, des femmes ou des homosexuels).

Chaque fois qu'une telle lecture était mise de l'avant, je retrouvais les lignes de tension qui avaient éveillé mon intérêt au commencement de cette recherche. Je veux en nommer trois ici. D'une part, la notion de lutte des classes est mobilisée pour soutenir un objectif d'unité nationale – ce qui soulève déjà des questions, compte tenu du caractère intrinsèquement conflictuel de cette notion. D'autre part, on semble tenir pour acquise l'unité de la classe ouvrière derrière l'objectif du renforcement de la nation. Cela suppose que tous les membres de cette classe auraient les mêmes intérêts et les mêmes revendications à cet égard. Enfin, le conflit de classes est d'emblée posé comme une question digne de préoccupation politique, alors que les autres luttes paraissent secondaires ou sont dénoncées en tant que vecteurs de fragmentation. Bref, ces événements et les interprétations qui en étaient données me ramenaient chaque fois à une série de nœuds qui faisaient problème et qui nécessitaient des explications sociologiques.

Dans ce mémoire, je me propose d'élucider ces points de tension à partir d'une analyse discursive menée sur 70 textes associés à la tendance républicaine-conservatrice du nationalisme québécois. Ces textes ont été produits entre 2006 et 2016 et sont issus des revues *Argument* et *L'Action nationale*. Il s'agira d'y déceler les modalités selon lesquelles l'idée de lutte des classes est redéfinie pour être rendue compatible avec une vision unitaire de la nation. Pour ce faire, j'ai pris appui sur les redéfinitions féministes matérialistes des concepts de classe, d'exploitation et de rapport social. Les travaux issus de ce courant de la pensée féministe m'ont fourni un cadre d'interprétation particulièrement riche pour mener cette analyse, car ils ont contribué à l'émergence d'un matérialisme qui s'applique à l'étude de tous les rapports sociaux – sans se limiter à l'analyse des rapports capitalistes. En confrontant ces deux manières de représenter les antagonismes sociaux, je veux montrer que l'idée de lutte des classes fait elle-même l'objet d'une lutte pour la définition légitime de la réalité. Il s'agit alors de faire voir que chaque redéfinition entraîne des conséquences à la fois théoriques et pratiques : elles contribuent à rendre visibles certains aspects de la réalité sociale et à les politiser – ou, au contraire, à les dépolitiser en les laissant hors du champ de la perception. Ce faisant, ma recherche s'intéresse à la « face mentale » des rapports sociaux, comme dirait Colette Guillaumin, car elle interroge les catégories de perception de ces rapports.

Quatre chapitres composent ce mémoire. Le chapitre I présente la problématique et les hypothèses qui ont orienté ma recherche. J'y explique notamment pourquoi j'ai choisi d'écarter la notion de populisme dans la conduite de mon enquête. Je décris également mon matériau ainsi que la méthodologie employée. Les trois chapitres suivants sont consacrés à l'analyse de mon corpus autour de thématiques ciblées, et à partir d'entrées théoriques qui font chaque fois l'objet d'une brève présentation. Ainsi, je me penche successivement sur la représentation des enjeux et des acteurs des conflits de classes (chapitres II et III), puis sur le traitement des contradictions ethniques et sexuelles (chapitre IV) dans les discours républicains-conservateurs.

Enfin, en guise de conclusion, j'effectue un retour sur le paradoxe que j'ai exposé d'entrée de jeu, et je discute des résultats de cette recherche à la lumière des travaux des féministes matérialistes.

CHAPITRE I

LA PROBLÉMATIQUE ET LA DÉMARCHE DE RECHERCHE

Ce mémoire propose une analyse de discours associés à la tendance républicaine-conservatrice du nationalisme québécois, sur une période comprise entre 2006 et 2016. Ces productions idéologiques s'intéressent à la question de l'identité nationale et elles participent de débats nourris entourant le pluralisme et la « gestion de la diversité » au Québec. De fait, ces discours font déjà l'objet de discussions abondantes, tant dans les travaux universitaires que dans les débats publics. Ce mémoire s'inscrit inévitablement dans ces débats. Or, la démarche poursuivie ici s'écarte des voies les plus communément empruntées dans le traitement de cet objet. L'objectif de ce chapitre est donc de préciser le sens de cette démarche, en venant répondre à la question suivante : pourquoi et comment ai-je étudié les discours républicains-conservateurs ? Je commence par définir la problématique (1.1), puis j'effectue une brève revue de la littérature sur l'objet d'étude (1.2). Je présente ensuite mes hypothèses de recherche (1.3), mon cadrage théorique (1.4) et ma démarche méthodologique (1.5).

1.1 La problématique et la question générale de recherche

Pourquoi étudier les discours républicains-conservateurs au Québec ? Ce mémoire a comme point de départ le constat d'une tension, au moins apparente, dans ces productions idéologiques. D'un côté, on y trouve une remise en question de la place occupée par les luttes féministes et antiracistes dans les sociétés contemporaines, au motif qu'elles contribueraient à fragmenter la nation et le peuple. De l'autre, les discours républicains-conservateurs construisent un antagonisme entre « élites » et « classes populaires ». Le bien-fondé des analyses et des revendications définies par rapport à ce clivage ne semble pas amoindri par leur potentiel de division de la

communauté nationale. Les rivalités entre les classes ne fissurent-elles pas l'unité de la nation ? À lire les discours sélectionnés, étrangement, il peut sembler que non – ou, du moins, que l'exposition de ces divisions particulières générerait moins la cohésion nationale que la mise au jour de celles qui opposent des catégories sexuelles ou ethniques.

Cette apparente contradiction est peu travaillée dans la littérature sur cet objet. C'est que, précisément, elle n'apparaît pas comme une contradiction. Lorsque les républicains-conservateurs prétendent faire écho à la voix des classes populaires et au sentiment national qui leur est prêté, on dit souvent qu'il s'agit d'un discours « populiste ». Mais cette étiquette explique bien peu de choses. Au contraire, elle a pour effet de normaliser ce qui constitue à mes yeux une énigme sociologique.

Il faut donc expliquer le raisonnement qui m'a permis de « mettre en énigme ce qui paraît normal » (Lemieux, 2012). On peut le décomposer grossièrement en quatre étapes : 1– Le dévoilement des antagonismes qui divisent la société et l'élaboration d'une vision unitaire de cette même société sont deux projets opposés; 2– Les républicains-conservateurs sont des nationalistes qui, plus que tous les autres, sont attachés à une définition de la société comme totalité cohérente. Il faudrait donc s'attendre à ce qu'ils évitent de mettre l'accent sur les conflits qui traversent la communauté nationale. C'est d'ailleurs ce qu'ils font en affirmant leur volonté de préserver le caractère cohésif de la nation devant la « montée » des revendications féministes et antiracistes. 3– Cependant, les discours républicains-conservateurs mettent de l'avant un clivage entre deux forces antagonistes : les élites et les classes populaires. 4– Ceci soulève une question : comment l'exposition d'un tel clivage peut-elle cohabiter avec une représentation de la société comme totalité cohérente ?

Dans ce qui suit, j'approfondis chacune des étapes de ce raisonnement.

1.1.1 Les prémisses de départ

La prémisses de départ est la suivante : il existe une inévitable tension entre l'exposition des antagonismes sociaux et tout projet fondé sur leur négation ou leur secondarisation. Or, en m'inspirant de divers auteur-e-s, j'envisage la classe comme un rapport antagonique et le nationalisme comme une idéologie qui, bien souvent¹, prétend que ce qui divise les membres de la nation est de moindre importance que ce qui les unit. Par conséquent, on peut dire qu'il existe une tension entre la mise au jour des antagonismes de classes (notamment) et le nationalisme.

Ces prémisses requièrent des explications supplémentaires. De fait, je fonde mes réflexions sur une analyse matérialiste qui traite la classe, le sexe et l'ethnicité comme des rapports sociaux. Le concept de rapport social désigne un principe de division des formations sociales en groupes différenciés, hiérarchisés et engagés dans une lutte constante (Bihr, 2012, cité dans Juteau, 2015 : 222). Je reviendrai ultérieurement sur les aspects de cette théorisation qui seront mobilisés dans ce mémoire. Mais je souligne dès maintenant que j'envisage la classe en tant que rapport de pouvoir à l'origine de catégories dont les intérêts sont *antagoniques* – et qu'à ce titre, elle peut se penser par analogie avec le sexe et l'ethnicité.

Appréhendées ainsi, les analyses en termes de conflit de classes entrent en tension avec les approches qui visent à mettre en relief le caractère *consensuel* de la communauté nationale. Selon une proposition largement admise dans les études sur le nationalisme, la légitimation de tout projet mené « au nom de la nation » implique la

¹ Je dis « bien souvent », car il serait théoriquement possible qu'il en aille autrement. À la suite de Danielle Juteau (2015), j'envisage la nation comme une catégorie produite par des rapports spécifiques. Il serait donc possible de définir sociologiquement une nation dominée par opposition à une nation dominante sans toutefois euphémiser les contradictions entre les membres des groupes en présence. Mais pour cela, il faudrait penser la nation à partir des rapports inégalitaires qui la produisent et qui la traversent. Je fais l'hypothèse que ce n'est pas ce qui s'observe chez les idéologues nationalistes en général. Et je peux affirmer, à l'issue de ce mémoire, que c'est encore moins le cas dans les discours particuliers qui m'intéressent ici.

recherche d'une certaine cohésion (Brubaker, 2004). Cette affirmation peut sembler évidente, mais elle vaut la peine d'être soulignée. Sur la base de cette prémisse, on peut dire que les nationalistes cherchent en principe à ce que les membres du groupe qu'ils se représentent comme constituant la nation se sentent solidairement liés et agissent à l'unisson sur les questions d'intérêt national (Smith, 2001). Pour cette raison, le nationalisme a souvent été considéré comme une idéologie concurrente à l'internationalisme de classe : elle vise à créer à et à développer une unité qui dépasse les divisions entre classes sociales (Schwarzmantel, 2013 : 635). On suppose ainsi que la nation peut être un cadre de solidarité qui « transcende les conflits d'intérêts et les oppositions entre groupes sociaux souvent antagoniques » (Ehrenfreund, 2000 : 34). C'est dans cette optique que Benedict Anderson affirme que les nationalistes ont tendance à imaginer la communauté nationale comme « fraternité horizontale » (Anderson, 2006 : 7).

Les remarques qui précèdent doivent être complétées par une définition sociologique de la nation et du nationalisme. Je réfère ici aux travaux de Danielle Juteau, qui écrit que « le concept de nation est surtout réservé aux communautés qui contrôlent l'État ou à celles qui sont en mesure de formuler un projet (nationaliste) en vue de se l'approprier » (Juteau, 2015 : 71). Cette définition permet de mieux saisir le lien qui unit l'idéologie nationaliste et la prétention à transcender les antagonismes qui divisent objectivement la société. Car à partir du moment où un groupe s'approprie un appareil d'État², il se constitue en norme référentielle et il a tendance à représenter

² À l'échelle du Canada, les Canadiens anglais constituent une collectivité majoritaire : ils contrôlent la plupart des appareils d'État provinciaux, à l'exception de l'État du Québec, et disposent d'un poids plus important au sein de l'État fédéral. Les Canadiens français ont historiquement partagé une situation de subordination liée aux rapports issus de la colonisation britannique – qui succède à un premier rapport colonial entre les Français et les Autochtones. Même sur le territoire du Québec, où ils étaient en infériorité numérique, les Canadiens anglais formaient la majorité sociologique. Or, à la faveur de la Révolution tranquille, ce rapport de force est renversé : les Canadiens français s'approprient l'État du Québec. Ils jouissent désormais d'un statut majoritaire par rapport aux minorités ethnicisées, du moins à l'échelle du territoire québécois. C'est pourquoi, dans ce mémoire, je

son intérêt spécifique comme l'intérêt commun de tous les membres de la société. Les oppositions entre les groupes constitutifs de cette société sont relativisées au profit d'une représentation unificatrice. Les institutions nationales sont envisagées comme les garantes du bien commun et de la cohésion sociale. On perd ainsi de vue les processus matériels et idéels qui génèrent la collectivité nationale, ainsi que les rapports contradictoires qui la traversent. L'intérêt d'un groupe est dès lors posé comme équivalent à l'intérêt national, qui lui-même est présenté comme l'intérêt général transcendant tous les « particularismes » (liés à la classe, au sexe ou à l'origine ethnique). À ce titre, l'idéologie nationaliste conduit bien souvent à secondariser les conflits et les tensions qui divisent la société, y compris les contradictions de classes³.

1.1.2 La question de la fragmentation dans les débats sur l'identité nationale au Québec

De façon générale, l'idéologie nationaliste peine à éviter complètement la secondarisation des conflits. Cette secondarisation se rencontre toutefois à des degrés divers selon les conceptions de la nation auxquelles on a affaire (Simon et Juteau, 2001). Les débats sur l'identité nationale au Québec en fournissent une illustration convaincante. Pour la clarté de l'exposé, j'oppose ici les conceptions qui se réclament du pluralisme à celles que je qualifie de républicaines-conservatrices – bien qu'il existe, dans les faits, des nuances et d'autres positions possibles.

Chez les nationalistes qui se réclament du pluralisme, la communauté nationale est vue comme constitutivement plurielle et divisée, notamment sur le plan ethnique. Il s'agit donc de définir l'identité commune en la décentrant du groupe majoritaire, à

réfère régulièrement aux Québécois d'ethnicité canadienne-française en parlant des majoritaires. Cette mise en contexte s'appuie sur les travaux de Juteau (2015) et de Bouthillier (2003).

³ Une précision s'impose ici : cela ne signifie en rien que les revendications des différents groupes ethniques ou des nations dominées puissent être rejetées comme émanations d'une « fausse conscience de classe ». Juteau a amplement décrit les limites d'un tel raisonnement (Juteau, 2015 : 12-13).

partir de critères permettant l'expression d'une diversité d'appartenances spécifiques. C'est en ce sens que Gérard Bouchard considère nécessaire d'« ouvrir le cercle de la nation » québécoise pour « activer » réellement la cohésion sociale (Bouchard, 2001).

Dans la conception républicaine-conservatrice, l'unité représente l'état de la communauté nationale qui est appelé à prévaloir. Les défenseurs de cette position ont souvent été décrits comme « nationalistes conservateurs » dans les débats des dernières années portant sur les contours de l'identité québécoise⁴ (Piotte et Couture 2012; Labelle 2008 et 2012). Ils plaident généralement pour un certain monisme identitaire et pour un rassemblement autour du groupe ethnique majoritaire, lequel est conçu comme foyer légitime de convergence⁵. Depuis plusieurs années, le sociologue Jacques Beauchemin soutient ce point de vue centré sur un sujet politique national et unitaire, qui correspond selon lui à un modèle républicain de citoyenneté (Beauchemin, 2003). Plus récemment, il a exprimé des inquiétudes quant à la mise à mal de cette représentation totalisante de la nation par effet de fragmentation. La montée des demandes de reconnaissance particularistes ferait obstacle à tout projet de rassemblement sous une figure unifiée du sujet politique (Beauchemin, 2007).

L'affrontement entre ces deux conceptions de l'identité nationale a donné lieu à de vifs débats au Québec depuis le référendum de 1995 (St-Louis, 2014). Ces controverses dépassent largement les deux personnalités que je viens d'évoquer pour illustrer autant de postures idéal-typiques. Elles s'inscrivent d'ailleurs dans un contexte transnational où le pluralisme normatif se voit remis en question (Brubaker, 2001; Vertovec et Wessendorf, 2010; Ryan, 2010; Lentin et Titley, 2011; Juteau, 2015). Néanmoins, les positions exprimées par ces deux figures du débat me

⁴ J'examine les étiquettes qui se mettent en place dans ces débats à la section 1.2.1

⁵ Frédéric Boily (2016 : 72) parle ainsi de ce courant intellectuel en notant qu'il met l'accent « sur la nécessaire cohésion de l'ensemble national comme condition de survie tout aussi bien du peuple québécois que de la démocratie elle-même ».

paraissent exemplaires des points de vue qui s'opposent à l'intérieur du mouvement nationaliste au Québec.

1.1.3 La tension entre division et cohésion dans les discours républicains-conservateurs

Dans le cadre de ce mémoire, je m'intéresse spécifiquement aux discours produits par les tenants de la position qui a été qualifiée de républicaine-conservatrice. Ce choix ne signifie nullement que la position se réclamant du pluralisme soit à l'abri d'une analyse critique ou d'un travail de problématisation sociologique. Au contraire, plusieurs limites de cette position ont été relevées par Daniel Salée alors que ce courant occupait une position hégémonique dans l'espace public au Québec (Salée, 2001). En dépit d'une volonté de s'afficher comme « ouverts à la diversité », les tenants de cette posture questionnent rarement les rapports de pouvoir concrets qui constituent les majoritaires et les minoritaires⁶ sur le plan de l'ethnicité (Juteau, 2008a). Ce faisant, la dissymétrie caractéristique de ces rapports demeure hors de leur champ de vision. On pourrait par ailleurs ajouter que cette approche reste orientée vers la production de la cohésion sociale sur une base nationale, même si elle valorise le métissage. Elle n'échappe donc pas tout à fait au risque d'occulter les tensions, les contradictions et les conflits qui traversent la communauté qu'elle se représente comme une totalité plus ou moins cohérente.

Cela dit, mon attention se concentre ici sur l'autre tendance du nationalisme québécois, c'est-à-dire celle qui s'oppose à l'idéologie pluraliste au nom du

⁶ Dans ce mémoire, les concepts de majoritaires et de minoritaires sont employés comme synonymes de dominants et de dominés au sein de rapports sociaux déterminés. Il s'agit de majorités ou de minorités sociologiques, et pas nécessairement numériques. À ce sujet, voir Guillaumin : « Tous ont en commun leur forme de rapport à la majorité, l'oppression. [...] Ils sont, au sens propre du terme, en état de minorité. Minorité : être moins » (2002 [1972] : 119-120).

conservatisme ou d'un projet républicain⁷. Ce choix repose d'abord sur l'évolution des rapports de force idéologiques au sein du mouvement nationaliste : à partir de 2007-2008, le courant se réclamant du pluralisme a graduellement perdu en influence, au profit de la posture légitimant plus ouvertement la centralité du groupe majoritaire⁸. Par ailleurs, la position républicaine-conservatrice m'intéresse pour une raison bien précise : à la fois nationaliste et soucieuse de contenir au maximum la fragmentation du « Nous québécois », elle semble la moins encline à mettre l'accent sur les conflits qui traversent à la collectivité nationale. Selon toute vraisemblance, elle devrait plutôt chercher à la dépeindre comme « une et indivisible ». À tout le moins, il semble que les discours qui soutiennent cette position devraient envisager la nation comme un cadre de solidarité capable de transcender les intérêts conflictuels qui s'y affrontent. Que ces clivages se situent sur le plan de la classe, du genre⁹ ou de l'ethnicité ne devrait pas compter, au regard de ce qui a été dit précédemment. Les discours visant le rassemblement autour d'un sujet politique national et unitaire devraient poser tous ces principes de *division* sociale, sans exception, comme secondaires par rapport au principe de *cohésion* nationale.

⁷ Ces deux termes ne sont pas synonymes, mais ce qui les unit à mes yeux est l'attachement à l'idée d'unité du sujet politique national. J'explique plus loin les raisons qui me poussent à choisir l'étiquette « républicains-conservateurs ».

⁸ Cette périodisation est celle qui est généralement mise de l'avant dans la littérature sur mon objet (voir notamment Piotte et Couture, 2012 et Bilge, 2013; Dufour et Forcier, 2014). Si l'on considère une plus longue durée, cependant, le regard change quelque peu. Danielle Juteau estime que la période où l'idéologie pluraliste est la plus forte au sein du mouvement nationaliste est celle comprise entre les deux référendums (1981-1995). Suite à la défaite du camp du OUI en 1995, elle note un éloignement du pluralisme pour se rapprocher d'un modèle de citoyenneté républicaine et unitaire. Ce mouvement se poursuit à ce jour, écrit-elle en faisant référence aux débats entourant la Commission Bouchard-Taylor et le projet de Charte des valeurs québécoises (Juteau, 2015 : 256). Selon cette perspective, le « virage identitaire » amorcé depuis 2007 apparaît moins comme une rupture que comme l'approfondissement d'une tendance déjà en marche... Je donnerais raison à Danielle Juteau en spécifiant toutefois que, de 1995 à environ 2007, les producteurs du discours sur la citoyenneté républicaine semblent plus soucieux qu'aujourd'hui d'apparaître comme faisant partie du camp pluraliste. Les travaux de Micheline Labelle (2008) en constituent un bon exemple.

⁹ Je n'ignore pas les critiques féministes matérialistes du concept de genre. Pour N-C Mathieu, son ambiguïté autorise des usages contradictoires, qui font parfois l'impasse sur les rapports de pouvoir en amont des catégories sexuées (Mathieu, 2014 : 349-350). Lorsque le concept de genre est employé dans ce mémoire, c'est dans la perspective qu'en donne Delphy lorsqu'elle affirme que *le genre précède le sexe* (Delphy, 2013b : 230). En ce sens, le genre devient synonyme de rapports sociaux de sexe, même si le deuxième concept est plus clair que le premier.

Or, une exploration des productions discursives des figures rattachées à cette tendance laisse entrevoir autre chose. Sans surprise, on y retrouve une critique de phénomènes perçus comme sources de fragmentation sociale. La reconnaissance des intérêts « particuliers » revendiqués par les femmes, les minorités sexuelles ou les minorités ethniques est considérée comme un vecteur de morcellement¹⁰. La multiplication de telles revendications est vue comme une entrave sérieuse à l'affirmation d'un intérêt national commun (Beauchemin, 2007). Dans les mêmes discours, toutefois, on trouve aussi une rhétorique opposant les intérêts des élites à ceux des classes populaires. Ce conflit est mis de l'avant comme axe de polarisation légitime, contrairement à d'autres formes de clivages (Rousseau, 2005a et 2005b). La classe ouvrière y est dépeinte comme ayant été abandonnée par la classe dominante. Dans l'agenda des élites politiques et culturelles, la défense des intérêts minoritaires aurait pris la place de la question ouvrière, menant en bout de piste à un largage des classes populaires (Bock-Côté, 2016). Derrière les débats sur le pluralisme se jouerait une « nouvelle lutte des classes » qu'il importerait de dévoiler (Facal, 2016).

1.1.4 La question générale de recherche

Les discours républicains-conservateurs semblent habités par deux logiques opposées : la recherche d'unité nationale et l'insistance sur l'opposition entre des classes aux intérêts conflictuels. Le fait que ces discours critiquent certaines luttes sociales au nom d'une exigence de cohésion n'étonne guère, mais la mobilisation d'une rhétorique en termes de lutte des classes apparaît contradictoire au premier abord. Certes, la cohabitation de ces deux éléments n'est pas inédite dans l'histoire. La littérature sur le style politique populiste a bien souvent été confrontée à des discours combinant une opposition entre « peuple » et « élites » et une dichotomie entre un « Nous national » et des « Autres » homogénéisés (Canovan, 1981; Mudde,

¹⁰ Pour une critique féministe de ce type de discours, je renvoie notamment à Denyse Baillargeon (2016 : 97).

2004; Birnbaum, 2012; Judis, 2016). Reste néanmoins une contradiction apparente qui est rarement interrogée en tant que telle dans ces travaux. C'est elle qui inspire le questionnement général qui guide ce mémoire : comment la tension entre la recherche d'unité nationale et l'argumentaire mettant l'accent sur le conflit de classes est-elle surmontée dans les discours à l'étude – ou, du moins, comment cette tension est-elle gérée ? La littérature existante ne répond pas à cette question, mais elle fournit des pistes pour approfondir la problématisation de l'objet d'étude.

1.2 Une brève revue de la littérature sur l'objet d'étude

Depuis une quinzaine d'années, de nombreux travaux en sciences sociales ont été consacrés aux discours déplorant la fragmentation de l'identité nationale. Ces recherches portent principalement sur les remises en question du multiculturalisme au nom de la sauvegarde d'une culture commune, perçue comme fondement de l'appartenance à l'État-nation (Banting et Kymlicka, 2006; Banting, Courchene et Seidle, 2007; Juteau, 2008b; Ryan, 2010; Lentin et Titley, 2011; Bilge, 2010). De telles enquêtes ont été menées à travers divers contextes nationaux.

Je propose ici une brève revue de la littérature autour de ces enjeux dans le contexte québécois. Les travaux de ce genre se multiplient depuis le milieu des années 2000, avec une série de controverses liées à la définition de l'identité nationale en toile de fond – on peut notamment penser à la question des accommodements raisonnables, à la Commission Bouchard-Taylor ou au débat sur le projet de Charte des valeurs québécoises. Le tour d'horizon effectué ici ne prétend pas à l'exhaustivité. Il s'agit plutôt d'interroger la littérature en me penchant sur les différentes réponses apportées à trois questions qui orientent ma propre démarche : comment nommer l'objet (1.2.1) ? Comment en faire une analyse sociologique à partir d'un matériau discursif (1.2.2) ? La notion de populisme permet-elle d'expliquer la mobilisation

d'un argumentaire en termes de classes au sein des discours républicains-conservateurs (1.2.3) ?

1.2.1 Comment nommer l'objet ?

Même en se limitant au contexte québécois, l'étude de la nébuleuse républicaine-conservatrice se heurte à un obstacle de taille : celui de l'éclatement des taxinomies. Les étiquettes employées sont nombreuses, hétérogènes et parfois ambiguës. Les termes et les définitions varient non seulement dans le temps, mais aussi selon la nature de leur usage (autodésignation ou tentative de classer du dehors). Chaque terme déplace quelque peu le regard, en mettant l'accent sur certaines dimensions au détriment des autres.

Ainsi, il a d'abord été question d'une « nouvelle sensibilité historique » au Québec. Cette appellation avait initialement été choisie par un groupe d'historiens et de sociologues pour nommer leur propre posture¹¹ (Kelly, 2003; Beaudry et Chevrier, 2007). Il s'agissait pour eux de se définir à l'extérieur des classifications idéologiques conventionnelles, tout en se revendiquant d'un trait commun : le désir de renouer avec certains aspects du passé canadien-français pour mieux faire face à un état de « crise identitaire » qui accablerait la société québécoise. L'étiquette « nouvelle sensibilité » apparaît ensuite dans un ensemble de contributions formulant des critiques à l'endroit de ce courant. Des historiens et des politologues dénoncent alors le caractère « conservateur » de la démarche entreprise par les représentants de la « nouvelle sensibilité¹² » (Belkhodja, 2008; Petitclerc, 2009; Belkhodja et Traisnel, 2012).

¹¹ Cette appellation était déjà évoquée dans le tout premier éditorial de la revue *Argument* : Comité éditorial, 1998, *Argument*, « L'esprit d'*Argument* », vol. 1, n° 1, en ligne, <http://www.revueargument.ca/article/1998-10-01/62-lesprit-dargument.html>.

¹² À propos du conservatisme des intellectuels de la « nouvelle sensibilité historique », on peut aussi consulter Frédéric Boily (2010 : 80-89), qui consacre à cette nébuleuse une section dans son ouvrage sur *Le conservatisme au Québec*.

La discussion s'est ensuite centrée sur les vocables « conservatisme », « conservatisme identitaire » et « nationalisme conservateur » (Dupuis-Déri et Éthier, 2016). L'expression « nationalisme conservateur » est employée à de nombreuses reprises dans le *Manifeste pour un Québec pluraliste* (Bosset *et al.*, 2010). L'essai de Jean-Marc Piotte et Jean-Pierre Couture (2012) sur *Les Nouveaux visages du nationalisme conservateur* a participé à la populariser dans le champ académique¹³. Des sociologues des relations ethniques ont également employé l'appellation « nationalisme conservateur et antipluraliste » à la même période. Ils insistaient surtout sur la réhabilitation du paradigme assimilationniste qui s'opérait à leurs yeux à travers ces discours (Labelle, 2008; 2012, Labelle et Dionne, 2011).

Interpellés par le débat dont ils faisaient l'objet, certains auteurs associés à ce « conservatisme » ont voulu préciser le sens qui devait être donné à cette étiquette pour qu'ils acceptent de l'endosser. C'est notamment le cas de Jacques Beauchemin (2011), qui parle d'une « attitude qui est favorable au maintien de ce qui fait l'unité de la société ». À ce titre, il se fait critique des « forces de l'identité » au nom de la « perpétuation d'un certain ordre » et du maintien de « l'intégrité du lien social ».

Malgré cette tentative de clarifier les termes du débat, plusieurs difficultés subsistent. À commencer par le fait que la définition proposée par Beauchemin correspond aux positions d'intellectuels qui ne se définissent pas spontanément comme conservateurs, préférant se revendiquer d'une gauche républicaine. Certains auteurs ont alors cherché à définir cette posture singulière à partir du vocable « conservatisme de gauche »¹⁴ (Dupuis-Déri, 2016; Jean, 2016; Martin, 2009; Martin et Ouellet, 2015;

¹³ La définition de cette nébuleuse y était ramenée à cinq critères : le passéisme, la critique conservatrice de la modernité, une épistémologie idéaliste, l'oubli ou le rejet de l'apport des sciences sociales et l'euphémisation du conservatisme (Piotte et Couture, 2012 : 12).

¹⁴ À ma connaissance, c'est Éric Martin (2009) qui, le premier, emploie cette étiquette dans les débats québécois. Il s'agissait alors d'une posture qu'il appelait à élaborer. Aujourd'hui, il juge que cette étiquette a généré trop de confusion et il souhaite s'en écarter (ce qui ne veut pas dire qu'il a changé de position sur le fond). Voir notamment Éric Martin et Maxime Ouellet, « L'individualisme a créé une

Parenteau, 2012). L'expression « anarchisme tory » a aussi été utilisée dans la même veine (Labelle, Martin et Vibert, 2014). Or, il me semble que la juxtaposition de deux étiquettes distinctes, conservatisme *tout court* et conservatisme *de gauche*, témoigne de la difficulté à produire une analyse d'ensemble du phénomène en question.

Au sein de travaux récents, on voit apparaître l'étiquette « tendance républicaine-conservatrice » (Dufour et Forcier, 2014 : 12; Lamy, 2015; Mathieu et Laforest, 2016). Elle a l'avantage de faire ressortir tout à la fois l'unité et l'hétérogénéité de la nébuleuse à l'étude, qui regroupe effectivement des personnalités se revendiquant de la gauche républicaine et de la droite conservatrice. Par ailleurs, ce terme est défini à partir de critères qui se rapprochent de ceux que Jacques Beauchemin évoquait lui-même¹⁵. L'attachement au principe d'unité nationale est posé comme un marqueur central de cette tendance :

According to such parameters, [the republican-conservatives] envisage the nation as a whole, as a totality – that is, the nation is considered as one and indivisible – accompanied by the idea that the nationalist project must be seen as an end in itself. In doing so, they emphasize the preponderant role played by the French-Catholic majority, seen as that collective historical agent carrying our communal reasons (Mathieu et Laforest, 2016).

L'appellation « républicains-conservateurs » n'est pas idéale. Chez les auteurs qui la mobilisent, elle renvoie à une conception de l'espace politique où s'opposent les républicains-conservateurs et les libéraux-pluralistes (Lamy, 2015; Mathieu et Laforest, 2016). Une telle classification occulte *de facto* certaines positions. Je pense notamment à la posture développée par Danielle Juteau, qui se porte à la défense du

méfiance envers le commun », *Le Comptoir*, en ligne, <https://comptoir.org/2016/06/22/eric-martin-et-maxime-ouellet-lindividualisme-a-cree-une-mefiance-envers-le-commun/>

¹⁵ On semble ainsi avoir identifié des critères dont la pertinence est susceptible d'être reconnue de part et d'autre du débat. Cela n'est pas une mince affaire, car on peut dès lors avancer vers une discussion centrée sur le contenu des discours plutôt que sur leurs dénominations.

pluralisme à partir d'une sociologie matérialiste des rapports ethniques (Juteau, 2015 : 145-156)¹⁶.

Malgré ce défaut, j'ai décidé de retenir l'expression « républicains-conservateurs » dans le cadre de ce mémoire, car la définition qui en est faite correspond aux caractéristiques fondamentales que je souhaite faire ressortir¹⁷. Les discours à l'étude se définissent ainsi comme des discours *nationalistes* qui présentent une conception *unitaire* de la communauté nationale. Ces deux critères peuvent se rencontrer au sein de productions qui se revendiquent de la gauche ou de la droite, du socialisme républicain ou du conservatisme – et même d'autres tendances. C'est à cette définition que je réfère lorsque j'emploie l'appellation « républicains-conservateurs » dans le cadre de ce mémoire.

1.2.2 Comment analyser l'objet à partir d'un matériau discursif ?

Soucieux d'inscrire ma contribution dans un cadre d'analyse matérialiste¹⁸, je me suis intéressé au statut accordé au discours dans la littérature existante – c'est-à-dire à la manière dont le discours est appréhendé et articulé ou non à d'autres dimensions du réel. Dans les travaux portant sur la nébuleuse républicaine-conservatrice, j'ai pu observer trois manières distinctes de traiter le matériau discursif. Elles sont respectivement issues de l'étude comparée des idées politiques (Belkhodja, 2008; Belkhodja et Traisnel, 2011), de la sociologie des réseaux et du champ intellectuel (Bernier-Renaud, Couture et St-Louis, 2011; Couture, 2015; Piote et Couture, 2012) et des *Critical Race Theories* (Bilge, 2013). Parmi ces trois modes d'appréhension

¹⁶ À mon avis, l'approche de Juteau – et, plus largement, toute la sociologie matérialiste des rapports sociaux – échappe à l'opposition entre « valoriser les différences » et « mettre l'accent sur le commun » qui sous-tend l'opposition entre libéraux-pluralistes et républicains-conservateurs.

¹⁷ J'ai aussi fait ce choix par souci de lisibilité : une expression comme « conception moniste de la nation » (Juteau, 2015) aurait sans doute été plus exacte, mais elle est très peu – voire pas du tout – employée dans les débats québécois.

¹⁸ Les particularités de cette posture seront définies ultérieurement (cf. section 1.4).

des productions discursives, certains s'intéressent davantage à la position sociale à partir de laquelle sont générés les discours. Mais cette situation d'énonciation est rarement traitée en termes de rapports sociaux – ou du moins pas au sens où je l'entends dans ce mémoire.

Un premier mode d'appréhension des discours est issu de l'étude comparée des idéologies politiques. Dans un article paru en 2008, le politologue Chedly Belkhodja se propose de « cerner les principales caractéristiques d'un discours critique du multiculturalisme canadien produit par une nouvelle génération d'intellectuels et essayistes québécois » (Belkhodja, 2008 : 80). L'auteur identifie les principes récurrents autour desquels se structure ce discours¹⁹ : une critique de la fragmentation de la société par la reconnaissance d'intérêts « particuliers », un rejet du pluralisme identitaire associé à une forme de rectitude politique postmoderne et un appel à la refondation du projet nationaliste pour contenir ces tendances (*Ibid.* : 96-97). L'auteur compare brièvement le développement de ce type de discours au Québec aux tendances observées au Canada anglais. Ce travail comparatif a été poursuivi en 2011 à travers une analyse de discours produits en France et au Québec (Belkhodja et Traisnel, 2011). Une telle méthode nous renseigne sur les caractéristiques des discours républicains-conservateurs ainsi que sur leurs liens (de divergence ou de convergence) avec des productions comparables issues de divers contextes nationaux. Or, la relation entre le matériau discursif et la dynamique des rapports sociaux ne fait l'objet d'aucune théorisation explicite. Le contenu du discours est ici traité comme un objet discret.

La deuxième approche se démarque sur ce plan, car elle mobilise la théorie des réseaux intellectuels et la sociologie bourdieusienne des champs dans son appréhension des produits culturels. Les travaux du politologue Jean-Pierre Couture

¹⁹ Son analyse s'appuie sur un corpus de textes publiés depuis 2002 dans deux revues d'idées proches du mouvement nationaliste, *Argument* et *L'Action nationale*.

s'inscrivent dans cette lignée. Avec Jean-Marc Pottle, il a proposé une analyse critique la pensée de six intellectuels associés au courant « nationaliste conservateur » (Pottle et Couture, 2012). Ici, les productions idéologiques sont considérées comme un fait social (Couture, 2015 : 122). À ce titre, Couture propose d'utiliser le concept d'« auteur collectif »²⁰. Pour ce faire, il s'emploie à cartographier ce qu'il désigne comme le réseau intellectuel nationaliste conservateur au Québec²¹. Dans ce type d'analyse, l'objet discursif est envisagé en lien avec une structure sociale faite de contraintes et de possibilités qui conditionnent la production, la circulation et la réception des discours. Plus précisément, le matériau discursif est traité comme un terrain permettant d'enquêter sur les relations de force au sein du champ intellectuel et médiatique. Néanmoins, les dynamiques internes à ce champ ne sont pas analysées dans leurs dimensions sexuées, ethnicisées ou racisées – pas plus que classées, d'ailleurs. L'analyse s'intéresse bel et bien aux liens entre le discours produit et la position occupée dans le champ intellectuel. Mais les rapports de sexe et les rapports ethniques ne sont pas considérés dans l'étude des luttes de pouvoir qui structurent le champ – ou alors seulement de façon marginale²².

Une troisième approche propose des outils susceptibles de combler partiellement cette lacune. L'enquête menée par la sociologue Sirma Bilge (2013) éclaire en effet les dynamiques raciales qui s'expriment et se jouent à travers les discours produits dans le contexte de la controverse des accommodements raisonnables de 2007. Sa grille d'analyse est ancrée dans une conception foucauldienne du pouvoir et dans les *Critical Race Theories*. Bilge part de l'hypothèse que les discours exemplifiés par le

²⁰ Cette notion est définie dans les termes suivants : il s'agit d'une « coalition idéologique qui exploite des ressources organisationnelles et symboliques communes et qui opère une division du travail intellectuel visant à couvrir une diversité de registres langagiers et d'espaces médiatiques et institutionnels » (Pottle et Couture, 2012 : 150).

²¹ Ce travail s'appuie notamment sur une recherche bibliométrique menée sur douze revues d'idées entre 2003 et 2008 (Bernier-Renaud, Couture et St-Louis, 2011).

²² C'est d'ailleurs à partir d'une grille de lecture similaire que Gisèle Sapiro (2015), Pascal Durand et Sarah Sindaco (2015a; 2015b) ont proposé d'examen les discours « néo-réactionnaire » en France.

document qu'elle examine²³ cachent un sous-texte racialisé. Les présupposés qui les structurent seraient façonnés « par la formation raciale dominante au Québec et orientés par son habitus blanc » (*Ibid.* : 158, je traduis). Ils contribueraient à réifier une frontière symbolique entre un « Nous » propriétaire de l'espace national et un « Eux » objet de la volonté nationale. L'analyse montre de quelles façons le discours vient légitimer la prérogative des premiers à gouverner les seconds. L'objet discursif est ainsi traité comme une « technologie de gouvernementalité » des populations racisées. Cette approche souligne — à juste titre, me semble-t-il — que les discours ne sauraient être complètement dissociés des rapports ethniques et raciaux au sein desquels ils sont produits. Mais, précisément, ces dynamiques raciales sont envisagées à travers un cadre théorique qui accorde une attention moins centrale aux rapports sociaux en amont de la formation des groupes et de la constitution des frontières (Juteau, 2015).

Ce tour d'horizon permet de clarifier le statut que j'accorde, pour ma part, aux discours analysés dans ce mémoire. Certes, je mobilise un matériau de nature textuelle, mais celui-ci m'intéresse surtout dans la mesure où il dit quelque chose sur les rapports concrets (de sexe, d'ethnicité et de classe) qui traversent les formations sociales – à travers la manière dont ces rapports sont pensés. Je me réfère ici à Elsa Galerland, dont j'adopte la posture vis-à-vis du discours : « Faute de pouvoir remonter la chaîne de sa production, on peut néanmoins avancer qu'il reflète un état des rapports de forces. Inversement, [les discours] informent les conflits sociaux, ils contribuent à modeler les rapports de force » (Galerand, 2007 : 307-308). Autrement dit, les discours expriment les rapports en jeu et ils y participent (Guillaumin, 2002 [1972]).

²³ Il s'agit de la « lettre à la nation » signée par Mario Dumont en 2007, alors qu'il dirigeait l'Action démocratique du Québec. Cette intervention politique est jugée significative du point de vue du déploiement d'un discours « nationaliste conservateur » au Québec.

1.2.3 La notion de populisme permet-elle d'expliquer la mobilisation d'un argumentaire en termes de classes ?

Dans les travaux cités jusqu'à présent, le concept de populisme est mobilisé pour rendre compte de la construction d'un antagonisme entre élites et classes populaires qui s'observe au sein des discours républicains-conservateurs. Selon Belkhodja, la référence à ce clivage relève d'une rhétorique qui « se rapproche du style populiste du langage » (Belkhodja, 2008 : 97). L'article de Sirma Bilge, quant à lui, traite cette rhétorique populiste comme une stratégie qui détourne l'attention du processus de gouvernementalité racialisée à l'œuvre. Piotte et Couture estiment eux aussi que les références favorables aux classes populaires participent d'objectifs stratégiques. Ce populisme est « tactique », disent-ils, dans la mesure où il n'est que circonstanciel.

Si l'idée d'interroger les contextes dans lesquels cette rhétorique est mobilisée est loin d'être inintéressante, elle néglige à mes yeux d'en problématiser le contenu²⁴. C'est cette zone d'ombre que je souhaite éclairer à travers ce mémoire. Or, dans cette entreprise, le concept de populisme constitue selon moi un obstacle bien plus qu'un outil explicatif. J'expose ici les arguments qui justifient son éviction.

Défini comme un style politique centré sur une division fondamentale de la société entre deux groupes homogènes et antagoniques – le peuple et l'élite –, le concept de populisme est doté d'un certain potentiel heuristique pour procéder à l'analyse des discours à l'étude (Mudde, 2004 : 543). Il pourrait en effet donner lieu à une stratégie de recherche visant à déterminer dans quelle mesure ces discours présentent les caractéristiques identifiées au style populiste dans la littérature scientifique sur ce phénomène²⁵. Ce n'est pourtant pas la stratégie qui est poursuivie dans ce mémoire.

²⁴ Je précise d'ailleurs que, malgré les limites qu'ils présentent pour ma propre démarche, tous les travaux que j'ai recensés dans cette section apportent un éclairage fort pertinent sur l'objet d'étude.

²⁵ C'est d'ailleurs la stratégie suivie par le politologue Frédéric Boily dans un ouvrage de 2008 comparant les discours produits par l'ADQ avec ceux des formations politiques populistes

Une première raison tient au fait que certains des représentants du courant républicain-conservateur se revendiquent explicitement d'une analyse de classes.

Ainsi, selon Mathieu Bock-Côté,

la « guerre culturelle » se transcrit sans peine dans le registre de la « lutte des classes » - on dira aussi que le sentiment de décadence s'est diffusé inégalement selon les couches sociales et les franges de la population. La sociologie des classes sociales, longtemps confisquée par le marxisme, est indispensable à la pratique de la sociologie politique [...]. Mais pour réintégrer la notion de classe, en lien avec les rapports de pouvoir qui les articulent entre elles, la sociologie doit s'affranchir du cadre théorique dominant dominé par le paradigme antidiscriminatoire (Bock-Côté, 2013 : 349).

Certes, l'opposition entre élites et classes populaires représente une taxinomie concurrente à celle qui est mise de l'avant dans l'analyse marxienne des classes sociales (Bühr, 2012; Pfefferkorn, 2007; Wright, 2015). L'auteur de l'extrait cité le reconnaît lui-même. Il est tout aussi vrai que ce type d'opposition a fait l'objet d'analyses fouillées dans la littérature sur le populisme (Birnbäum, 2012). Cependant, le fait que cette taxinomie soit présentée *comme une analyse de classe* par ses défenseurs n'est pas sans importance. L'ambition affichée, dans l'extrait qui précède, est de réintégrer la notion de classe sociale au sein d'un appareil sociologique affranchi des contraintes des cadres théoriques rivaux. Conséquent, il y a lieu d'examiner la conceptualisation des classes sociales produite par les discours républicains-conservateurs à partir des outils fournis par la littérature sociologique sur les rapports de classe et sur leur articulation aux autres rapports sociaux.

Une deuxième raison me pousse à écarter la notion de populisme. Plusieurs travaux de définition ont tendance à opérer une distinction plus ou moins nette entre le populisme de gauche et le populisme de droite. Le premier est souvent présenté comme essentiellement égalitariste, contrairement au second (Mudde, 2007 : 30).

européennes. Boily soutenait notamment que le discours adéquiste avait évolué d'une forme de populiste « protestataire » à un populisme « identitaire » entre 2003 et 2007 (Boily, 2008).

Pour certains auteurs, le populisme de droite aurait comme particularité d'ajouter un troisième acteur à l'opposition peuple/élite : les minorités ethniques et sexuelles (Judis, 2016 : 15). C'est vers elles que serait dirigée une part du ressentiment populaire, alors que le populisme de gauche se contenterait de s'en prendre à l'élite économique et politique. Or, il me paraît important d'éviter de tenir cette démarcation pour acquise dans l'analyse des discours républicains-conservateurs. Il me semble en effet que les choses ne sont pas aussi simples et que cet a priori risque de dissimuler certaines convergences entre les différentes formes que prennent ces discours – au plan de la dépolitisation des rapports ethniques et des rapports de sexe, notamment. C'est en tout cas l'une des hypothèses que je voulais tester.

1.3 Les hypothèses générale et spécifiques

Ce mémoire se démarque surtout des travaux précédents par sa manière de problématiser l'objet. Cette façon de construire la problématique doit beaucoup aux prémisses à partir desquelles je raisonne, prémisses ancrées dans une sociologie des rapports sociaux. Dans cette perspective, le conflit de classes est défini comme un principe de division des formations sociales en groupes aux intérêts antagoniques. Sur ce plan, il partage des propriétés avec les contradictions en termes de sexe ou d'ethnicité. Chacun de ces rapports est vu comme produisant des groupes différenciés, hiérarchisés et opposés. Leur exposition entre en tension avec toute tentative de fournir une représentation lisse et cohérente de la nation.

Or, les choses se présentent autrement dans les discours que je prends pour objet. Si les luttes féministes et antiracistes y sont critiquées pour leur potentiel de fragmentation du sujet politique national, la lutte des classes est quant à elle mise de l'avant. L'opposition entre les intérêts de l'élite et des classes populaires fait l'objet d'un traitement particulier : elle apparaît en effet comme un axe légitime de polarisation, contrairement aux antagonismes liés au genre ou à l'ethnicité. Par

ailleurs, son exposition cohabite avec une défense de la nation comme entité « une et indivisible ». Les deux éléments semblent même se renforcer mutuellement. Comment la tension entre l'un et l'autre est-elle surmontée – ou, du moins, comment est-elle gérée – dans les discours républicains-conservateurs ?

En écartant les hypothèses en termes de pure manipulation ou de simple stratégie de diversion, on peut supposer que nous sommes en présence d'autres catégories de perception du monde social conçues à d'autres fins que celles à partir desquelles je raisonne. À ma question générale correspond donc une hypothèse alternative, que je cherche à tester empiriquement à travers ce mémoire : les discours républicains-conservateurs redéfinissent les idées de classes et de conflits sociaux, de manière à les rendre compatibles avec la défense d'une représentation unitaire de la nation. Cette redéfinition contribue à légitimer certaines luttes et à en délégitimer d'autres. Ainsi, elle occulte les rapports inégalitaires entre les groupes ethniques et les catégories sexuelles – permettant aux dominants de ces rapports de définir en termes d'intérêts communs des intérêts qui se réduisent davantage aux leurs (Juteau, 2015 : 256).

Cette hypothèse cherche à éviter les explications simplificatrices qui évoquent la mauvaise volonté des producteurs de discours, ou qui se contentent de dénoncer le caractère « populiste » de leur argumentaire – une explication qui, on l'a vu, ne prend pas au sérieux le fait que les républicains-conservateurs se revendiquent parfois explicitement d'une certaine forme d'analyse de classes. Mon hypothèse s'intéresse davantage aux liens entre le contenu des discours et la position occupée dans les rapports sociaux par ceux qui les formulent (Juteau-Lee, 1988). Les analyses en termes de luttes au sein du champ intellectuel font déjà un pas en ce sens, mais elles prennent rarement en considération les dimensions sexuée et ethnicisée de ces conflits.

Mon hypothèse s'inspire notamment des travaux de Pierre Bourdieu, pour qui la définition de la lutte des classes est elle-même l'enjeu d'une lutte « pour le pouvoir de conserver ou de transformer le monde social en conservant ou en transformant les catégories de perception de ce monde » (Bourdieu, 1984 : 6). Autrement dit, la sociologie doit s'intéresser à la lutte symbolique pour la représentation légitime de la réalité sociale, qui est elle-même une dimension des luttes concrètes – entre classes sociales, mais aussi entre classes de sexe et entre groupes ethniques. Cette proposition trouve également des échos dans les travaux de Colette Guillaumin, qui appréhende les phénomènes « idéologico-discursifs » comme « face mentale » des rapports sociaux. Guillaumin vient ainsi souligner que les catégories de perception du social font partie intégrante de l'espace conflictuel dont elles visent à rendre compte (Guillaumin, 1978b; 1995). Elles sont produites par les rapports sociaux, mais elles peuvent contribuer à en assurer la permanence en inclinant les agents à les accepter comme allant de soi ou faciliter leur transformation en leur faisant perdre leur caractère d'évidence.

À partir des réflexions de Bourdieu et de Guillaumin, mon hypothèse cherche à déplacer le regard vers le contenu de l'argumentaire en termes de conflit de classes observé dans les discours à l'étude – vers les catégories de perception du monde social produites par ces discours et vers ce qu'elles permettent de légitimer ou de délégitimer.

Cependant, la mise à l'épreuve de cette proposition appelait une spécification du questionnement général. Pour y répondre, il a fallu se demander comment sont conceptualisés, au sein des discours républicains-conservateurs : (a) les enjeux du conflit de classes; (b) les classes sociales elles-mêmes, en tant qu'acteurs de ce conflit; et (c) les conflits relatifs au genre et à l'ethnicité, par comparaison aux luttes entre les classes. Une sous-question visait également à déterminer si ces

conceptualisations diffèrent ou convergent selon que leurs producteurs se présentent comme de gauche ou de droite.

Mes observations exploratoires m'ont permis de formuler une série d'hypothèses spécifiques qui permettent d'opérationnaliser l'hypothèse générale. Les trois premières portent sur la conceptualisation des enjeux du conflit de classe, de ses acteurs et de son statut par rapport aux autres contradictions sociales. Je supposais ainsi que les discours à l'étude allaient présenter les caractéristiques suivantes :

- a. L'affrontement entre les différentes classes sociales y est pensé comme ayant pour enjeu la sauvegarde de l'identité nationale davantage que celui du travail et de son exploitation;
- b. Les classes y sont dépeintes comme des totalités indivisibles plutôt que comme des ensembles intrinsèquement clivés par les rapports sociaux de sexe et d'ethnicité. Autrement dit, elles sont pensées comme des catégories exemptes de contradictions internes;
- c. Ainsi conceptualisée, la lutte des classes est comprise comme étant de toute autre nature que les autres conflits qui, eux, sont délégitimés. C'est ainsi qu'est rendue possible la légitimation d'un renforcement de l'unité nationale à *travers* la mobilisation d'un argumentaire axé sur le conflit de classe. C'est aussi cette vision de la conflictualité qui explique que soient critiquées des revendications féministes et antiracistes, perçues comme sans propriétés communes avec la (seule) lutte légitimée.

Enfin, une dernière hypothèse se penche sur la question de l'hétérogénéité politique de la nébuleuse républicaine-conservatrice. Je présumais qu'en dépit des différences qui pourraient être observées dans les productions se revendiquant de la gauche et de la droite, des constantes pourraient être dégagées dans la façon d'appréhender les conflits sociaux, leurs acteurs et leurs enjeux. J'ai accordé à cette hypothèse un statut transversal par rapport aux précédentes, qui portent sur des aspects précis du contenu des discours étudiés. Cela entraîne une démarche d'enquête particulière qui sera précisée dans la section portant sur la méthodologie de la recherche. Mais il faut d'abord dire quelques mots sur les références théoriques qui sont mobilisées tout au long de ce mémoire.

1.4 Un aperçu du cadrage théorique et des axes mobilisés²⁶

Cette recherche voudrait donc éclairer le travail de redéfinition de l'idée de lutte des classes opéré dans et par les discours républicains-conservateurs. Or, l'hypothèse d'une redéfinition qui oriente ma recherche implique en elle-même un référent initial. La démarche proposée ici nécessite de préciser les appuis théoriques à partir desquels je tente de rendre compte des écarts ou des prises de distance des discours à l'étude. Elle implique donc de donner à voir la construction d'une compréhension préalable des idées de classe et de conflictualité, compréhension à l'aune de laquelle les déplacements de définition et leurs enjeux sont analysés.

Or, comme cela a déjà été montré, le concept de classe fait l'objet d'une lutte symbolique pour la définition légitime de la réalité. Cette lutte de classement, partie prenante de la conflictualité sociale, a elle-même pour enjeu la constitution des groupes. Ces luttes symboliques contribuent en effet à faire les groupes ou à les défaire : leurs issues produisent des effets de réalité. Ce mémoire s'inscrit *de facto* dans cette dynamique.

Je propose ainsi de prendre appui sur les redéfinitions féministes matérialistes²⁷ issues de la sociologie des rapports sociaux (Kergoat, 2009; Dunezat, 2016) pour rendre compte des implications du recours à l'idée de lutte de classes dans les discours républicains-conservateurs. Il s'agit ainsi de confronter la manière dont ces discours travaillent l'idée de classe à une conception qui tient compte de l'analogie et

²⁶ Je remercie Elsa Galerand pour ses précieux conseils dans la rédaction de cette section.

²⁷ Étant donné que ces termes sont revendiqués par de nombreuses positions rivales (je pense ici aux débats entre féministes matérialistes, féministes marxistes, marxisme queer...) je dois préciser que je les utilise pour faire référence à une manière spécifique de retravailler le cadre analytique marxien pour théoriser les rapports constitutifs des catégories de sexe (et d'ethnicité), de même que leur articulation avec les rapports sociaux de classe. Cette approche a surtout été élaborée à partir des champs des études féministes (Guillaumin, 1978a; Juteau et Laurin-Frenette, 1988; Delphy, 2013a, 2013b; Kergoat, 2009) et des relations ethniques (Guillaumin, 2002 [1972]; Juteau, 2015). Elle ne se confond *ni* avec le féminisme marxiste, *ni* avec le féminisme différentialiste, *ni* avec les approches dites poststructuralistes ou postmodernes.

de l'articulation entre les divers rapports sociaux. Dans cette perspective, la classe est envisagée en tant que rapport plutôt qu'en tant que chose (Galerand, 2015 : 185-186). C'est aussi le cas pour les catégories de sexe et d'ethnicité. Cette approche se situe donc dans le droit fil des définitions marxistes de la classe (Bihr, 2012; Pfefferkorn, 2007; Thompson, 2012), mais elle vient complexifier cette appréhension en prenant acte de la pluralité des rapports sociaux.

C'est à travers ce prisme que j'analyse les usages du référent de classe dans les discours républicains-conservateurs. Je fais donc fréquemment référence aux travaux de Colette Guillaumin, Christine Delphy, Danielle Juteau, Danièle Kergoat, Elsa Galerand et Xavier Dunezat²⁸. Plus précisément, je mobilise quatre axes issus de ce « travail collectif de théorisation » (Galerand, 2015 : 181), sur lesquels s'appuient mes hypothèses spécifiques :

- a. Un raisonnement matérialiste qui accorde une centralité au travail et à l'exploitation dans sa compréhension des rapports sociaux (Delphy, 1982), y compris les rapports sociaux de classes (Bihr, 2012; Pfefferkorn, 2007);
- b. Une redéfinition des classes sociales en tant qu'ensembles intrinsèquement clivés par les rapports de sexe et par les rapports ethniques (Hirata et Kergoat, 2003);
- c. Une analyse en termes de consubstantialité des rapports sociaux (Kergoat, 2009; Galerand et Kergoat, 2014b), qui prend acte de l'analogie structurelle (Guillaumin, 2016 [1981]) entre chaque rapport particulier et qui propose dès lors de ne pas réserver le mode d'explication matérialiste au seul rapport de classes;
- d. Une théorisation du discours et de l'idéologie comme « face mentale » des rapports sociaux, qui implique de redéfinir en profondeur ce qui est entendu par les étiquettes « de gauche » et « de droite » (Guillaumin, 1995 [1988]; Capitan et Guillaumin, 1997). Cet axe est mobilisé pour rendre compte des convergences et des divergences observées dans les discours qui se revendiquent de la gauche ou de la droite au sein du corpus constitué.

Ces différents axes théoriques seront développés aux chapitres II, III et IV, ainsi que dans la conclusion générale, pour ce qui concerne le quatrième axe. À chaque fois, il s'agit d'exposer le cadre de référence à partir duquel j'examine les redéfinitions qui

²⁸ Bien entendu, le courant du féminisme matérialiste ne se résume pas à ces six sociologues. Ma sélection est liée à la pertinence des travaux mobilisés au regard de la problématique de ma recherche.

s'observent dans les discours républicains-conservateurs – et à partir duquel je propose une évaluation des apports et des limites qu'impliquent chaque façon de représenter le monde social et les antagonismes qui le traversent.

Il convient d'insister sur le sens que je donne à cette démarche. Il ne s'agit guère de critiquer les redéfinitions observées au nom d'une prétendue « pureté » de l'analyse marxienne des classes sociales. À vrai dire, je serai moi-même assez mal placé pour mener un tel procès, car je raisonne dans ce mémoire à partir des redéfinitions imposées par la sociologie des rapports sociaux à plusieurs concepts issus de la tradition marxiste : classe, exploitation, travail, rapport social... Je participe en effet d'une approche qui se revendique des principes du matérialisme historique, mais qui se distancie des applications qu'en ont faites de nombreux des marxistes. Il n'est donc pas question d'adopter une « attitude religieuse » vis-à-vis des écrits de Marx – et, sur cette base, de distribuer les accusations d'« hérésie » aux auteur-e-s de mon corpus (Delphy, 1982 : 57).

Cependant, il s'agit bien de faire voir que chaque redéfinition a des implications sur les plans théorique et pratique. Que chacune d'elles contribue à rendre visibles certains aspects du réel et à en occulter d'autres – voire à politiser ou à dépolitiser ces différentes parts de la réalité sociale. Et, ce faisant, de montrer que les catégories de perception du conflit social sont elles-mêmes un enjeu d'une lutte « inséparablement théorique et pratique » (Bourdieu, 1984 : 6).

Cette mise en perspective n'épuise évidemment pas les débats en cours et ne rend pas compte de toute la lutte de classement qui se joue aujourd'hui autour du concept de classe. Celle-ci implique bien d'autres points de vue, auteur-e-s, théorisations et définitions. Le concept de classe est sans doute l'un des plus discutés (et disputés) en sociologie. Par conséquent, d'autres cadrages théoriques produiraient d'autres analyses et s'inscriraient autrement dans les débats qui me préoccupent ici. Cette

recherche participe inévitablement de ces débats et assume ainsi son caractère « partiel et partial » (Juteau-Lee, 1981).

1.5 La démarche méthodologique

Pour mettre mes hypothèses à l'épreuve, j'ai analysé un ensemble de discours associés à la tendance républicaine-conservatrice du nationalisme québécois. J'ai constitué un corpus de 70 textes sélectionnés au sein de deux revues d'idées : *Argument* et *L'Action nationale*. Je présente ici les choix méthodologiques effectués dans le cadre de cette analyse discursive.

1.5.1 Deux revues comme terrain d'enquête : *L'Action nationale* et *Argument*

Le corpus examiné est issu de deux revues d'idées québécoises : *L'Action nationale* et *Argument*. Les revues d'idées constituent un espace de communication intermédiaire entre l'écriture scientifique et l'écriture journalistique. Autrement dit, cette catégorie de publications correspond à une portion de la production intellectuelle qui se situe à distance des contraintes liées à l'instantanéité de la presse quotidienne aussi bien que des exigences de la recherche universitaire spécialisée (Bernier-Renaud, Couture et St-Louis, 2011). Il s'agit donc d'un espace de débats où différents points de vue se confrontent et entrent en dialogue, le plus souvent sous la forme de l'essai argumentatif.

Par ailleurs, la recension des écrits permet de constater que les discours républicains-conservateurs trouvent dans certaines revues d'idées un espace de diffusion privilégié (Belkhodja, 2008; Piote et Couture, 2012). Plusieurs travaux indiquent en effet que ces discours sont particulièrement représentés dans les revues *Argument* et *L'Action nationale* (Belkhodja, 2008; Bernier-Renaud, Couture et St-Louis, 2011; Piote et

Couture, 2012). Il me semblait donc pertinent de me tourner vers elles pour constituer le corpus.

Fondée en 1998, la revue *Argument* se présente comme indépendante de toute idéologie politique. Sur son site Internet, il est néanmoins affirmé que la revue « s'est faite l'écho d'une sensibilité intellectuelle nouvelle au Québec »²⁹. Cette présentation reprend ainsi l'une des principales étiquettes employées dans les débats autour de la tendance républicaine-conservatrice : la « nouvelle sensibilité ». *Argument* publie deux numéros par année ainsi que du contenu exclusif sur le web.

La revue *L'Action nationale* a quant à elle un historique beaucoup plus long. Elle a été fondée en 1917 (d'abord sous le nom de *L'Action française*) par un collectif dont faisait partie l'abbé Lionel Groulx. Elle assume aujourd'hui une ligne éditoriale nationaliste et indépendantiste. Il est aussi intéressant de noter que, sur le plan des rapports de classes, thème qui se situe au cœur de ce mémoire, la revue dit faire « la promotion d'un Québec qui ne serait plus coupé en deux, mais au contraire solidairement réuni³⁰ ». *L'Action nationale* publie dix numéros par année.

Le choix de ces deux revues a par ailleurs été fait en fonction des exigences de ma problématique, qui implique à la fois des critères d'homogénéité et de diversification interne. Il devait s'agir de revues qui publient des idées nationalistes et où la position républicaine-conservatrice est défendue (sans toutefois devoir être la seule posture représentée). Par ailleurs, je devais pouvoir y trouver des textes qui se revendiquent de positionnements idéologiques divers relativement au clivage gauche/droite³¹.

²⁹ « Qui nous sommes », site web de la revue *Argument*, <http://www.revueargument.ca/la-revue.html>, page consultée le 14 juillet 2017

³⁰ « Qui sommes-nous ? », site web de la revue *L'Action nationale*, <http://action-nationale.qc.ca/a-propos/103-qui-sommes-nous>, page consultée le 14 juillet 2017.

³¹ À ce titre, j'avais d'abord envisagé inclure la revue *Liberté* parmi les périodiques au sein desquels opérer la sélection du corpus. Je croyais pouvoir y trouver davantage de textes associés à la position républicaine-conservatrice et se revendiquant par ailleurs de la gauche. Or, bien qu'elle publie des

Je précise que, dans ce mémoire, les revues sont traitées comme un terrain d'enquête et non comme un objet d'étude en soi. Il existe tout un champ de recherches issu des études littéraires qui se consacre à l'analyse des revues, en mobilisant notamment les notions de réseaux et de sociabilités intellectuelles (Lacroix et Martel, 2012). Ici, les revues sont plutôt envisagées comme des espaces où peuvent être observées les discussions autour l'idée de classe dans les discours républicains-conservateurs. Ce sont ces discussions qui constituent mon véritable objet.

1.5.2 La sélection du corpus

J'ai appliqué une procédure d'échantillonnage non probabiliste par choix raisonné aux revues *Argument* et *L'Action nationale*. La sélection portait sur une période comprise entre 2006 et 2016, puisque les débats sur les frontières et les contenus de l'identité nationale se sont intensifiés au milieu des années 2000 et se poursuivent à ce jour (Piotte et Couture, 2012; Dufour et Forcier, 2014)³².

Deux critères de sélection ont guidé le choix des articles. 1 – Il devait évidemment s'agir de textes pouvant être associés à la tendance républicaine-conservatrice du nationalisme québécois telle que je l'ai définie précédemment. À ce titre, j'ai porté une attention particulière à certaines dimensions, comme la critique de la fragmentation sociale (attribuée au multiculturalisme, à l'antiracisme ou au féminisme) ou la défense d'une identité nationale forte et cohérente; 2 – Les textes

essais politiques, *Liberté* demeure avant tout une revue littéraire (Nadon, 2016). Il y avait donc un décalage important avec les types de textes rencontrés dans *L'Action nationale* et *Argument*. En outre, le volume de textes répondant à mes critères de sélection dans les deux premières revues était déjà considérable. J'ai donc renoncé à appliquer la procédure de sélection à la revue *Liberté*.

³² En 2006, la Cour suprême du Canada a infirmé le jugement de la Cour d'appel du Québec dans l'affaire Multani, qui concernait le port du kirpan à l'école. Cet événement est venu alimenter les remises en causes du multiculturalisme au Québec. C'est ce qui justifie le choix de 2006 comme année de départ. La sélection du corpus a été réalisée entre novembre et décembre 2016, ce qui explique que je me sois arrêté à cette année plutôt qu'en 2017, année de rédaction de ce mémoire.

devaient traiter de la thématique des classes sociales, peu importe l'importance qui lui était accordée dans l'argumentation générale. Il n'était pas nécessaire que le concept de classe soit proprement employé. J'ai ainsi retenu des textes qui faisaient plutôt référence à « l'élite », aux « couches supérieures » ou aux « milieux populaires ». Bien que ces termes ne soient pas équivalents, j'ai choisi de les traiter comme tels à cette étape étant donné qu'ils sont généralement employés sans distinction dans le corpus. Ce qui importait par-dessus tout était que les textes comportent au moins une référence à des groupements d'individus partageant une même position sociale en fonction de critères liés à la classe – par opposition à des catégories définies sur la base du sexe, de l'ethnicité ou de l'âge, par exemple.

J'ai effectué une première sélection qui visait à identifier un ensemble de textes pouvant être associés au courant républicain-conservateur. Pour cette étape, j'ai travaillé avec l'index analytique *REPÈRE*³³. J'ai d'abord réalisé un prétest en consultant les tables des matières de certains numéros des deux revues à l'étude. Grâce à cette exploration non exhaustive, j'ai été en mesure d'identifier plusieurs articles portant sur des thématiques significatives du point de vue de la nébuleuse républicaine-conservatrice. Cela m'a permis d'élaborer une liste des descripteurs (vedettes-matière) assignés par *REPÈRE* à ces articles³⁴. J'ai utilisé ces mots-clés pour recenser les textes dans la base de données, et ce, de manière systématique pour chaque numéro des revues *Argument* et *L'Action nationale* publié entre janvier 2006 et novembre 2016³⁵. Une lecture du résumé de chaque article inclus dans les résultats de la requête m'a ensuite permis d'éliminer les unités non pertinentes. À l'issue de

³³ Je remercie Lucie Comeau, technicienne en documentation à la bibliothèque centrale de l'UQAM, pour ses précieux conseils à cette étape.

³⁴ La liste détaillée des mots-clés utilisés à cette étape ainsi qu'à la suivante peut être consultée en annexe.

³⁵ À vrai dire, les articles parus dans les numéros les plus récents (2016) n'avaient pas encore été indexés dans *REPÈRE* au moment de compléter la sélection du corpus. Pour ces quelques numéros ainsi que pour les exclusivités Web de la revue *Argument*, j'ai plutôt procédé en survolant le contenu des articles.

cette première étape, j'avais identifié 155 textes (107 dans *L'Action nationale* et 48 dans *Argument*³⁶).

Parmi cet ensemble de textes, je souhaitais ne retenir que ceux qui abordaient la thématique des classes sociales. Bien souvent, la seule lecture du résumé ne suffisait pas à déterminer si cette exigence était remplie. J'ai donc élaboré une liste de mots-clés associés à ce thème, en prenant notamment appui sur un premier examen exploratoire des textes sélectionnés. J'ai effectué une recherche systématique dans ces 155 textes à partir de cet ensemble de mots-clés³⁷. Une lecture approfondie des articles retenus à l'issue de cette étape m'a permis d'éliminer à nouveau les unités non pertinentes. C'est ainsi que j'ai constitué un corpus de 70 textes répondant aux critères établis. Je voudrais maintenant dire quelques mots sur les caractéristiques de ce corpus.

1.5.3 Une brève description du corpus

Les textes qui composent le corpus se distribuent inégalement entre une trentaine d'auteur-e-s. Au sein de la nébuleuse républicaine-conservatrice, certains auteur-e-s produisent déjà beaucoup plus que les autres. Les écarts sont d'autant plus marqués que ma sélection se limite à certaines thématiques très précises. Mathieu Bock-Côté, sociologue et personnalité médiatique bien connue du grand public, se démarque tout particulièrement sur ce plan. À lui seul, il a écrit un peu plus du tiers (25/70) des textes soumis à l'analyse. Cela s'explique notamment par le fait qu'il a amplement

³⁶ Cet écart n'est pas surprenant, compte tenu de la fréquence de publication très inégale de chacune des revues.

³⁷ Je remercie le personnel de la revue *L'Action nationale* pour m'avoir gracieusement donné accès à des versions électroniques des textes en question. Les articles de la revue *Argument* sont accessibles en ligne, mais seulement jusqu'à 2012. J'ai numérisé les versions imprimées de tous les textes postérieurs à cette date afin de pouvoir effectuer une recherche par mots-clés via un outil de reconnaissance textuelle. Malheureusement, cette procédure est moins fiable que lorsque la recherche est pratiquée sur des textes en format électronique.

développé la question des classes sociales en lien avec les débats sur le multiculturalisme et le féminisme. Il a d'ailleurs abordé ces enjeux dans certains chapitres de sa thèse doctorale (Bock-Côté, 2013 : 344-352), dans ses livres (Bock-Côté, 2007a; 2012a; 2016) et dans certains articles académiques (Bock-Côté, 2007b; 2012b)³⁸. On peut dès lors affirmer qu'il est la figure centrale de ce corpus³⁹. Après lui, les auteurs les plus prolifiques de ce corpus (avec cinq textes chacun) sont le politologue Danic Parenteau et Simon-Pierre Savard-Tremblay, qui préside l'organisation Génération nationale.

Sans prétendre à une quelconque représentativité en termes de proportionnalité des discours représentés, le corpus me donne accès à un échantillon diversifié des productions de la nébuleuse républicaine-conservatrice au Québec. C'est cette diversité qui est intéressante et qui permet de saisir les multiples aspects des propos tenus. Car on le sait, cette nébuleuse est hétérogène sur le plan des orientations politiques revendiquées. Ce qui unit les différents textes, c'est l'attachement à une conception totalisante de la société québécoise rassemblée autour du groupe ethnique majoritaire. Or, certains articles se positionnent explicitement dans la lignée du conservatisme ou de la droite, tandis que d'autres se revendiquent de la gauche – en reprenant par exemple un slogan des années 1960 : « Indépendance et socialisme ». Plusieurs ne s'associent à aucune étiquette politique (mis à part le nationalisme) et certains remettent en cause la pertinence du clivage gauche/droite. De façon schématique, on peut dire que deux pôles s'opposent dans le corpus, et qu'entre les deux se déploie un continuum de positions intermédiaires plus ou moins distinctes.

³⁸ Ces contributions ne sont pas soumises à une analyse discursive dans ce mémoire, car le corpus est exclusivement issu des revues *Argument* et *L'Action nationale*. Néanmoins, ma lecture de ces travaux me laisse penser qu'on peut y observer une structure argumentative semblable à celle que j'analyse ici.

³⁹ Ce constat diffère des résultats obtenus par Piote et Couture (2012), qui identifient plutôt Jacques Beauchemin comme figure centrale de la nébuleuse républicaine-conservatrice. C'est qu'ils travaillent avec un matériau différent du mien et utilisent d'autres critères, comme le nombre de fois où un auteur est cité par ses pairs. Dans mon corpus, Jacques Beauchemin est l'auteur d'un seul article. Il n'en demeure pas moins une figure importante de ces débats.

Du côté gauche, on retrouve la tendance qui se revendique du républicanisme socialiste ou de la « gauche du commun »⁴⁰. Les textes associés à ce courant ont tendance à formuler une critique plus radicale du capitalisme, voire à considérer qu'une souveraineté nationale véritable ne saurait s'accomplir sans affranchissement de ce mode d'organisation de l'économie. On y trouve également des références plus favorables à la tradition marxiste et à la pensée critique. Dans le corpus, la figure exemplaire de cette position est Éric Martin⁴¹. On peut également y associer un auteur comme Gilles Labelle. Pierre Dubuc s'en rapproche aussi, mais dans une perspective plus sociale-démocrate.

Du côté droit, on trouve un courant qui se définit ouvertement comme conservateur ou « de droite ». Les textes associés à ce pôle présentent bien une certaine critique du libéralisme économique, de la postmodernité et de la mondialisation capitaliste. À la différence de la tendance du républicanisme socialiste, cependant, le courant conservateur ne se définit pas comme anticapitaliste et se positionne défavorablement par rapport à la tradition marxiste – qui est parfois mise en relation avec le totalitarisme soviétique. La figure la plus exemplaire de cette position est Mathieu Bock-Côté. On peut aussi penser à Éric Bédard, bien que chaque personnalité ait des positions qui lui sont propres.

Sur le plan formel, la grande majorité des textes du corpus peuvent être décrits comme des essais argumentatifs. J'ai aussi retenu, dans une moindre mesure, quelques entrevues et recensions d'ouvrages. Il va sans dire que, dans ces cas précis,

⁴⁰ Je reprends ici l'expression employée par Éric Martin et Maxime Ouellet, qui déplorent la confusion entraînée par une étiquette qu'ils avaient préalablement utilisée, « conservatisme de gauche ». Ils souhaitent aujourd'hui s'en distancier pour de bon, et lui préfèrent le terme « gauche du commun ». Ce dernier est employé de manière interchangeable avec l'étiquette « républicanisme socialiste ». Voir à nouveau Éric Martin et Maxime Ouellet, « L'individualisme a créé une méfiance envers le commun », *Le Comptoir*, en ligne, <https://comptoir.org/2016/06/22/eric-martin-et-maxime-ouellet-lindividualisme-a-cree-une-mefiance-envers-le-commun/>

⁴¹ Éric Martin a d'ailleurs écrit un essai intitulé *Un pays en commun. Socialisme et indépendance au Québec*. Je précise que la parution de ce livre est postérieure à la rédaction du présent mémoire.

j'ai concentré mon analyse sur les propos développés dans les textes du corpus et non sur les extraits de seconde main – exception faite de rares exemples où les propos rapportés étaient commentés favorablement ou défavorablement, ce qui devenait significatif pour mon analyse.

Enfin, une dernière remarque doit être faite quant aux caractéristiques du corpus. Sur les trente auteur-e-s ayant produit les 70 textes analysés, seulement deux sont des femmes; tous les autres sont des hommes. Compte tenu du caractère non probabiliste de la méthode d'échantillonnage retenue, il n'est pas possible de généraliser ce constat au-delà du corpus. Néanmoins, comme il sera question du traitement des rapports de sexe dans les extraits analysés (cf. chapitre IV), cette information mérite à mes yeux d'être notée⁴².

1.5.4 La procédure d'analyse

Pour mettre mes hypothèses à l'épreuve, j'ai lu et relu les textes sélectionnés en isolant les extraits pertinents au regard de trois thèmes. Il s'agissait d'analyser, de manière successive, le mode d'appréhension : (a) des enjeux des conflits de classes; (b) des acteurs de ces conflits (i.e. les classes sociales elles-mêmes); et (c) des conflits relatifs à l'ethnicité et au genre. L'objectif poursuivi via un tel découpage du matériau était double. D'abord, il s'agissait d'identifier les modalités selon lesquelles l'idée de classe est redéfinie à travers les discours républicains-conservateurs, de manière à la rendre compatible avec une vision unitaire de la nation. Il fallait ensuite examiner le traitement des « autres fronts de lutte », à savoir les rapports ethniques et les rapports de sexe⁴³, pour déterminer en quoi leur conceptualisation diffère de celle qui est

⁴² Je n'oserais pas m'avancer sur l'appartenance ethnique des producteurs de discours à partir de leurs seuls noms, bien qu'il me semble plausible de penser qu'une majorité d'entre eux sont membres du groupe ethnique majoritaire au Québec. Je ne dispose d'aucune information sur l'appartenance de classe des auteur-e-s.

⁴³ « Autres fronts de lutte » qui, je tiens à le préciser, sont loin d'être « secondaires » à mes yeux.

réservée à la classe – afin de cerner les fondements qui autorisent la politisation de certains conflits et non des autres.

Plus concrètement, pour chaque aspect, j'ai procédé de la façon suivante⁴⁴ :

a) Pour analyser la conceptualisation des enjeux du conflit de classes dans les discours à l'étude, j'ai relevé les passages du corpus décrivant ce qui ferait l'objet de l'affrontement entre classes dominantes et classes dominées. Autrement dit, j'ai identifié tous les extraits désignant ce que les acteurs dominants de la société chercheraient à imposer ou ce contre quoi lutteraient les acteurs dominés (sur le plan de classe, évidemment). J'ai ensuite classé les 714 segments retenus en sous-catégories. Ces résultats sont présentés au chapitre II;

b) Autour du thème des acteurs des rapports de classes, j'ai recensé tous les extraits où étaient nommées les catégories dominantes et les catégories dominées, en portant une attention particulière à la façon d'envisager chacun des groupes en présence. À cette étape, j'ai aussi constaté qu'un autre ensemble d'acteurs était traité comme une catégorie à part. Il s'agit des minoritaires sur les plans de l'ethnicité et du sexe : les immigré-e-s, les femmes, les gais, les lesbiennes et les personnes trans. Au total, j'ai relevé 698 extraits qui ont été classés selon ces trois sous-catégories (dominants, dominés, « autres »). Ces résultats sont présentés au chapitre III;

c) J'ai finalement isolé les passages abordant les luttes menées sur les fronts de l'ethnicité et du genre. Les extraits retenus prennent surtout la forme de propos critiques sur le multiculturalisme, l'antiracisme, le féminisme, la « théorie du genre », la « gauche culturelle » ou le « pluralisme identitaire ». J'ai repéré 806 extraits de ce type dans le corpus. Ceci dit, il faut noter que les thématiques de l'ethnicité et du

⁴⁴ Ces opérations ont été réalisées à l'aide du logiciel d'analyse textuelle *NVivo* (version 11.1.1).

genre reçoivent un traitement inégal : 590 extraits se rapportent spécifiquement aux rapports ethniques, contre 99 pour les rapports de sexe⁴⁵. J'ai complété l'analyse du traitement de la thématique du genre par un examen des extraits relatifs au « pluralisme identitaire » pris dans un sens large. En effet, cette étiquette est fréquemment associée à une énumération de combats parmi lesquels figure « la lutte contre le sexisme et l'homophobie ». Ces 117 passages viennent doubler les effectifs des extraits considérés, couvrant dès lors une plus grande variété d'auteurs. Surtout, ils permettent de relever une structure argumentative commune à celle qui s'observe dans les extraits strictement consacrés à la question du genre. L'ensemble de ces résultats est présenté au chapitre IV.

J'ai procédé au découpage du matériau en trois temps distincts, qui correspondent aux trois thématiques qui précèdent. La même démarche a été suivie à chaque étape. J'ai d'abord traité chaque texte du corpus de la même manière, c'est-à-dire en y cherchant les extraits relatifs au thème analysé. Il s'agissait ainsi d'interroger les textes à partir des trois thèmes susmentionnés, sans considération de l'orientation politique revendiquée. Ce n'est que par la suite que j'ai porté attention aux différences et aux constantes entre les textes, selon qu'ils se revendiquent de la gauche ou de la droite – afin de mettre à l'épreuve l'hypothèse que j'ai qualifiée de transversale par rapport aux trois thèmes analysés (d).

⁴⁵ Bien que cette observation soit en partie attribuable à la problématisation de l'objet d'étude et au mode de sélection des textes, elle corrobore un constat que faisait Colette Guillaumin en 1988. Cette dernière remarquait que les rapports de sexe n'occupent pas la même place que les questions d'immigration et d'identité nationale dans les conversations ordinaires, de même que dans les discours savants et politiques (Guillaumin, 1995 [1988] : 173). Ce clivage est beaucoup plus rarement reconnu comme une division sociale et donc politique de l'humanité. Plus que tous les autres, ces rapports sont perçus comme faisant partie de l'ordre des faits naturels et des évidences inéluctables. Bien souvent, on ne se donne tout simplement pas la peine d'en parler.

Ce qui vient d'être dit influence le mode de présentation des résultats, lesquels seront exposés dans les trois prochains chapitres. Avant d'aller plus loin, j'explique certains des choix que j'ai effectués à cet égard.

1.5.5 Le mode de présentation des résultats

Les chapitres II, III, et IV se présentent selon une structure identique. Dans un premier temps, j'expose les appuis théoriques que j'ai mobilisés pour analyser le corpus. J'y approfondis trois des axes théoriques succinctement présentés dans le présent chapitre⁴⁶ : ils se fondent sur les redéfinitions féministes matérialistes des concepts d'exploitation (chapitre II), de classe sociale (chapitre III) et de rapports sociaux de sexe et d'ethnicité (chapitre IV). Bien sûr, il aurait été possible procéder autrement, en consacrant par exemple un chapitre spécifique à la présentation du cadre théorique, comme on le fait plus classiquement dans ce genre d'exercice. C'est essentiellement pour des raisons de clarté que j'ai opté pour une présentation moins usuelle. En effet, l'hypothèse qui oriente ce mémoire est celle d'une redéfinition des catégories permettant de penser les antagonismes sociaux. Or, chacune des facettes de cette redéfinition a été analysée à partir d'entrées théoriques distinctes, qui renvoient à des concepts spécifiques et qui relèvent parfois de courants différents au sein de la sociologie des rapports sociaux. Il m'a donc semblé plus pertinent de rapprocher les résultats observés dans le corpus et les entrées théoriques à l'aune desquelles j'analyse ces résultats.

C'est dans un deuxième temps que sont présentés les résultats d'analyse pour chaque chapitre. Cet exposé se fait lui-même en deux temps. D'abord, je présente les grandes tendances observées dans le corpus en mobilisant des extraits issus de divers textes,

⁴⁶ Le quatrième axe théorique mobilisé est quant à lui approfondi en conclusion, car il se rapporte à une hypothèse que je traite de manière transversale : celle qui porte sur les convergences entre différentes tendances de la nébuleuse à l'étude.

sans égard aux différents courants qui s'opposent au sein de la nébuleuse à l'étude (gauche ou droite). Ce n'est que par la suite que je cherche à rendre compte des divergences ou des convergences entre les extraits s'inscrivant dans une pensée revendiquée comme « de gauche » ou « de droite ». Pour ce faire, je mobilise des extraits exemplaires des deux pôles les plus opposés dans la nébuleuse républicaine-conservatrice, c'est-à-dire la tendance du républicanisme socialiste et celle du nationalisme plus conservateur.

Enfin, il faut préciser les modalités de citation employées dans les trois prochains chapitres. Dans les sections où je présente mes points d'appui théoriques, j'ai opté pour le mode de référence usuel: j'indique alors le nom de l'auteur-e, l'année de publication et la page où se trouve l'extrait cité. Les références complètes se trouvent dans la bibliographie. Pour les extraits issus du corpus d'analyse, j'ai plutôt eu recours à un code : il s'agit d'un numéro d'identification, suivi des initiales de la revue et de l'année de publication⁴⁷. Si j'ai fait ce choix méthodologique, c'est que j'ai souhaité que la discussion soit centrée sur le contenu des discours produits davantage que sur les figures individuelles qui les ont formulés. Or, mon terrain présente des particularités qui appellent à redoubler de prudence sur ce plan, car la simple évocation du nom de certains auteurs inclus dans mon corpus suscite parfois de vives réactions – qu'elles soient positives ou négatives. Les précautions que j'ai prises visent à limiter cet effet au fil de la lecture. C'est d'ailleurs pour éviter une trop grande personnalisation du débat que j'ai sélectionné le corpus à partir d'une recherche thématique et non par auteur-e-s. Cela dit, je n'ai pas cherché cacher l'identité des auteur-e-s qui ont produit les textes analysés dans ce mémoire⁴⁸. D'une part, j'ai déjà nommé certaines figures de la nébuleuse républicaine-conservatrice

⁴⁷ Par exemple, le code 02-AN-2007 correspond au texte identifié par le numéro 02 dans la liste présentée annexe. Il est issu de la revue *L'Action nationale* et a été publié en 2007. La plupart des textes ayant été consultés en version électronique, je n'indique pas de numéro de page. Lorsque j'ai eu recours à une version imprimée, cette information est précisée de la façon suivante : 02-AN-2007 : 36.

⁴⁸ Il serait de toute façon très difficile de le faire, car la plupart des textes sont accessibles en ligne. Il suffirait d'une simple recherche pour les retrouver.

dans le présent chapitre. D'autre part, les personnes intéressées à connaître l'origine de chaque extrait cité dans les prochains chapitres pourront se référer à la liste détaillée présentée en annexe.

CHAPITRE II

DE LA CRITIQUE DE L'EXPLOITATION À LA DÉFENSE DE LA NATION : DEUX VISIONS OPPOSÉES DES ENJEUX DE LA LUTTE DES CLASSES

En prenant appui sur les résultats de l'analyse discursive, ce chapitre examine la conceptualisation des *enjeux* de la lutte des classes au sein des discours républicains-conservateurs⁴⁹. Comme je l'ai précisé au chapitre précédent, j'ai mené cette analyse à partir d'un point d'entrée théorique dont je vais d'abord présenter les particularités (2.1). En l'occurrence, il s'agit d'une perspective matérialiste qui accorde une centralité à la question de l'exploitation dans la compréhension de tous les rapports sociaux, incluant bien sûr les rapports de classes. Or, comme je vais le montrer, cette question s'estompe au profit de celle du « monde commun » dans le corpus analysé (2.2). Après avoir illustré cette redéfinition des enjeux du conflit de classes, j'évaluerai ses implications sur les plans théorique et pratique. Il s'agira de voir en quoi elle permet de gérer la tension exposée au premier chapitre, mais aussi de souligner les pertes qu'elle entraîne au regard de la vision matérialiste qui me sert de référence (2.3).

2.1 Fondements et enjeux de la lutte des classes dans la sociologie matérialiste des rapports sociaux

L'objectif de cette section est de fournir un aperçu du cadre de référence à partir duquel ont été examinés les discours républicains-conservateurs quant au traitement réservé aux enjeux de la lutte des classes. Pour construire ce cadre de référence, je m'appuie notamment sur certaines analyses marxistes, qui traitent l'exploitation du travail comme fondement matériel (et donc comme enjeu central) des rapports sociaux de classes. Or, je les mets en débat avec certaines redéfinitions opérées par

⁴⁹ Par enjeux de la lutte, je réfère à ce qui fait l'objet de l'affrontement entre les différentes classes.

les féministes matérialistes, qui envisagent plutôt l'exploitation capitaliste comme une forme d'exploitation parmi d'autres – ce qui implique aussi de redéfinir le concept de travail. On verra que, malgré la reconfiguration qu'ils sont appelés à connaître, les concepts de travail et d'exploitation demeurent au centre de la compréhension des enjeux qui opposent les classes. Il s'agit en effet d'adopter une vision relationnelle et matérialiste des classes sociales, mais de rejeter l'hypothèse de la contradiction principale.

Cette grille de lecture me permet de fixer les paramètres auxquels je me réfère pour analyser les discours républicains-conservateurs. Il s'agit donc, dans ce qui suit, d'exposer la conceptualisation des rapports sociaux de classes qui en est issue et, surtout, de faire voir ce qu'elle implique pour penser les enjeux de ces rapports. Cette présentation se fera en trois temps.

Je commence par souligner que la question du travail et de l'exploitation occupe une place centrale dans l'analyse matérialiste des rapports sociaux (2.1.1). On verra, avec Christine Delphy (2015), que la définition du concept d'exploitation est elle-même un objet de débats. Il n'en demeure pas moins que ce concept dispose d'un statut privilégié, dans la perspective matérialiste telle que je l'entends, pour définir les enjeux autour desquels s'affrontent les classes sociales (2.1.2) et pour envisager ces dernières comme des produits historiques (2.1.3).

2.1.1 Une analyse centrée sur la question du travail et de l'exploitation

Bien qu'il exige une redéfinition de ces concepts par rapport à leur acceptation marxiste, le paradigme matérialiste des rapports sociaux propose de mettre le travail et l'exploitation au cœur de l'analyse de toutes les contradictions sociales (Dunezat, 2015). Par conséquent, cette problématique demeure au fondement de la

compréhension des antagonismes de classes qui en est issue. L'explication de cette proposition exige un bref retour sur le mode d'explication matérialiste.

L'analyse matérialiste des rapports sociaux s'inscrit dans une conception de l'histoire qui s'oppose à l'idéalisme⁵⁰. Dans cette perspective, la principale clé d'interprétation du monde social n'est pas le mouvement des idées, mais les rapports de force entre les humains pour la production de leurs conditions matérielles d'existence. Comme on le verra dans la section suivante, cela ne signifie nullement qu'il faille nier l'importance de l'idéologie et des idées. Seulement, celles-ci ne peuvent être dissociées de leurs producteurs et des modalités concrètes à travers lesquelles ils produisent leur vie matérielle. « Cette conception de l'histoire a donc pour base le développement du procès réel de la production, et cela en partant de la production matérielle de la vie immédiate », écrivent Marx et Engels dans *L'idéologie allemande*⁵¹ (Marx et Engels, 1982 [1845]: 102).

Suivant ces principes, le concept de travail acquiert une place centrale pour comprendre l'organisation des sociétés en classes – voire, de manière plus générale, pour comprendre toute division de la société en groupes antagoniques. Dans le sillage des redéfinitions imposées par les féministes matérialistes, le travail peut être conçu comme « l'ensemble des activités humaines de production du vivre en société » (Hirata et Zarifian, 2000 : 235). Cette définition extensive inclut à la fois le travail salarié et le travail gratuit⁵². À travers l'ensemble des activités qui produisent leur vie

⁵⁰ Pour une définition du raisonnement idéaliste contre lequel se construit le mode d'explication matérialiste tel que je l'entends ici, voir Delphy, 1982 : 76-77 ou Galerland, 2007 : 48-52.

⁵¹ Ce postulat signifie que la façon dont la vie est matériellement produite et reproduite constitue la base de l'organisation de toute société (Delphy, 1982 : 61). On verra à la section 2.1.2 qu'il ne doit pas être confondu avec le réductionnisme économique. Mais une remarque s'impose d'emblée : il ne s'agit pas de reproduire un schéma réduisant « l'infrastructure » à l'instance économique des rapports de classes et renvoyant l'ethnicité et le genre à de simples éléments de la « superstructure ». Pour une critique féministe matérialiste de ce type de réductionnisme, voir Juteau (2015 : 200-209)

⁵² Elle se situe dans le prolongement des théorisations féministes matérialistes du travail domestique (Galerand et Kergoat, 2014a). Une telle définition permet d'éviter la réduction du travail au seul travail salarié. Elle inclut ainsi une quantité considérable d'activités réalisées gratuitement, mais qui n'en constituent pas moins du travail et à travers lesquelles peuvent se nouer des rapports d'exploitation.

matérielle, les individus nouent entre eux des rapports sociaux déterminés. L'étude des différentes formes que prennent ces rapports dans l'histoire permet de cerner les processus qui divisent les formations sociales en groupements segmentés, hiérarchisés et antagoniques (classes sociales, catégories sexuelles ou groupes ethniques).

Dans les analyses marxistes, l'attention a surtout été portée sur les rapports de production capitalistes⁵³. Ces derniers, écrit Alain Bihr, forment la matrice de la division de la société entre bourgeois et prolétaires (Bihr, 2012 : 44). L'une des spécificités historiques de ces rapports est de reposer sur la séparation entre la grande majorité des travailleurs, « d'une part, et leurs moyens de production et de subsistance d'autre part » (*Ibid.* : 31). C'est ce que Marx désigne comme l'expropriation des producteurs, processus historique qui dépossède une immense quantité d'individus de tout moyen de production ou de subsistance propre, en dehors de leur force de travail – et dont l'histoire « est inscrite dans les annales de l'humanité en caractères de sang et de feu » (Marx, 2009 [1867] : 805). Ce mode d'organisation de la production permet à la bourgeoisie de s'approprier la force de travail des prolétaires et d'en tirer des bénéfices matériels. Il rend aussi possible une division du travail qui sépare et hiérarchise les fonctions de direction, d'encadrement et d'exécution (Bihr, 2012 : 40). Ce faisant, elle engendre une répartition inégale des produits du travail salarié.

Dans la mesure où ils relèvent d'une telle organisation du travail, les rapports sociaux de classes peuvent être décrits comme des rapports d'exploitation. En effet, l'analyse marxiste a bien montré que les rapports unissant les ouvrier-e-s et les capitalistes

Danielle Juteau propose une définition similaire en parlant de « l'ensemble des activités matérielles – contenant une part d'idéal – qui nécessitent la mobilisation corporelle et intellectuelle des agents sociaux et qui produisent à la fois des moyens d'existence et des êtres humains » (Juteau, 2015 : 86).

⁵³ Au détriment, bien souvent, de l'analyse d'autres rapports de production – entre hommes et femmes, notamment. Une lacune qui sera critiquée – et partiellement comblée – dès les années 1970 à partir de la sociologie matérialiste des rapports sociaux de sexe, de race et d'ethnicité.

étaient fondés sur l'accaparement de la force de travail des premiers au bénéfice des seconds. Cet accaparement est notamment rendu possible par la séparation entre les travailleurs et les moyens de production, comme on vient de le voir. En ce sens, elle constitue une forme d'exploitation qui a ceci de particulier qu'elle passe par le versement d'un salaire. Cette exploitation (salariale) forme la base matérielle des rapports sociaux de classe.

Or, l'analyse marxiste a souvent confondu cette forme particulière d'exploitation du travail avec la réalité de l'exploitation elle-même. C'est en tout cas la critique que lui adressent les féministes matérialistes, et notamment Christine Delphy (2015). Pour cette dernière, l'extorsion de la plus-value dans le mode de production capitaliste n'est qu'une des modalités de l'exploitation. Autrement dit, l'exploitation acquiert ici le statut de concept général dont la portée ne saurait être réduite à l'une de ses manifestations spécifiques : l'exploitation salariale. C'est la position qu'a défendue Delphy dans la controverse qui l'opposait à Michele Barrett et Mary McIntosh (1979), qui l'accusaient de déformer le vocabulaire marxiste :

Or les concepts utilisés pour l'analyse de l'exploitation capitaliste (du Capital pour simplifier) ne peuvent, effectivement, rendre compte de l'exploitation des femmes, pour la même raison qu'ils ne peuvent rendre compte de l'exploitation des serfs ou des esclaves ou des « indentured servants » ou des prisonniers des camps de travail ou des métayers africains : pour la raison simple que les concepts utilisés pour rendre compte de l'exploitation *par le salaire* - et c'est le sujet du Capital - ne peuvent rendre compte de l'exploitation des non-salariés. Mais les concepts utilisés pour l'analyse du capitalisme ne résument pas la pensée matérialiste : au contraire ils sont eux-mêmes issus de concepts plus généraux. Comment, sinon, Marx aurait-il pu analyser des modes de production et d'exploitation non capitalistes, tels que l'esclavagisme et le féodalisme ? Les concepts de *classe* et d'*exploitation* ne sont pas issus de l'étude du capitalisme; au contraire, ils lui préexistent, la permettent, et sont à l'origine de la notion de capitalisme dans son sens marxiste, i.e. comme système *particulier* d'exploitation (Delphy, 1982 : 61).

Sur la base de ces prémisses, Delphy définit l'exploitation comme l'ensemble des formes d'*extorsion de travail*. Cette définition élargie permet d'inclure des modes

d'exploitation qui ne reposent pas nécessairement sur la séparation entre producteurs et moyens de production. Dans les rapports d'esclavage, par exemple, les exploités sont eux-mêmes assimilés à des moyens de production : l'appropriation ne se limite pas à leur force de travail, mais les dépouille de la propriété de leur propre personne (Delphy, 2015; Guillaumin, 1978a). C'est d'ailleurs en insistant sur les continuités avec l'esclavage que Colette Guillaumin a pu théoriser le sexage comme un mode spécifique d'exploitation où c'est non seulement la force de travail qui est appropriée, mais le corps des femmes comme « machine-à-force-de-travail » (*Ibid.* : 9).

On constate ici que la définition même du concept d'exploitation est objet de débats, voire de luttes entre différentes approches qui se revendiquent toutes de l'analyse matérialiste. Les enjeux de ces débats sont de taille. Pour Delphy, l'adoption d'une définition trop restrictive de l'exploitation conduit à occulter des modes d'extorsion du travail qui sont loin d'avoir disparu de la surface du globe et qui s'articulent fort bien avec l'exploitation capitaliste au sein des formations sociales contemporaines (Delphy, 2015 : 91). Ce qui est en jeu, par ailleurs, c'est la possibilité d'identifier des bases matérielles propres aux rapports de sexe et aux rapports ethniques et raciaux⁵⁴.

Cela dit, ces débats nous montrent aussi que la critique de l'exploitation (sous toutes ses formes) se situe au cœur de la sociologie des rapports sociaux proposée par les féministes matérialistes. En ce sens, la question du travail et de son exploitation (sous une forme particulière) reste au cœur de l'explication matérialiste des rapports sociaux de classes. Elle constitue le fondement matériel de ces rapports et, par conséquent, leur enjeu central.

⁵⁴ J'approfondis cette question au chapitre IV.

2.1.2 Une analyse qui évite le réductionnisme économique

Cette primauté accordée aux rapports de production et d'exploitation pour expliquer la division des sociétés en classes sociales ne doit pas être confondue avec le réductionnisme économique. Au contraire, l'analyse matérialiste tient compte de la multidimensionnalité des luttes de classes, qui se jouent simultanément sur les plans économique, politique et idéologique (Bihr, 2012 : 63-68). Comme le rappelle Danielle Juteau, on ne saurait réduire les rapports sociaux de classes à l'instance économique, pas plus d'ailleurs que les rapports de sexe et d'ethnicité ne peuvent être réduits aux instances politique et idéologique (Juteau, 2015 : 202). Concrètement, cela signifie que les luttes de classes se déroulent au sein d'espaces et de champs multiples, qu'elles ne sont jamais confinées à l'enceinte de l'usine ou du lieu de travail : elles sont transversales (Hirata et Kergoat, 2003 : 191). Cette assertion implique également que ce qui fait l'objet de l'affrontement entre les différentes classes ne se limite pas à des questions strictement économiques, comme les négociations salariales.

Suivant les trois instances qui viennent d'être énumérées, Alain Bihr identifie autant de catégories d'enjeux autour desquels s'opposent les classes : la *richesse sociale et le travail social*, le *pouvoir politique* et la *légitimité symbolique* (Bihr, 2012 : 63-66). En plus des affrontements portant sur la propriété des moyens de production, sur la division du travail ou sur le partage de la richesse, il faut donc considérer d'autres questions dont l'importance est loin d'être secondaire. Ainsi, chaque classe peut lutter pour maintenir ou pour transformer certains aspects de la société en cherchant à peser sur les moyens politiques nécessaires à la réalisation de ces fins, moyens dont fait partie le contrôle de l'appareil d'État (*Ibid.* : 64). Par ailleurs, chaque classe peut chercher à imposer des idées, des valeurs ou des croyances dans le but de légitimer l'ordre social existant et la position qu'il lui réserve – ou, au contraire, dans le but de

le remettre en cause⁵⁵ (*Ibid.* : 65). Cette dernière remarque est particulièrement importante au regard de la problématique qui oriente ce mémoire. En effet, lorsqu'on soutient que la définition de la lutte des classes participe d'une lutte symbolique pour la représentation de la réalité sociale (Bourdieu, 1984), on admet forcément que l'idéologie joue un rôle considérable dans la légitimation de l'organisation des rapports sociaux concrets. Cependant, dans la perspective matérialiste qui est présentée ici, les affrontements idéologiques ne peuvent jamais être totalement autonomisés par rapport aux luttes qui portent sur l'organisation matérielle de la société. Autrement dit, si les enjeux de la lutte des classes ne se limitent pas à la production et à l'exploitation, ces processus ne sauraient être entièrement évacués dans l'analyse des questions politiques et idéologiques qui font l'objet de conflits entre les différents acteurs de la société.

2.1.3 Une théorie qui historicise et dénaturalise les classes sociales

Les catégories servant à appréhender la réalité sociale, ai-je souligné en suivant Pierre Bourdieu, font l'objet d'un affrontement « pour le pouvoir de conserver ou de transformer le monde social en conservant ou en transformant les catégories de perception de ce monde » (Bourdieu, 1984 : 6). Le cadre conceptuel matérialiste n'échappe pas à cette règle. La sociologie des rapports sociaux se présente comme une théorie qui participe d'une visée de transformation (voire de suppression) des hiérarchies sociales – ou du moins, qui fournit des outils pour rendre cette transformation pensable. En effet, il s'agit d'une analyse qui historicise et qui dénaturalise la division des sociétés en classes. C'est pour cette raison qu'elle accorde une place si importante aux rapports de production et d'exploitation, ces derniers

⁵⁵ Les remarques qui précèdent s'appliquent non seulement aux classes générées par les rapports capitalistes, mais également aux classes de sexe et aux groupes ethniques qui se forment à travers d'autres rapports sociaux. C'est donc dire que la compréhension des enjeux qui viennent d'être décrits doit être considérablement complexifiée pour quiconque s'intéresse à l'intersectionnalité ou à l'articulation des rapports sociaux.

étant considérés comme constitutifs des groupes inégaux. C'est à travers la pratique de l'exploitation et dans la lutte contre celle-ci que se forment les classes sociales, soutiennent les matérialistes, en précisant que ces groupes n'existent pas avant leur mise en rapport⁵⁶. On admet ainsi que les inégalités sont le produit du social et qu'elles peuvent être transformées par le social. On comprend, dès lors, que des sociologues du genre et de l'ethnicité aient cherché à s'emparer de la méthode matérialiste. Celle-ci leur offrait de précieuses ressources pour dénaturiser l'existence des divisions sexuelles, ethniques ou raciales.

Cependant, comme je l'ai mis en évidence dans le premier chapitre, une telle analyse entre en contradiction avec l'une des tendances inhérentes à l'idéologie nationaliste, qui consiste à envisager la nation comme cadre de solidarité dont la propriété serait de transcender les contradictions entre exploités et exploités, entre dominants et dominés⁵⁷ (Bihl, 2012 : 61). Dans la section suivante, j'examine la conceptualisation des enjeux de la lutte des classes au sein du corpus de discours républicains-conservateurs. Je montre de quelle façon les déplacements constatés par rapport à l'analyse de référence participent à neutraliser la tension qui vient d'être évoquée.

2.2 Enjeux de la lutte des classes dans les discours républicains-conservateurs

Pour mener cette analyse, j'ai relevé les extraits du corpus décrivant ce qui ferait l'objet de l'affrontement entre les classes dominantes et les classes dominées. Leur examen m'a permis de constater que la problématique du travail et de l'exploitation s'éclipsait au profit de la défense d'une nation posée comme seul rempart face à

⁵⁶ Ceci avait déjà été mis en évidence par Marx. Parmi les travaux plus contemporains, on peut citer ceux de l'historien Edward Palmer Thompson (2012), qui insistent particulièrement sur les relations qui président à la formation des classes sociales.

⁵⁷ Il faut répéter qu'il ne s'agit pas de disqualifier les revendications fondées sur l'ethnicité au nom d'une primauté des rapports de classes, idée qui est rejetée dans ce mémoire. Cependant, la sociologie matérialiste évitera d'autonomiser les collectivités ethniques ou nationales par rapport à leurs processus de production et d'affirmer que ces collectivités arrivent à transcender les antagonismes qui les traversent.

l'érosion de la solidarité sociale (2.2.1). Ainsi, la question de la dissolution du « monde commun » – dont l'État-nation constituerait le principal fondement – forme le socle autour duquel sont définies les contradictions d'intérêts et de visions dans le corpus analysé (2.2.2). Cette thématique générale se décline en plusieurs enjeux liés les uns aux autres de façon relativement étroite (2.2.3). Bien que les différents extraits s'opposent parfois autour de certaines analyses ou orientations politiques, la tendance à traiter la défense de la nation comme enjeu central de la lutte des classes traverse l'ensemble du corpus⁵⁸ (2.2.4).

2.2.1 La secondarisation de la question du travail et de l'exploitation

La réflexion sur l'exploitation et les rapports de production occupe une place secondaire – pour ne pas dire marginale – dans le corpus de discours associés à la tendance républicaine-conservatrice. Il est vrai que cette question n'est pas complètement absente des extraits analysés. Or, l'examen des (rares) passages mentionnant le travail ou son exploitation⁵⁹ indique que cette thématique est secondarisée. Elle est en effet subordonnée à autre une question qui, elle, constitue le cœur de l'argumentation : la défense de l'État-nation comme rempart face aux forces dissolvantes du libéralisme et de la mondialisation. Cette subordination prend des formes diverses, dont je voudrais donner ici quelques exemples.

Dans certains cas, on reproche à la gauche pluraliste d'avoir contribué au renforcement de l'ordre libéral en abandonnant la critique du capitalisme pour lutter contre les discriminations raciales ou sexuelles. Ces combats marqueraient une rupture avec les préoccupations de la gauche classique, dont l'action avait pour but

⁵⁸ Je renvoie au chapitre I pour une description de la procédure d'analyse et pour une explication du mode de présentation des résultats.

⁵⁹ À titre indicatif, j'indique que seuls 18 extraits mentionnent le travail ou l'exploitation, alors que 229 ont pu être codés dans la catégorie générale de « Nation ». Il s'agit simplement d'un aperçu du poids relatif occupé par cette thématique dans les extraits analysés. L'analyse proposée ici ne prétend pas à la représentativité, compte tenu du caractère non probabiliste du mode de sélection du corpus.

d'effacer une « scission originaire entre deux camps, soit les dominants et les dominés, la classe bourgeoise et la classe prolétarienne, les exploitants et les exploités » (53-AR-2012). Employé de cette façon, le concept d'exploitation – qui, ici, est totalement confondu avec l'exploitation *capitaliste* – sert avant tout à soutenir que la gauche aurait abandonné le monde du travail (salariné). On retrouve une argumentation similaire au sein d'autres extraits, qui associent la thématique du travail aux revendications de la « vieille gauche » :

Une gauche plus attachée au monde ouvrier et au souci de l'homme ordinaire qu'au désir de jouir des jeunes raveurs ou à l'écologisme sophistiqué des passionnés de la consommation « responsable ». Une gauche du travail plutôt qu'une gauche du loisir, une gauche de la sueur plutôt qu'une gauche des saveurs (03-AN-2007 : 56).

Compte tenu des liens qu'ils établissent entre le délaissement de la question du travail par la gauche pluraliste et la consolidation du capitalisme mondialisé, on pourrait s'attendre à ce que les discours républicains-conservateurs s'emparent de cette thématique. Or, il n'en est rien. Les remarques relatives à l'abandon du monde ouvrier ne sont pas assorties de réflexions élaborées sur les différentes formes d'extorsion du travail, ou même sur les modalités spécifiquement capitalistes de l'exploitation. En fait, ce premier type de référence au travail a comme unique objectif de blâmer une certaine gauche pour avoir renoncé à défendre le camp des ouvrier-e-s. Or, l'enjeu du travail n'est pas réinvesti en lui-même et pour lui-même dans le corpus analysé. Il est plutôt traité comme un sous-thème par rapport à la défense de la nation, cette dernière étant envisagée comme une protection pour les travailleurs.

Un deuxième type de référence au thème du travail consiste en effet à le traiter comme allant nécessairement de pair avec un raffermissement de la souveraineté nationale. Ce deuxième type d'usage peut lui-même prendre des formes diverses. Ainsi, dans l'extrait qui précède, la gauche « du travail et de la sueur » est aussi qualifiée de « populaire et patriote », par opposition à une gauche « libertaire et

cosmopolite ». Défendre le camp du travail devient ainsi synonyme de défendre la patrie. Par ailleurs, le clivage qui se construit à travers un tel propos oppose le camp des patriotes à celui des cosmopolites. On voit bien que l'exploitation n'est pas l'enjeu autour duquel s'opposent les forces en présence. Il s'agit plutôt, souligne-t-on plus loin, de restaurer certaines valeurs : « le mérite, l'excellence, la famille, l'effort, la connaissance, le travail, la discipline, le sens de la nation » (03-AN-2007 : 69). Dans cette énumération, la problématique du travail est subordonnée à un ensemble de valeurs légitimant un ordre social qui est présenté comme menacé : un ordre dans lequel la nation relèverait de « l'évidence » (03-AN-2007 : 68). C'est la défense de cet ordre social qui constitue le cœur de l'antagonisme mis en forme, et non la division du travail qui s'opère entre bourgeois et prolétaires. Autrement dit, il ne s'agit pas d'un appel à interroger les formes d'exploitation qui se mettent en place à travers les rapports capitalistes de production. Il s'agit plutôt de les encadrer au sein d'une nation forte.

Dans une perspective différente – et cette fois plus explicitement critique du capitalisme –, l'émancipation des travailleurs est parfois conceptualisée comme une extension du principe de souveraineté dans la sphère de la production :

Le républicanisme socialiste, celui par exemple d'un Jean Jaurès [...] cherchera à montrer que la souveraineté ne doit pas uniquement constituer une liberté formelle sur papier, mais qu'elle doit s'étendre jusque dans la production; sans quoi la classe travailleuse, dans le capitalisme, sera dans les faits privée de toute possibilité réelle d'exercer son autonomie individuelle et de participer à la souveraineté collective. On sait malheureusement que les ouvriers furent écrasés en 1848 et que Jaurès a été assassiné. Même chose pour le républicanisme québécois et les Patriotes qui le portaient (42-AN-2015).

Suivant cette présentation, la lutte pour le contrôle de la production apparaît comme un simple moyen au service d'une fin plus grande : celle de la réalisation concrète du principe de souveraineté collective, dont la nation républicaine constituerait l'incarnation la plus achevée. La prise en compte des rapports inégalitaires qui se

nouent dans le cadre des activités de production est à nouveau subordonnée à l'exercice de la souveraineté nationale.

Enfin, un autre exemple de cette subordination est illustré dans l'extrait suivant. Constatant que le Québec a bien su résister à la crise économique de 2008, le passage nous met en garde :

On se dira que le modèle économique québécois et ses outils de concertation ont su lui éviter le pire. On pourra aussi se féliciter de la qualité du Code du travail du Québec, qui épargne aux travailleurs les pires excès de l'ultralibéralisme. Ce serait oublier que ce modèle est en dissolution (45-AN-2016).

Encore une fois, la référence au travail sert à illustrer l'importance d'un État national fort pour s'opposer aux « pires excès de l'ultralibéralisme », qui menaceraient de dissoudre le modèle économique québécois – fondé, précise-t-on, sur le principe de concertation entre le gouvernement, le patronat et les syndicats. Le travail n'est pas envisagé comme l'enjeu central d'un rapport antagonique entre ceux qui doivent le vendre et ceux qui sont en position de l'acheter. La « qualité du Code du travail » devient plutôt l'un des nombreux objets d'un conflit beaucoup plus large entre les forces qui défendent la nation et celles qui s'attacheraient à la dissoudre.

En somme, les rares références à la question du travail contribuent à la redéfinir et à en faire un enjeu secondaire des conflits de classes. D'abord, le concept d'exploitation est totalement rabattu sur l'une de ses formes particulières : l'exploitation capitaliste. Ensuite, les extraits qui mentionnent ce mode d'extorsion du travail se divisent en deux catégories. Dans la première, on se contente de déplorer que l'exploitation (capitaliste) ait perdu l'attention d'une certaine gauche, au profit de la cause des discriminations raciales et sexuelles⁶⁰. Or, ce thème n'est pas véritablement ressaisi dans les discours à l'étude. Dans une deuxième catégorie

⁶⁰ Qui, elles, ne sont pas envisagées en termes d'exploitation, comme on va le voir au chapitre IV.

d'extraits, il est plutôt subordonné à une critique du démantèlement de la nation. C'est elle qui est promue au rang d'enjeu principal de la lutte entre les classes. Autrement dit, l'enjeu de l'exploitation n'est pas uniquement articulé à la question nationale : il est rétrogradé par rapport à cette dernière, devenant en fait l'une de ses sous-questions. Dans le corpus, cela permet d'avancer l'argument voulant que la défense de la nation soit le véritable enjeu de l'affrontement entre les classes – les élites cherchant à la déconstruire à tout prix et les classes populaires⁶¹ luttant pour en réaffirmer la légitimité. C'est à cette thématique et à ses déclinaisons que je voudrais maintenant m'intéresser.

2.2.2 Une analyse centrée sur la défense du « monde commun »

Ce recentrement des enjeux du conflit autour de la question de la nation – de même que le refoulement corolaire de la thématique du travail – est parfois explicitement revendiqué dans le corpus. Analysant les discussions conflictuelles suscitées par le projet de loi 60 sur la laïcité et les « valeurs québécoises », un auteur y voit la manifestation d'un nouveau type d'affrontement entre classes sociales :

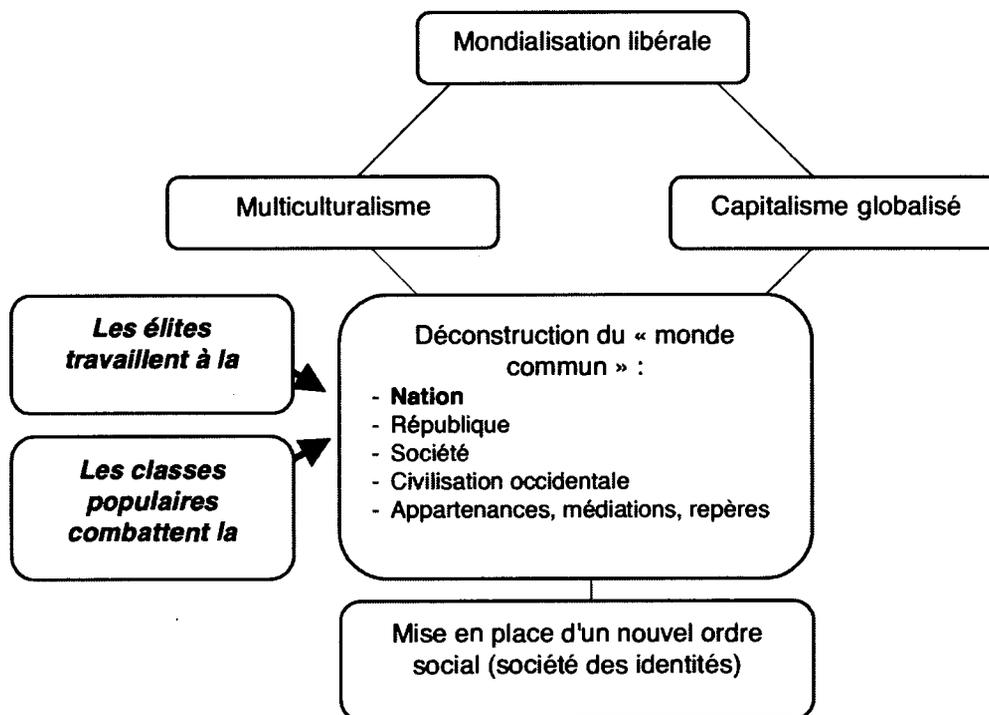
Mais, en bout de ligne, la principale ligne de fracture qui traverse ce débat s'installe entre le peuple et ses élites. Le schisme qui subsiste en la matière entre ces deux entités est désormais complet, total, quasi-irréversible. Au-delà de la Charte, disons-le, nous assistons à une authentique lutte de classe, non pas pour le contrôle des moyens de production comme le voulait jadis la vulgate marxiste, mais bien sur l'enjeu relatif à la dénationalisation du Québec (59-AR-2014).

Dans cette vision, c'est le rapport à l'idée de nation qui constitue le principe autour duquel s'opposent les classes, plutôt que la position occupée dans les rapports d'exploitation capitalistes. À ce propos, l'extrait qui précède est tout à fait explicite : le véritable enjeu de la lutte des classes serait la « dénationalisation » du Québec, et pas le contrôle des moyens de production. Sans être toujours formulés aussi directement, la plupart des énoncés analysés obéissent à un schéma similaire. C'est

⁶¹ La représentation des acteurs de ce conflit est abordée au chapitre suivant.

que, dans ces extraits, la nation est envisagée comme fondement du « monde commun », qui lui-même est perçu comme en passe d'être démantelé par le rouleau compresseur de la mondialisation libérale. La mondialisation se traduirait, sur le plan symbolique, par l'implantation du multiculturalisme et, sur le plan économique, par la globalisation du capitalisme⁶². Elle serait défendue par les élites et combattue par les classes populaires. L'idée que la mondialisation libérale participe au démantèlement de la nation et des structures collectives traditionnelles sert de base à l'argumentation des républicains-conservateurs pour défendre le « monde commun ».

Figure 1 : Les enjeux de la lutte des classes dans le corpus analysé



⁶² Il est à noter que l'attention accordée à chacune de ces deux « faces » de ce qui apparaît comme un même phénomène varie selon les textes. Certains s'intéressent davantage au multiculturalisme et d'autres à la globalisation du capitalisme. Mais les deux sont envisagés comme étant liés.

En se rapportant à la figure 1, on constate en effet que l'action de chaque classe sociale est définie par rapport au processus de démantèlement de ce que plusieurs auteur-e-s appellent le « monde commun » (02-AN-2007, 32-AN-2013, 37-AN-2014, 60-AR-2015, 63-AR-2015, 54-AR-2012; 55-AR-2012; 31-AN-2012; 40-AN-2014; 39-AN-2014, 42-AN-2015; 64-AR-2015; 65-AR-2016). Empruntée à la philosophe Hannah Arendt, l'expression désigne ici la somme des éléments constitutifs d'un ordre posé comme seul garant de la pérennité du lien social. Au centre de cet ordre figure la nation, qui apparaît comme moyen de protection suprême face à l'atomisation de la société. L'extrait suivant exprime bien cette centralité de la nation dans la conceptualisation du « monde commun » :

Si les élites s'imaginent désormais au sein d'un univers mondialisé [...], les classes moyennes et populaires semblent encore aujourd'hui se représenter la nation comme une évidence historique et politique devant naturellement servir de monde commun à partir duquel intégrer la pluralité sociale (13-AN-2009 : 82).

Dans cet esprit, l'appartenance à la nation devient la dernière chose sur laquelle pourraient compter les classes populaires. En effet, les élites se livreraient depuis Mai 68 à la déconstruction de la souveraineté et de l'identité nationales, de même qu'à une « diabolisation des classes populaires qui y tiennent, car elles n'ont jamais oublié que la patrie est le seul bien des pauvres » (60-AR-2015 : 187). On retrouve la même idée au sein d'un autre extrait, qui identifie la nation et les frontières comme le « dernier recours » du peuple dans un contexte marqué par la mondialisation et les crises : « Et qui a le plus besoin de cette protection sinon les plus vulnérables, sinon les classes populaires, sinon les cultures minoritaires⁶³ ? Tous ceux-là dont la gauche devrait se préoccuper, en passant » (46-AN-2016).

⁶³ Notons que cet extrait évoque ici les « cultures minoritaires » en référence aux Québécois d'ethnicité canadienne-française dans l'ensemble canadien – et non pas aux minorités ethniques et raciales au sein de la société québécoise...

Dans ces deux passages, l'appartenance nationale est présentée comme le bien ultime de ceux qui sont au plus bas de la hiérarchie sociale et qui, ceci allant avec cela, n'ont aucune possession matérielle⁶⁴. On se démarque ici d'une lecture plus marxiste, où c'est plutôt la force de travail qui est présentée comme l'ultime bien dont disposent les travailleurs salariés (Bihr, 2012 : 47). Une fois dépouillés de la propriété de tout moyen de production et libérés des rapports d'appropriation physique directe, les prolétaires n'ont plus que leur force de travail à échanger contre un salaire. Or, dirait Guillaumin (1978a), ce ne sont pas tous les travailleur-se-s qui disposent de la propriété d'eux-mêmes et donc de leur force de travail : les esclaves et les femmes sont deux catégories qui en sont privées – et qui, bien souvent, n'ont pas eu le luxe d'envisager la patrie comme leur seul bien. Dans tous les cas, ceci montre bien à quel point la vision change lorsque l'on fait de la nation l'enjeu des luttes de classes, comme c'est le cas dans les extraits analysés.

Bien que la nation forme le socle sur lequel s'érige l'idée de « monde commun », celle-ci ne s'y limite pas tout à fait. En plus de chercher à s'affranchir du cadre national, les élites s'efforceraient de dissoudre « les fondements de la civilisation occidentale » (31-AN-2012), « l'idéal républicain » (46-AN-2016) et, en définitive, « l'idée de société elle-même » (39-AN-2014). En présentant le peuple et la nation comme des fictions à déconstruire, avance-t-on, les classes dominantes – qu'elles soient de gauche ou de droite – reprendraient le mot d'ordre de Margaret Thatcher : « There is no such thing as society » (39-AN-2014).

Au-delà de la nation, donc, le « monde commun » qui serait en voie de liquidation comprend tout un ensemble de structures, de médiations et d'appartenances qui

⁶⁴ Cette analyse rappelle une citation (faussement) attribuée à Jean Jaurès par Nicolas Sarkozy, puis par Marine Le Pen : « A celui qui n'a plus rien, la patrie est son seul bien ». Pour une mise au point sur l'origine de cette citation, on peut consulter cette lettre ouverte : Grégoire Chamayou, « Marine Le Pen et la fausse citation de Jaurès », *Libération*, 21 janvier 2011, en ligne, http://www.liberation.fr/france/2011/01/21/marine-le-pen-et-la-fausse-citation-de-jaures_708831.

serviraient de « repères » aux membres des classes dominées. Ces institutions traditionnelles – comme la patrie, la famille hétérosexuelle ou l'école – formeraient autant d'entraves au déploiement de l'individualisme libéral, et c'est pourquoi les dominants y seraient si hostiles : « elles transmettraient à l'individu en devenir des repères qui lui préexistent et le dépassent qui constitueraient un frein à l'épanouissement de ce dernier », explique-t-on au sein d'un extrait⁶⁵ (33-AN-2014). Des analyses similaires peuvent être repérées à divers endroits du corpus. Les formes de solidarités traditionnelles et la nation sont ainsi conçues comme les « seules forces capables d'engager des actions efficaces contre l'absolutisme du commerce, serviteur indéfectible de quelques grandes fortunes, responsable de l'état déplorable de notre monde » (05-AN-2008 : 37). D'autres estiment pour leur part que les « idées de souveraineté et de commun » sont les seules qui « peuvent faire rempart au magma engloutisseur de la globalisation » (39-AN-2014).

À travers une entreprise continue de déconstruction des éléments constitutifs du « monde commun », ce « magma engloutisseur » contribuerait (avec l'aval des élites) à mettre en place un nouvel ordre social inspiré de la vision libérale. Au cœur de cette utopie politique figure un individu affranchi de toute appartenance collective. Les acteurs dominants de la société travailleraient ainsi à la naissance d'un « nouveau monde, qui rendra[it] possible un homme nouveau, sans sexe ni préjugés, et ajoutons-le, sans patrie et sans histoire, seulement occupé à porter son identité du jour, avant d'en changer le lendemain » (62-AR-2015). Autrement dit, il s'agirait d'ériger sur les ruines du « vieux monde commun » une *société des identités*, pour reprendre l'expression du sociologue Jacques Beauchemin (2007), ou une *société des individus déliés*, pour employer celle de Gilles Labelle (2007a)⁶⁶. Dans une telle organisation sociale, les solidarités nationales seraient vouées à disparaître pour laisser place à une concurrence interindividuelle ou à des affrontements incessants entre regroupements

⁶⁵ L'auteur de l'extrait se réfère ici l'argumentation du sociologue Christopher Lasch (1996) dans *La révolte des élites ou la trahison de la démocratie*.

⁶⁶ Ces deux références ne sont pas tirées du corpus soumis à l'analyse.

à fondement « identitaire ». C'est la possibilité d'exprimer un « nous » transcendant toutes ces divisions qui s'évanouit, font valoir plusieurs extraits. Or, l'avènement de cette société des identités procéderait moins de la dynamique normale de la démocratie que de l'action concertée des classes dominantes pour refaçonner le monde à leur image (14-AN-2009 : 70)⁶⁷.

Dans cette perspective, les partisans du nouvel ordre social se recruteraient au sein des couches sociales supérieures, celles-ci provenant de la droite néolibérale aussi bien que de la gauche pluraliste. Ainsi, de nombreux énoncés analysés opèrent un rapprochement entre les tenants du multiculturalisme et ceux du capitalisme globalisé. Ces deux phénomènes constitueraient, pour certains, les deux faces d'un même programme politique :

Il y a effectivement une conjugaison malsaine et inattendue du capitalisme mondialisé et du progressisme identitaire dans la mise en place du régime multiculturel. Pour le dire comme le politologue américain John Fonte, il y a une alliance de fait, aujourd'hui, entre le grand capital et la gauche multiculturelle pour démanteler le fait national (02-AN-2007).

Comme le rapport à la nation remplace la question de l'exploitation dans cette conceptualisation du conflit social, il n'est guère surprenant que les distinctions entre les capitalistes et la gauche multiculturelle en viennent à être relativisées. L'opposition entre « mondialistes » et « patriotes » (ou autres termes dérivés) devient la principale clé d'interprétation des antagonismes sociaux, si bien que les luttes idéologiques, politiques et économiques sont désormais envisagées à travers cette matrice. L'enjeu du « monde commun », qui sépare les forces en présence dans les extraits analysés, se décline ainsi en plusieurs sous-thèmes.

⁶⁷ Selon l'historien Éric Bédard, cette clarification théorique constitue la principale avancée apportée par Mathieu Bock-Côté par rapport à l'analyse que proposait déjà Jacques Beauchemin (Bédard, 2016).

2.2.3 Idéologie, politique et économie : déclinaisons de la thématique du démantèlement du « monde commun »

Réarticulées autour de la thématique du « monde commun », les luttes de classes telles qu'envisagées par les républicains-conservateurs conservent tout de même un caractère multidimensionnel. Les textes du corpus en identifient les manifestations à travers l'ensemble de la vie sociale, si bien qu'aucun champ ne semble échapper aux rapports conflictuels portant sur la « dénationalisation » du Québec et des sociétés contemporaines. Les luttes de classes ainsi conceptualisées prennent donc des formes diverses selon qu'elles se déroulent sur le plan idéologique, politique ou économique. À chacun de ces trois niveaux correspondent autant de facettes du phénomène de démantèlement du « monde commun », facettes qui font l'objet de développements dans les extraits analysés.

Une première facette de ce phénomène se situerait *au niveau idéologique*. Sur ce plan, les luttes entre les classes s'exprimeraient sous la forme d'une confrontation pour la représentation légitime de la communauté politique. Les élites chercheraient ainsi à imposer une conception atomistique de la société, où celle-ci ne serait rien d'autre qu'un agrégat d'individus et de regroupements autonomes à la poursuite de leurs propres intérêts. Cette vision serait fermement ancrée dans les théories du multiculturalisme et du pluralisme identitaire, qui impliqueraient une transformation radicale de la façon de concevoir le monde social. Il s'agirait donc, pour les classes dominantes, de monopoliser le pouvoir de redéfinir la société selon les idéaux pluralistes et de disqualifier moralement l'ensemble des définitions concurrentes. Cette forme d'affrontement suscite une attention marquée de la part des républicains-conservateurs, qui consacrent plusieurs analyses à la question des médias et de l'éducation.

Dans le corpus, on trouve par exemple de nombreux extraits portant sur la mise en place du programme Éthique et culture religieuse (ECR) à l'école primaire et secondaire. Il s'agirait d'un débat où se concrétiserait l'affrontement idéologique entre les classes. Selon les énoncés consacrés à cette question, le cours ECR participerait d'une volonté de faire accepter un nouvel ordre symbolique en inculquant de force les préceptes du multiculturalisme aux nouvelles générations : « Le régime veut fabriquer un nouveau peuple, un homme nouveau, une société utopique, et le cours d'ECR n'est que le point d'orgue de ce Programme de rééducation intégrale » (15-AN-2009 : 119). D'autres passages abondent dans le même sens, qualifiant ainsi le programme de « tentative de conversion pluraliste de la société par l'école » (11-AN-2008 : 184) ou de « véritable outil pédagogique de transformation sociale et culturelle des jeunes NOUS, imaginé par des cerveaux malades relativistes postmodernes souffrant de racisme inversé » (25-AN-2010 : 34). Le fait que le rapport de la Commission Bouchard-Taylor ait recommandé au gouvernement de faire la promotion énergique du cours d'éthique et de culture religieuse accentue l'importance que lui accordent les républicains-conservateurs, comme l'illustre l'extrait suivant :

Pour lutter contre le cours ECR, il ne faut pas seulement se le représenter comme une bataille localisée sur un enjeu en marge de la société québécoise, mais plutôt le reconnaître comme l'expression la plus radicale d'un projet de transformation de la société québécoise porté à la fois par l'intelligentsia progressiste, la technocratie chartiste et les médias politiquement corrects, qui forment les trois piliers d'un parti multiculturaliste résolu à déconstruire le Québec historique (16-AN-2009 : 31).

Les institutions médiatiques sont un autre exemple de site où se jouerait la lutte symbolique entre les élites et le peuple, selon les extraits soumis à l'analyse. Ainsi, pour certains, les médias sont désormais appelés à assumer « une fonction idéologique pour le nouveau régime qui se met en place et qui ne veut aucunement voir percer dans le débat public des événements qui [...] pourraient générer une crise entravant son implantation » (09-AN-2008 : 130). Pour d'autres, la crise de la souveraineté étatique affecterait les médias aussi bien que les institutions éducatives.

Toutes ces institutions auraient été détournées de leurs missions initiales pour être mises au service de la formation des « individus apatrides » ou des « individus-contre-la-souveraineté » (42-AN-2015). Ici, les discours républicains-conservateurs accordent une importance capitale à la dimension idéologique de la lutte que se livreraient les classes autour de la question du « monde commun ». Il s'agit d'ailleurs d'un élément particulièrement développé dans le corpus⁶⁸.

Une deuxième facette de l'idée de démantèlement du « monde commun » se situe *sur le plan politique*. Ici, le phénomène se traduirait par une confiscation de la souveraineté populaire au profit d'un ensemble d'organisations non élues. Celles-ci travailleraient à imposer le programme de « dénationalisation » contre la volonté exprimée par le peuple à l'occasion d'épisodes comme la controverse sur les accommodements raisonnables au Québec ou le référendum sur la constitution européenne en France. Le processus d'extorsion de la souveraineté nationale se ferait au profit de différents acteurs, dont l'importance varie selon les extraits : « les transnationales aux motivations lucratives et les institutions juridiques » (68-AR-2016), les « autorités financières de Bay Street » (20-AN-2009 : 66), les ensembles supranationaux comme l'Union européenne (17-AN-2009), l'élite du régime politique canadien (36-AN-2014) et, sur la scène québécoise, « une bureaucratie militante au service du régime techno-chartiste » (09-AN-2008 : 123). En ce sens, le fait que le rapport final de la commission Bouchard-Taylor recommande d'augmenter les moyens octroyés par l'État aux organisations comme la Commission des droits de la personne et de la jeunesse est de nouveau interprété comme une tentative de museler les classes populaires. Après avoir mis en scène leur « errance mentale » à travers les

⁶⁸ À titre indicatif, je précise que 113 extraits ont été codés dans la catégorie des enjeux idéologiques, contre 79 pour l'instance politique et 34 pour les questions économiques. Ce constat est cohérent avec la définition du pouvoir défendue par Bock-Côté dans un article extérieur au corpus analysé. Suivant Fernand Dumont, il définit « la source première des classes sociales » dans l'accès inégal au pouvoir de définir de « la représentation générale de la société ». Voir Bock-Côté, Mathieu, 2007, « Peut-on sortir de la société des identités? », *Bulletin d'histoire politique*, volume 15, numéro 3, en ligne, <https://www.bulletinhistoirepolitique.org/le-bulletin/numeros-precedents/volume-15-numero-3/peut-on-sortir-de-la-societe-des-identites/>

audiences de la commission (19-AN-2009 : 122), il était désormais possible de mettre en place la « thérapie de choc souhaitée par les milieux pluralistes pour concrétiser la vengeance des élites contre un peuple méprisé pour son adhésion bornée à son héritage culturel » (09-AN-2008 : 123).

Enfin, une troisième facette de l'idée de démantèlement du « monde commun » comme enjeu de la lutte des classes se situe *sur le plan économique*. Ici, c'est principalement le déploiement de la mondialisation et du libre-échange qui retient l'attention. Dans les extraits analysés, la globalisation du capitalisme est envisagée comme l'une des manifestations du processus de « dénationalisation ». Ce dernier viendrait dissoudre les différents remparts qui auraient historiquement permis de faire face aux « effets dissolvants du marché et de l'individualisme » (60-AR-2015 : 177). Ainsi, dans plusieurs extraits, la mondialisation se présente comme un processus qui dépossède les États des derniers morceaux de souveraineté qui leur resteraient pour en faire des « succursales », soit de simples relais des intérêts d'une élite économique « apatride » ou « déracinée » (45-AN-2016; 70-AR-2016). Une partie de la classe capitaliste est donc critiquée dans les discours républicains-conservateurs. Cela est incontestable. Néanmoins, il est important de s'intéresser aux arguments qui justifient ces critiques. On constate alors qu'il s'agit surtout de déplorer les efforts qui seraient déployés par la classe dominante pour se désolidariser des institutions chargées de faire prévaloir l'intérêt national – voire de les vider de leur substance ou de les détourner pour servir ses intérêts propres. C'est dans cet esprit que la bourgeoisie d'affaires associée au Québec Inc. est accusée d'avoir renoncé à la défense de l'intérêt national pour rejoindre une *overclass* mondialisée et fort encline à accélérer la dissolution de l'État-nation (34-AN-2014; 45-AN-2016; 70-AR-2016). Dans certains cas, on admet que la classe des travailleur-se-s salarié-e-s fait les frais des tendances à la délocalisation et de l'injonction croissante à la flexibilité (68-AR-2016). Or, ces remarques ne sont pas accompagnées d'analyses sur la reconfiguration de la division du travail social qui se met en place à l'ère de la mondialisation. Par

ailleurs, c'est encore la nation comme fondement du « monde commun » qui constitue l'enjeu de la lutte, puisque c'est toujours en s'attaquant aux institutions basées sur la solidarité nationale que l'élite est censée s'en prendre aux intérêts des travailleurs salariés.

Cette façon d'envisager les choses se distingue à nouveau d'une lecture matérialiste des rapports sociaux de classes. En effet, le capitalisme n'est pas critiqué en tant que régime particulier d'exploitation. Il s'agit plutôt de dénoncer retournement des élites économiques contre l'intérêt national. Vue sous cet angle, la globalisation du capitalisme devient l'une des facettes du phénomène de démantèlement d'un ordre social où l'État-nation est de nouveau posé en rempart face aux forces dissolvantes du libéralisme⁶⁹.

2.2.4 Orientations divergentes, même conceptualisation des enjeux de la lutte

À travers les discours analysés, la question de l'exploitation se voit ainsi secondarisée en tant qu'enjeu des conflits que se livrent les classes sociales. Cette secondarisation s'opère au profit de la critique du démantèlement de la nation comme fondement du « monde commun ». Avant de proposer une évaluation de cette redéfinition des enjeux des rapports de classes, il faut examiner si elle se manifeste de la même façon au sein des différentes tendances qui composent la nébuleuse républicaine-conservatrice. Pour répondre à cette question, je mobilise des extraits issus des deux tendances les plus opposées de mon corpus, à savoir celles qui se revendiquent du républicanisme socialiste et du nationalisme conservateur.

⁶⁹ J'ajouterais que cette lecture tranche avec les analyses de la mondialisation proposées par les féministes matérialistes (Hirata et Le Doaré, 1998; Falquet, 2008; 2011). Dans cette perspective, de nombreuses recherches ont mis en lumière la nouvelle géographie globale du travail (Sassen, 2010). D'autres ont souligné que la compréhension des ressorts de la mondialisation exigeait de porter une attention soutenue au « travail de la nounou, de l'auxiliaire de vie, du garde du corps, de l'agent de nettoyage, sans lesquels l'accumulation du capital et sa circulation à l'échelle mondiale ne seraient possibles » (Galerand et Kergoat, 2013 : 48).

Des différences existent bel et bien entre ces deux tendances. Certains extraits laissent même entrevoir les critiques réciproques auxquelles se livrent leurs différents représentants⁷⁰. Ces divergences se traduisent notamment dans le traitement des enjeux des conflits de classes. Si la défense de la nation fait figure d'enjeu central dans l'ensemble des extraits analysés, elle prend des modalités distinctes à gauche et à droite du corpus. Ainsi, des désaccords se font sentir quant aux implications de cette revalorisation du national.

Dans les extraits associés au courant le plus à droite du corpus, la défense de la nation est une fin en soi. Elle implique une certaine critique du capitalisme mondialisé, car ce dernier contribuerait au démantèlement du « monde commun ». On l'associe en effet aux « effets dissolvants du marché et de l'individualisme sur la société » (60-AR-2015). Par contre, il ne s'agit pas de promouvoir une rupture avec le capitalisme en tant que tel. En fait, au sein de ces extraits, le programme de « renationalisation » du Québec est davantage mis en opposition avec le multiculturalisme qu'avec l'organisation capitaliste de l'économie. Certains se portent même à la défense d'un certain « capitalisme d'État » tel qu'il a pu se mettre en place au cours de la Révolution tranquille (08-AN-2008).

Les extraits associés au courant le plus à gauche, quant à eux, diffèrent sur ce plan. Ici, la défense de la nation implique en elle-même un positionnement anticapitaliste. Pour certains, par exemple, l'enjeu ne saurait se réduire à « une simple revalorisation de l'État national "tel qu'il est" » (42-AN-2015). Dans cette perspective, la défense

⁷⁰ Ainsi, dans l'un des premiers numéros de *L'Action nationale* considérés dans l'analyse, Pierre Dubuc affirme diverger avec l'approche proposée par Mathieu Bock-Côté – et ce, en dépit de leurs critiques communes du multiculturalisme et des luttes axées sur « les "identités" (femmes, jeunes, gays et lesbiennes, minorités ethniques) » (04-AN-2007 : 82). Dans cette intervention, Dubuc reproche à Bock-Côté d'opposer le progressisme au projet nationaliste québécois, alors que les deux iraient nécessairement de pair. Un troisième auteur cherchera à réconcilier les thèses de Bock-Côté et Dubuc dans un numéro subséquent, en insistant sur leur référence commune à la nation comme rempart face au projet libéral visant à produire « une société qui se résume à une collection d'individus et de groupes d'intérêts isolés » (05-AN-2008 : 39).

du « monde commun » doit, à terme, s'incarner dans un État du Québec qui serait tout à la fois « indépendant, écologiste et socialement juste » (42-AN-2015). Autrement dit, « c'est cette forme d'État appropriée pour ce que Fernand Dumont appelait le "socialisme d'ici" qu'il reste à inventer » (42-AN-2015).

Il y a entre ces deux tendances des divergences que je ne nie pas. Or, elles présentent également des convergences qu'il convient de mettre en évidence. Si certains textes critiquent davantage le capitalisme globalisé et d'autres concentrent essentiellement leurs tirs sur le pluralisme culturel, des points de passage sont construits de chaque côté. De part et d'autre, l'argumentaire en termes de classes sociales s'articule à une défense de la solidarité nationale contre l'individualisme.

Ainsi, à gauche comme à droite, l'« enracinement » dans un « monde commun » est envisagé comme une donnée essentielle de la vie en société, et elle doit notamment s'accomplir à travers l'appartenance à une nation forte et cohérente. Or, c'est précisément ce qui serait menacé par le projet de liquidation des structures traditionnelles que porterait l'élite et qui serait combattu par les classes populaires. Certains textes se portent alors à la défense de l'idée d'enracinement et déplorent sa disqualification par les forces de l'individualisme libéral. C'est ce qui s'observe dans les deux extraits qui suivent, et qui peuvent respectivement être associés à la tendance la plus à droite et la plus à gauche du corpus :

Il y a dans le cœur de l'homme quelque chose comme un besoin d'enracinement. On pourrait y voir, à la suite de Simone Weil, un besoin primordial de l'âme humaine, qui trouve à s'accomplir dans la cité. L'homme, autrement dit, se révolte spontanément contre le dénigrement de l'appartenance et la disqualification morale de ses repères, comme il s'exaspère devant la furie déconstructrice qui est devenue l'orthodoxie académique dans les départements universitaires qui prétendent s'intéresser aux choses humaines (44-AN-2016).

Les forces propres de l'humain, dit Marx, sont toujours des forces sociales, et non des forces individuelles. C'est pourquoi la liberté ne se trouve pas dans le geste nihiliste qui consiste à refuser toute totalité sociétale, mais au contraire, dans la

reconnaissance que l'enracinement, comme le disait Simone Weil, est l'un des besoins les plus profonds de l'âme humaine (42-AN-2015).

Si la référence à Marx s'ajoute dans l'extrait classé le plus à gauche, les deux segments insistent sur l'idée d'enracinement comme besoin de l'« âme humaine ». Sur cette base, ils se portent à la défense de la nation comme incarnation de ce besoin d'enracinement et font de celle-ci l'enjeu de la lutte entre les élites et le peuple. Compte tenu de cette lecture partagée, il n'est guère surprenant de voir des auteurs ayant des vues politiques divergentes se revendiquer d'influences intellectuelles communes pour appuyer leurs analyses. On le voit ici avec la philosophe Simone Weil, mais c'est aussi le cas avec Christopher Lasch ou Jean-Claude Michéa, qui sont cités à gauche et à droite du corpus analysé⁷¹.

Toutefois, comme on vient de le voir, ce n'est pas seulement dans les références partagées qu'il faut chercher les points de contact entre les tendances concurrentes que présente le corpus. C'est aussi dans une conceptualisation commune des enjeux du conflit social. À cet égard, l'analyse montre que la secondarisation de la critique de l'exploitation au profit de la défense du « monde commun » national constitue une caractéristique transversale à l'ensemble des textes du corpus.

2.3 Synthèse : deux visions opposées des enjeux des rapports de classes

Les républicains-conservateurs définissent les classes sociales à partir de leur rapport aux idées de nation et de « monde commun ». La logique de cette analyse de classes se distingue donc des approches qui s'articulent en premier lieu à une théorie des

⁷¹ Cette convergence est même commentée par certains auteurs : « [La] droite n'est pas consubstantiellement libérale, et plus encore sa branche conservatrice s'est toujours méfiée des effets dissolvants du marché et de l'individualisme sur la société, ce qui explique en bonne partie qu'elle fasse les yeux doux, aujourd'hui, à un philosophe, par ailleurs remarquable, comme Jean-Claude Michéa, qui retrouve des intuitions communes au socialisme populaire du dix-neuvième siècle et à un certain traditionalisme catholique » (60-AR-2015 : 177).

rapports de production et d'exploitation. En ce sens, cette définition vient partiellement résoudre la contradiction qui a été mise en lumière au premier chapitre. La sauvegarde d'une vision totalisante de la communauté nationale ne semble plus s'opposer à l'exposition des antagonismes entre classes dominantes et dominées. Tout au contraire, défendre une représentation unitaire de la nation et porter la parole des classes populaires apparaissent comme une seule et même chose. Les deux actions sont en quelque sorte réconciliées, voire confondues, si bien qu'il ne paraît plus nécessaire de trancher entre l'une et l'autre.

Or, on peut dès maintenant se demander à quel prix s'effectue une telle réconciliation. Il y a en effet des antinomies considérables entre l'approche matérialiste et l'approche républicaine-conservatrice en ce qui a trait à la définition des enjeux des luttes de classes – et ce, même si certains républicains-conservateurs se réfèrent favorablement à la tradition marxiste. Ce faisant, choisir l'une ou l'autre de ces positions comporte des conséquences sur les plans théorique et pratique, car chacune d'elles propose une certaine vision du monde social. Lorsqu'on se place du point de vue de la sociologie matérialiste des rapports sociaux, la conceptualisation produite par les républicains-conservateurs présente plusieurs angles morts.

D'une part, elle semble renouer avec l'hypothèse d'un conflit principal ou central. La seule contradiction à être véritablement politisée est celle qui oppose les élites et le peuple autour du démantèlement des institutions assurant la reproduction du « monde commun » national. Très présent chez certains marxistes, le schéma du conflit de classes comme front de lutte principal a pourtant été fortement critiqué à partir de la sociologie matérialiste des rapports sociaux de sexe (Kergoat, 2009; Dunezat et Galerland, 2014) et d'ethnicité (Juteau, 2015). Ces travaux ont montré qu'il avait pour conséquence d'instaurer une hiérarchie entre les dominations et les luttes.

D'autre part, les concepts de production et d'exploitation tendent à disparaître dans le type d'analyses que proposent les républicains-conservateurs. Les rares extraits où ils

apparaissent présentent une identification totale de l'exploitation à sa forme capitaliste. Par ailleurs, cette dernière ne fait pas l'objet d'une critique en elle-même et pour elle-même. On se contente de déplorer l'abandon de la question du travail par une certaine gauche, sans toutefois replacer la critique de l'exploitation au cœur de l'analyse des rapports entre dominants et dominés. Ce faisant, on renonce à de précieux outils pour expliquer sociologiquement – et donc pour dénaturiser – la division des sociétés en classes sociales. Selon les matérialistes, la domination d'une classe sur une autre a pour ressort ultime l'exploitation (Delphy, 1982 : 61). Comme je l'ai souligné plus tôt, ce mode d'explication repose sur l'idée que la façon dont la vie est matériellement produite et reproduite forme la base de l'organisation sociale. Or, dans les extraits analysés, le remplacement de la thématique de l'exploitation par celle de la défense du « monde commun » n'est pas suivi de propositions alternatives pour rendre compte de la genèse et des causes de la division du monde social en classes. Non seulement l'idée d'une contradiction principale est-elle rétablie, mais les outils qui permettaient d'en produire une explication matérialiste sont laissés de côté.

Plus largement, enfin, c'est la portée critique du concept marxien de rapport social qui se trouve amoindrie. En lisant le corpus à l'étude, on a parfois l'impression qu'il faudrait choisir entre une vision du monde individualiste (propre à la classe dominante) et une représentation de la société comme totalité nationale cohérente, voire organique (propre à la classe dominée). En d'autres termes, l'éventail des possibilités semble réduit à deux : individualisme ontologique *ou* nationalisme ontologique. Cette alternative évacue la possibilité de considérer la réalité sociale comme l'ensemble des rapports sociaux qui la constituent. Car c'est précisément dans une optique de dépassement de l'opposition entre les deux pôles susmentionnés que s'est constitué le paradigme des rapports sociaux (Pfefferkorn, 2007 : 11-12). Contre une vision qui célèbre l'individu en tant qu'atome de l'organisation sociale, mais

aussi contre les approches qui envisagent la société ou la nation comme un tout qui transcenderait ses contradictions internes⁷².

Or, c'est précisément cette possibilité de dépassement qui s'estompe dans les discours soumis à l'analyse. Et cela, encore une fois, entraîne des conséquences aussi bien théoriques que pratiques. Entre l'individualisme libéral et l'unanimisme national que suppose la défense du « monde commun », il y a bien peu de place pour une analyse centrée sur les clivages qui traversent la société et sur les modes d'exploitation qui les fondent. Dès lors, l'élaboration de résistances collectives par les groupes dominés visant à contester ces rapports d'exploitation devient plus difficile à envisager.

Dans le prochain chapitre, on verra que les clivages qui traversent les classes sociales elles-mêmes deviennent plus difficiles à percevoir dans les discours républicains-conservateurs.

⁷² Je réfère ici à Pierre-Jean Simon : « L'objet de la sociologie [...] ce n'est ainsi *ni la société*, conçue comme une réalité en soi, extérieure et supérieure aux individus [...] *ni les individus*, conçus comme des entités autonomes dotés par la nature de certains attributs, caractères, propensions, etc. [...] mais *les rapports sociaux* et aussi, bien entendu, les produits historiquement constitués de ces interactions, c'est-à-dire les institutions, les cultures, les formes cristallisées de l'action collective » (Simon, 1997 : 23, cité dans Pietrantonio et Bouthillier, 2015 : 172).

CHAPITRE III

DE LA CLASSE CLIVÉE À LA CLASSE TRONQUÉE :

DEUX VISIONS OPPOSÉES DES ACTEURS DE LA LUTTE DES CLASSES

On vient de voir que la thématique de l'exploitation est secondarisée dans les discours républicains-conservateurs. C'est plutôt autour de l'enjeu de la dissolution du « monde commun » que s'opposent les classes sociales dans le corpus analysé. Quels sont les effets de ce déplacement sur la représentation des *acteurs* du conflit ? C'est la question qui m'intéresse dans ce chapitre. Dans un premier temps, je vais revenir sur le concept de classe sociale et sur la vision conflictuelle qu'en donne la sociologie des rapports sociaux et de leur articulation (3.1). Je m'appuierai ensuite sur les extraits analysés dans le corpus pour illustrer les redéfinitions qui s'opèrent chez les républicains-conservateur (3.2). On verra qu'il s'y construit une opposition entre les « élites » et les « classes populaires », et que ces deux entités sont envisagées comme des blocs relativement cohérents, sinon homogènes. Comment cette redéfinition permet-elle de neutraliser la tension entre le dévoilement d'une fracture de classes et la volonté de produire une vision unitaire de la nation? Inversement, quelles parts de la réalité occulte-t-on en représentant les choses ainsi? Je donnerai des éléments de réponses à ces questions dans un troisième temps (3.3).

3.1 Penser la classe en termes de rapports sociaux

À nouveau, la démarche poursuivie ici suppose de préciser les appuis théoriques à partir desquels a été examiné le corpus. Car pour analyser la représentation des classes qui se construit à travers les discours républicains-conservateurs, j'ai procédé d'après une théorisation préalable. Il me faut dès lors exposer les fondements de cette approche et expliciter ce qu'elle implique au moment de penser les classes sociales. En d'autres mots, il s'agit dans cette section de faire voir ce qu'est une classe

lorsqu'on l'appréhende à travers les catégories de pensée de la sociologie matérialiste des rapports sociaux – catégories qui ont façonné le point de vue à partir duquel j'examine mon corpus.

Le principe central sur lequel s'appuie cette grille de lecture, c'est l'idée que les classes sont constituées, structurées et organisées par les rapports sociaux. Afin d'aller au bout de ce raisonnement, il faut non seulement faire voir les contradictions qui produisent les classes sociales, mais aussi celles qui les traversent.

Dans ce qui suit, je reviens d'abord sur la prémisse voulant que les classes soient constituées dans et par les rapports d'exploitation capitalistes. Ces rapports sont au fondement de ce qui unit les membres d'une même classe, mais aussi de certaines de ses divisions internes (3.1.1). L'idée que toute classe forme un ensemble *intrinsèquement clivé* (Galerand, 2007 : 69) est par la suite approfondie à l'aide de la sociologie des rapports de sexe et des rapports ethniques. On verra que ces contradictions traversent et structurent le prolétariat, un constat qui exige de repenser sérieusement ce qu'est une classe et les dynamiques qui l'animent (3.1.2). Or, la saisie de l'hétérogénéité interne à toute classe sociale – de même que la connaissance des rapports qui engendrent cette hétérogénéité – ne requiert pas d'abandonner la catégorie de prolétariat. Loin d'être affaibli par ce travail de complexification, le concept de classe sociale gagne en potentiel heuristique lorsqu'on tient compte de ses contradictions internes (3.1.3).

3.1.1 Les classes sont constituées dans les rapports d'exploitation capitalistes

La sociologie des rapports sociaux est une sociologie du conflit. À contrepied des visions qui prennent le monde social comme un objet relativement stable, il s'agit de faire voir les rapports de force qui le constituent comme tel et pas autrement.

L'analyse marxiste a contribué à ce travail en montrant que les classes sociales sont constituées dans un rapport conflictuel et qu'elles n'existent pas en dehors de lui (Bihar, 2012 : 16; Pfefferkorn, 2007). On échappe ainsi à une conception statique et substantialiste des groupes sociaux⁷³. Ce sont les contradictions d'intérêts qui les opposent ainsi que les luttes qu'elles se livrent qui donnent naissance aux classes. Elles sont donc à la fois les produits et les acteurs des rapports sociaux de classes. Ces rapports, on l'a vu au chapitre précédent, sont envisagés comme portant sur la *production* des conditions matérielles d'existence et comme ayant pour ressort ultime un mode spécifique d'*exploitation* du travail.

Dans cette perspective, les classes sont pensées comme des ensembles dynamiques, et non comme des entités dotées d'attributs stables et homogènes. Cela suppose de prendre une distance avec les classifications qui laissent entrevoir un dégradé de positions hiérarchisées, mais qui éludent les antagonismes liés à l'exploitation du travail. Je pense par exemple aux découpages qui réduisent le concept de classe à un agrégat d'individus partageant un même « niveau de vie », c'est-à-dire un même revenu, un même niveau de scolarité ou un même degré de prestige social⁷⁴. Ou encore aux classifications fondées sur la nature du travail accompli, qui aboutissent bien souvent à une réduction du prolétariat à ses seules figures considérées comme

⁷³ En partie, du moins. On verra à la section 3.1.2 que le marxisme fut fortement critiqué pour sa non-prise en compte des autres rapports de pouvoir qui traversent la société – et, du même coup, les classes qui la composent –, amoindrissant dès lors la portée de son entreprise de désubstantialisation des groupes sociaux.

⁷⁴ Bien sûr, le revenu et le niveau de scolarité font partie des conditions objectives qui tendent à être partagées par les membres d'une même classe. Mais ces éléments ne disposent pas d'un statut explicatif pour rendre compte de la formation des classes sociales ou du caractère antagonique de leurs relations. C'est l'une des raisons pour lesquelles les concepts de bourgeoisie et de prolétariat n'ont pas exactement la même signification que ceux de riches et de pauvres. Contrairement au second, le premier couple conceptuel met l'accent sur l'enjeu du travail et rappelle que c'est autour de lui que se constituent des groupes aux intérêts contradictoires. Bref, pour le dire comme Christine Delphy (2013a : 234-235), le concept de classe sociale n'est pas synonyme de « niveau de vie » ou de « milieu social ».

centrales pendant des décennies – comme celles du mineur ou du métallurgiste⁷⁵. De tels usages font apparaître des catégories pensées séparément les unes des autres et indépendamment du rapport qui les constitue.

Dans une sociologie matérialiste, les classes ne sont pas définies selon la nature du travail qu'elles accomplissent, mais plutôt en fonction des rapports au sein desquels ce travail prend place. En l'occurrence, les rapports de production capitalistes engendrent des antagonismes entre un groupe exploiteur et un groupe exploité, entre acheteurs et vendeurs de force de travail, entre la classe des capitalistes et la classe des travailleur-se-s salarié-e-s. Cette dernière n'est pas réductible à la figure du col bleu travaillant en usine. Il faut insister sur ce point. Dans l'optique matérialiste, le prolétariat n'est pas un ensemble figé de toute éternité. Dès lors, on ne peut le rabattre sur les seules catégories qui ont historiquement été considérées comme ses figures emblématiques. La classe laborieuse est plutôt envisagée comme l'ensemble des personnes dont la force de travail est achetée par le capital et qui, ce faisant, sont soumis à une forme particulière d'exploitation. Elle est intègre l'essentiel du salariat.

Or, dire cela ne revient pas à postuler une unité spontanée du prolétariat. Il n'est ni question d'homogénéité des intérêts objectifs, ni d'unification automatique de la conscience subjective. Certes, dans leurs rapports antagoniques avec la classe des capitalistes, les membres de la classe ouvrière occupent des positions « structurellement homologues » (Galerand, 2007 : 71) – et vice versa. En vertu de ces rapports, donc, les individus qui appartiennent à une même classe occupent certaines places plutôt que d'autres dans la division capitaliste du travail. Mais ce fait constitue seulement une assise *potentielle* à une lutte commune contre l'exploitation salariale.

⁷⁵ Pour une critique de cette forme de réductionnisme, voir Pfefferkorn, 2010 : 76. J'ajouterais qu'en plus d'occulter certains groupes qui sont exposés à l'exploitation salariale, ce mode de classification risque d'aboutir à un dégradé comportant autant de positions qu'il y a de formes de travail dans une société donnée – sans que cela nous en dise davantage sur les contradictions d'intérêts entre chaque catégorie.

Cette unification n'est jamais donnée d'avance. Elle est le résultat d'un processus long, complexe et réversible qui se joue dans la lutte elle-même⁷⁶ (Bihr, 2012 : 59; Pfefferkorn, 2007 : 186-197).

En effet, de nombreux clivages contribuent à faire de la classe un ensemble dynamique, et peuvent ainsi complexifier la construction d'une solidarité entre les différents groupes qui la constituent. Certaines divisions liées aux rapports sociaux de classes font déjà l'objet d'un traitement dans l'analyse marxiste, à travers le concept de *fraction de classe*. Ce dernier vient désigner des parties de classes sociales qui occupent une position spécifique dans les rapports capitalistes de production et qui sont susceptibles de s'autonomiser politiquement (Bihr, 2012 : 75-77). Par exemple, le sociologue Alain Bihr souligne que les intérêts des différentes fractions de la bourgeoisie peuvent entrer en contradiction, au point de leur faire prendre des orientations politiques opposées dans certaines circonstances (*Ibid.* : 76). Or, en dépit de son hétérogénéité interne – voire des contradictions qui la traversent –, la bourgeoisie n'en demeure pas moins une classe au sens marxien du terme. Réciproquement, le prolétariat peut être conceptualisé comme une classe en soi, car ses membres occupent des positions homologues au sein des rapports capitalistes et ils sont de ce fait exposés à des formes d'exploitation ayant des caractères communs. Mais cette classe est aussi traversée par des divisions objectives, ne serait-ce qu'en raison des différents types des travailleur-se-s qu'elle rassemble potentiellement : ouvrier-e-s, employé-e-s de commerce ou de bureau, voire certains membres de l'encadrement et même les chômeur-e-s (Bihr, 2016 : 48-49). Ainsi, les différentes fractions qui composent le prolétariat sont susceptibles d'avoir des intérêts opposés selon la conjoncture, ce qui peut constituer un obstacle à l'unification politique – c'est-à-dire au passage de la « classe en soi » à la « classe pour soi » (Pfefferkorn, 2007 : 186-197).

⁷⁶ Comme on l'a vu au chapitre précédent, cette lutte se mène sur plusieurs plans, y compris sur celui de l'idéologie et des représentations.

3.1.2 Les classes sociales sont traversées par les rapports de sexe et d'ethnicité

Appréhendées en termes de rapports sociaux de classes, les classes sociales apparaissent déjà partiellement comme des ensembles dynamiques traversés par des contradictions internes. Non seulement sont-elles constituées dans et par le conflit, mais elles sont aussi systématiquement traversées par le conflit. Les recherches portant sur les rapports sociaux ethniques et de sexe viennent étendre la portée de ce principe. Elles demandent de faire un pas supplémentaire pour éviter de penser les classes de manière statique et homogène. À travers ces travaux ont été élaborés une série de concepts visant à rendre compte des rapports spécifiques qui se situent en amont de la constitution des groupes sexuels, puis des groupes nationaux, ethniques et raciaux. La prise en compte de ces rapports et de leur caractère transversal entraîne des conséquences importantes sur la manière de conceptualiser les classes. Elle exige de reconnaître qu'aucune classe – et, plus largement, aucun groupe social⁷⁷ – n'est le produit d'une seule contradiction (Galerand, 2007 : 40).

La conceptualisation marxiste des classes sociales a été critiquée, dès les années 1970, pour son caractère faussement asexué. Christine Delphy a ainsi souligné qu'il n'était pas suffisant de juxtaposer une analyse matérialiste de l'oppression des femmes à l'analyse de l'oppression des prolétaires telle que les marxistes l'avaient faite. Car la première doit nécessairement modifier la seconde. En effet, la reconnaissance des rapports sociaux de sexe fait apparaître les angles morts de la notion classe ouvrière construite par les marxistes. Celle-ci exclut de facto certaines catégories de personnes exploitées, car elle néglige la dimension sexuée de l'organisation du travail. Pour Delphy, les définitions du prolétariat qui restent indifférentes à la division sexuelle du travail produisent une vision partielle de cette

⁷⁷ La distinction entre classes sociales et groupes sociaux, ici, a pour unique objectif de faciliter la lisibilité du propos. Si par « classes » j'entends « bourgeois et prolétaires », je suis bien conscient que les hommes et les femmes sont aussi désignés comme des classes (de sexe) par les féministes matérialistes.

classe : « Il s'agit bel et bien de la seule partie mâle de la classe ouvrière » (1982 : 63). Ces représentations du groupe ouvrier occultent non seulement l'exploitation du travail domestique, mais elles évacuent bien souvent les activités des femmes salariées – dont le nombre a considérablement augmenté depuis les années 1960 (Pfefferkorn, 2010).

Cette critique a été approfondie par la sociologue Danièle Kergoat, dont les recherches portent précisément sur les pratiques combatives des ouvrières en France (2012). Pour rendre compte de ces mobilisations, il était nécessaire de développer des outils adaptés à la saisie de la dynamique sexuée des mouvements ouvriers. Ces travaux ont conduit Danièle Kergoat à remettre en question le postulat de l'homogénéité de la classe ouvrière et, du même coup, l'idée de sa solidarité organique :

Il s'agit d'affirmer par là que les pratiques, la conscience, les représentations, les conditions de travail et de chômage des travailleurs et des travailleuses sont quasi toujours dissymétriques, et que raisonner en termes d'unité de la classe ouvrière sans considération du sexe social aboutit à une connaissance tronquée – pire : fausse – de ce qu'est une classe sociale (Hirata et Kergoat, 2003 : 189).

Dire qu'on doit tenir compte du sexe social au moment de penser la classe ouvrière revient, finalement, à dire que les rapports sociaux de sexe traversent cette classe. Dans le même sens, on peut affirmer que le genre structure nécessairement la classe et qu'il participe de sa constitution. Cette prémisse vient forcément modifier la représentation des classes sociales – y compris de la classe ouvrière –, car elle met en relief une autre facette de leur hétérogénéité interne. Facette qu'elle envisage par ailleurs en termes de contradictions.

Par analogie, on peut avancer que le dévoilement des rapports ethniques et raciaux qui s'est opéré avec l'irruption du « point de vue des minoritaires en sociologie »

(Juteau-Lee, 1981) produit un effet similaire. Les modalités de l'exploitation des ouvrier-e-s varient nécessairement selon la position occupée dans les rapports ethniques, rapports qui organisent eux aussi la totalité des pratiques sociales – quel que soit le lieu où ils s'exercent. De même, rappelle Danielle Juteau, « la bourgeoisie inclut des membres de différents groupes ethniques dominants et dominés, ce qui ne l'empêche pas d'exister [en tant que classe] » (2015 : 186). Penser l'ethnicité comme un rapport social transversal implique ainsi de reconnaître que la classe est nécessairement ethnicisée et racisée, en plus d'être sexuée.

Les enquêtes menées à partir des constats qui précèdent viennent rendre visibles les activités de certaines catégories de salarié-e-s rarement prises en compte dans les analyses classiques sur le monde ouvrier. Elles viennent par exemple éclairer les modalités spécifiques de l'exploitation subie par les travailleuses domestiques d'origine philippine au Canada (Galerand et Gallié, 2014) ou par les ouvrier-e-s racisé-e-s en France (Dunezat, 2011). Ces catégories constituent des fractions de classe singulièrement exploitées⁷⁸, fait qui tend à disparaître lorsqu'on raisonne à partir d'une définition asexuée et a-racisée du prolétariat. Et à défaut d'en tenir compte, soulignent Elsa Galerand et Xavier Dunezat, on risque de produire un discours « excluant de facto certaines catégories de dominé(e)s – les femmes ouvrières, les racisé(e)s ouvrier(e)s – de l'accès à la lutte, voire aux objectifs de celle-ci » (Dunezat et Galerand, 2014).

Le genre et l'ethnicité viennent donc nécessairement imprimer leur marque sur la classe, et celle-ci ne peut plus être pensée séparément des divisions sexuelles et raciales. C'est sur ce constat que débouchent les travaux issus de la sociologie matérialiste des rapports sociaux. Car les membres d'une classe sociale occupent des

⁷⁸ C'est-à-dire qu'elles ne sont pas simplement *plus exploitées* que les autres catégories de salariés : elles sont exploitées *différemment*, selon des modalités qui renvoient à leur position dans les autres rapports de pouvoir.

positions contradictoires dans les autres rapports de pouvoir qui, eux, produisent d'autres groupes aux intérêts antagoniques : les classes de sexe et les groupes ethniques. Par conséquent, une classe n'est jamais le produit d'une seule contradiction. Si la bourgeoisie et le prolétariat se constituent à travers les rapports sociaux de classes, la production de ces catégories est aussi structurée par les rapports de sexe et par les rapports ethniques.

3.1.3. Les classes sont des ensembles intrinsèquement clivés

Penser la classe en termes de rapports sociaux, c'est donc accepter de la voir comme un « ensemble intrinsèquement clivé » (Galerand, 2007). Cette exigence est déjà partiellement prise en compte au sein de la littérature marxiste, même lorsqu'elle considère les rapports de classe en faisant abstraction de leur dimension sexuée et ethnicisée. L'existence du concept de *fraction de classe* en témoigne : appliqué au prolétariat, il permet d'éviter sa réduction à la seule figure de l'ouvrier de la grande industrie et de tenir compte des clivages entre différentes catégories de travailleur-ses salarié-e-s. Mais il est nécessaire d'aller plus loin, puisque ces clivages n'épuisent pas la totalité des contradictions qui divisent la classe. C'est pourquoi les féministes matérialistes ont rappelé que les rapports de sexe traversent l'ensemble des classes sociales⁷⁹. Il en va de même pour les rapports de race et d'ethnicité. L'interconnexion entre ces divers rapports produit des fractions hiérarchisées au sein d'une même classe, fractions dont les intérêts et les attitudes peuvent s'opposer : fraction masculine et fraction féminine, fractions issues du groupe ethnique dominant et fractions issues des groupes ethniques dominés... Aussi, à la faveur des places qu'ils occupent au sein des autres rapports de pouvoir, les membres de chaque classe sont susceptibles d'être simultanément dominants et dominés (Pientrantonio et Bouthillier, 2015 : 171).

⁷⁹ Plus exactement : les rapports de sexe traversent la société de part en part et, par conséquent, ils traversent aussi les classes générées par les rapports d'exploitation capitalistes.

Bref, le cadrage théorique en termes de rapports sociaux vient fortement complexifier la question de l'hétérogénéité interne des classes sociales. Il fait apparaître les dynamiques contradictoires qui structurent chaque classe de l'intérieur.

Pour autant, ceci ne veut pas dire qu'il faille abandonner le concept de classes sociales et l'idée qu'elle rend possible : celle d'une résistance commune à un rapport d'exploitation. Reconnaître que les classes sont traversées par des contradictions internes, ce n'est pas affirmer qu'elles sont inexistantes. Entre la mise au jour des clivages qui posent obstacle à l'unification politique de la classe ouvrière et le rejet de cette notion, il y a un pas que la sociologie matérialiste des rapports sociaux ne franchit pas. Car l'antagonisme qui oppose cette classe à la bourgeoisie, lui, ne disparaît pas du moment qu'on tient compte de son articulation à d'autres contradictions sociales. Cette prise en compte fait simplement apparaître des fractions dominantes et dominées au sein de chaque classe.

La portée du raisonnement qui précède n'est pas exclusive aux classes constituées à travers les rapports d'exploitation capitalistes. Par exemple, les rapports sociaux de sexe génèrent des classes aux intérêts antagoniques – les hommes et les femmes – qui sont elles aussi traversées par des clivages internes⁸⁰. De ce point de vue, la saisie des contradictions entre femmes est compatible avec le maintien de la notion de classe de sexe (Galerand, 2009; Juteau, 2010). Pour Juteau (2015 : 203), ainsi, la classe des femmes est un « ensemble formé par l'homogénéité et par l'hétérogénéité ». Elle se constitue dans un rapport concret d'appropriation auquel aucune femme n'échappe, mais ses membres occupent tout de même des positions contradictoires dans les autres rapports de pouvoir. Aussi, par analogie, on peut soutenir que les classes générées dans le cadre des rapports d'exploitation capitalistes constituent des ensembles formés par l'homogénéité et l'hétérogénéité.

⁸⁰ C'est d'ailleurs dans une recherche portant sur les rapports sociaux de sexe et sur la classe des femmes que Galerand (2007) développe l'idée du caractère « intrinsèquement clivé » de toute classe.

En somme, dans une perspective matérialiste, le concept de classe est intrinsèquement lié à une vision conflictuelle du monde social (Delphy, 1998 : 24). Dévoiler les rapports qui génèrent des classes antagoniques, c'est forcément aller à l'encontre des représentations pacifiées de la société. Mais pour aller au bout de cette logique, il est nécessaire de modifier le contenu même du concept de classe sociale pour mettre au jour les contradictions qui le traversent. À défaut, on risque de reproduire – à plus petite échelle – le mythe d'une solidarité organique contre lequel s'érige précisément l'analyse matérialiste des classes. Car il s'agit bien de faire voir les rapports de force qui se cachent derrière les apparences d'ordre et de cohésion, et non de les masquer. Or, ce projet de mise à nu des contradictions sociales est opposé à celui des républicains-conservateurs, qui repose sur une défense de l'unité de la nation. Voyons dans la section suivante comment la redéfinition du concept de classe qui s'opère à travers le corpus contribue à neutraliser cette tension.

3.2 Représentations des classes sociales dans les discours républicains-conservateurs

Cette section analyse les usages du concept de classe dans les discours associés au courant républicain-conservateur et interroge la conceptualisation des groupes sociaux qui s'en dégage. Cette analyse est menée en quatre temps. D'abord, je décris les différents groupes qui apparaissent dans le corpus. On verra qu'il s'y opère une redéfinition des composantes et des contours de chaque classe au regard de la problématique de la dénationalisation des sociétés (3.2.1). Je montre ensuite que l'accent est mis sur la cohésion entre les membres de chacun des groupes (3.2.2), produisant notamment une vision tronquée de la classe ouvrière (3.2.3). Dans un dernier temps, je discute des divergences et des convergences que présente la nébuleuse à l'étude au regard des remarques qui précèdent (3.2.4).

3.2.1 Une redéfinition des contours et des composantes des classes sociales

Comme je l'ai déjà souligné, les rapports d'exploitation tendent à s'estomper au sein des discours que j'ai soumis à l'analyse. C'est la thématique du « monde commun » qui prend le relais. Bien entendu, cela entraîne des conséquences sur la vision des acteurs en conflit. En l'occurrence, les discours républicains-conservateurs laissent entrevoir un autre mode de catégorisation que celui qui oppose un groupe exploiteur à un groupe exploité, les travailleur-se-s salarié-e-s et les capitalistes⁸¹. Le tableau suivant présente quelques exemples des catégories mobilisées pour désigner les classes dominantes et les classes dominées dans les textes soumis à l'analyse. Il expose également (de manière non exhaustive) certains termes employés pour identifier un troisième ensemble, soit celui que représente la figure du « minoritaire ».

Tableau 1 : Une structure conflictuelle à trois acteurs

Le peuple patriote	Les élites apatrides	Les minorités complices
- Peuple	- Élités	- Exclus
- Classes populaires	- Intelligentsia	- Marginaux
- Classe ouvrière	- Technocrates	- Groupes minoritaires
- Travailleurs	- Classe médiatique	- Groupes identitaires
- Majorité de la population	- Classe politique	- L'Autre
- Démunis	- Bourgeoisie	- Immigrés
- Proletariat	- Nouvelle classe	- Femmes
- Homme ordinaire	- Classes supérieures	- Musulmans
	- Classe dominante	- Homosexuels
	- Classe d'affaires	- Personnes trans
	- <i>Overclass</i>	

En se rapportant au tableau, on constate que la question du rapport à la nation permet de dessiner une structure conflictuelle au sein de laquelle s'opposent trois ensembles d'individus. S'opposent ainsi les figures du « peuple patriote » et de « l'élite apatride », auxquelles s'ajoute un rôle tiers tenu par les « minorités complices ». Chacun de ces groupes est défini en fonction de son attitude par rapport à l'idée de

⁸¹ Et ce, bien que ces termes soient parfois employés au sein du corpus.

dissolution du cadre national et des valeurs traditionnelles. Je les présente tour à tour dans ce qui suit.

a) Le peuple patriote

D'un côté, la figure du peuple incarne l'immense majorité de la population qui, contrairement aux élites, serait encore attachée à l'idée de nation. Les expressions employées pour désigner cette classe sont variées. On parlera tantôt du peuple ou des classes moyennes et populaires, tantôt des ouvriers, des travailleurs ou du prolétariat – voire de l'homme ordinaire. Le groupe dominé peut ainsi recevoir des dénominations⁸² qui réfèrent à des principes de classement distincts. Par exemple, l'expression « les plus démunis et la classe moyenne » (56-AR-2012) renvoie à un certain niveau de revenu, tandis que le concept de classe ouvrière désigne un ensemble d'individus partageant une situation analogue dans la division capitaliste du travail. La notion de peuple, quant à elle, est plus ambiguë. Elle peut référer soit à la totalité des membres d'une communauté politique – comme lorsqu'on oppose le peuple canadien et le peuple québécois –, soit à la portion gouvernée de cette communauté – par opposition aux gouvernants –, soit à un ensemble de personnes occupant une position inférieure dans la hiérarchie sociale (40-AN-2014). D'autres expressions, enfin, identifient les classes populaires en insistant sur la condescendance dont elles seraient la cible : on parle ainsi de la « populace », du « Québec profond », des « salauds » ou des « pauvres gens ».

Mais au sein du corpus analysé, ces différentes catégories sont traitées comme désignant des ensembles équivalents. À preuve, elles sont souvent mobilisées en alternance au sein des mêmes textes. Elles se rapportent au bout du compte à un

⁸² À titre indicatif, je note que les catégories de « peuple » et de « classes populaires » – ainsi que leurs dérivés, comme « milieux populaires » ou « couches populaires » – sont celles dont l'usage est le plus fréquent dans le corpus analysé. Elles sont respectivement employées dans 122 et 42 extraits codés, contre 18 pour la « classe ouvrière », 12 pour les « travailleurs » ou 8 pour le « prolétariat ».

attribut qui fait office de dénominateur commun : il s'agit d'identifier un groupe de personnes qui ne jouissent pas des privilèges de l'élite et qui, pour cette raison, se montrent réfractaires au processus de liquidation de la nation qui serait en cours. Un mouvement dans lequel « le commun des mortels en vient à se sentir dépossédé de son pays » (63-AR-2015). Dans cette représentation, le peuple souffre non seulement des conditions d'existence qui sont les siennes – comme le chômage et la pauvreté (38-AN-2014) –, mais aussi du mépris dont il serait l'objet en raison de sa défense des structures traditionnelles, la nation au premier chef. Par exemple, certains auteurs dénoncent les tentatives de rééduquer « les classes dangereuses encore traversées par la mauvaise passion de l'identité nationale » (22-AN-2010).

Dans le contexte québécois, les débats portant sur les accommodements raisonnables ou sur le projet de Charte des valeurs québécoises constituent des moments clés où se serait manifestée la dissidence des classes populaires. Ainsi, la polémique du code de vie d'Hérouxville⁸³ viendrait rappeler « que la démocratie ne peut faire l'économie du peuple, et plus particulièrement, des classes populaires » (07-AN-2008)⁸⁴. Des événements survenus à l'extérieur du Québec sont également donnés en exemples. La classe ouvrière apparaît, là encore, comme un groupe luttant prioritairement pour la réhabilitation de la référence à la nation dans un contexte où celle-ci serait attaquée de toute part. L'extrait suivant illustre cette tendance : « Le Brexit, que j'ai eu la chance d'observer de près, a exprimé la même insatisfaction des milieux populaires que Syriza en Grèce face à une mondialisation qui méprise les nations » (46-AN-2016). Parmi les phénomènes reliés à cette dynamique dans le corpus figurent aussi

⁸³ Cette polémique a éclaté lorsque le conseil municipal du village d'Hérouxville a adopté un « code de vie » destiné aux personnes immigrantes en 2007. Il était notamment stipulé que la lapidation des femmes était proscrite, de même que le fait de les brûler vives. On laissait ainsi entendre que le meurtre des femmes et la démonstration de force à leur égard étaient des pratiques localisées chez les immigrants (musulmans) et absentes chez les majoritaires – autorisant dès lors ceux-ci à « informer » ceux-là sur les normes à respecter en matière d'égalité des sexes.

⁸⁴ Un point de vue partagé par le politologue Gilles Labelle dans une lettre ouverte parue dans le journal *Le Devoir* : <http://www.ledevoir.com/societe/ethique-et-religion/162407/quand-herouxville-parle>

les succès populaires de Donald Trump ou de Bernie Sanders dans le cadre des primaires présidentielles aux États-Unis (46-AN-2016; 70-AR-2016). Sont également évoquées les percées de l'extrême droite française parmi certaines parties de l'électorat ouvrier (58-AR-2013). Dans l'ensemble, l'appartenance à la classe dominée est associée à la défense de l'État-nation contre les forces qui s'emploieraient à le dissoudre.

Cette façon d'envisager la classe dominée se distingue des analyses centrées sur l'exploitation capitaliste, qui intègrent l'ensemble des vendeurs de force de travail. Ici, on se concentre davantage sur les propriétés, attitudes et propensions associées aux personnes occupant une position inférieure dans la hiérarchie sociale. Il est notamment question d'un « sentiment national ordinaire » ou d'un « patriotisme ordinaire », sensations décrites comme celles « que ressentent naturellement une majorité de citoyens » (26-AN-2011). Sans référer aussi explicitement aux propriétés spontanées du groupe dominé, d'autres extraits pointent dans une direction similaire. Par exemple, certains auteurs évoquent l'idée de décence ordinaire ou de *common decency*⁸⁵, qu'on pourrait définir comme une inclination vers l'entraide et le bien commun se manifestant particulièrement dans les classes populaires (57-AR-2012, 66-AR-2016). Ces attributs sont érigés en marqueurs du groupe dominé, ce qui suppose des contours différents de l'ensemble des personnes exposées à l'exploitation salariale.

⁸⁵ Cette idée est empruntée par l'essayiste Jean-Claude Michéa à George Orwell. C'est dans cette perspective qu'elle est discutée dans le corpus. Elle apparaît aussi à l'occasion dans la presse quotidienne, notamment sous la plume d'auteurs présents dans le corpus analysé. Voir notamment Mathieu Bock-Côté, 2009, « Joyeux Noël ou Joyeux décembre, monsieur Orwell ? », *Le Devoir*, en ligne, <http://www.ledevoir.com/societe/le-devoir-de-philo/280041/le-devoir-de-philo-joyeux-noel-ou-joyeux-decembre-monsieur-orwell>. Ou encore Christian Rioux, 2017, « 2017 », *Le Devoir*, en ligne, <http://www.ledevoir.com/culture/livres/488512/2017>.

b) Les élites apatrides

À l’opposé, les classes dominantes apparaissent comme le principal groupe porteur du projet de dénationalisation des sociétés contemporaines :

Souveraineté, indépendance, État-nation : autant de concepts dépassés, de reliques d’un autre âge, se mirent à trancher nos bienpensants. La cause est désormais entendue : les élites déracinées n’en ont que pour le Village Global [...] (68-AR-2016).

Ainsi présenté, le groupe des élites se caractérise avant tout par son « déracinement », c’est-à-dire par sa déconnexion avec la communauté nationale. Il s’agit bien sûr d’une minorité de personnes occupant des positions élevées dans l’ordre du pouvoir, de la richesse ou du prestige. Mais le critère qui permet d’esquisser les contours de cette classe est surtout son adhésion à une utopie pluraliste en tout point opposée à la vision nationaliste du monde social. Fréquemment utilisé dans le corpus⁸⁶, le concept d’élite en vient alors à désigner ces personnes qui « se reconnaissent comme l’avant-garde éclairée d’une nouvelle civilisation en plein déploiement, une civilisation multiculturelle, festive et technologique » (18-AN-2009).

Concrètement, les acteurs visés par cette appellation varient selon les textes. Certaines désignations sont plutôt floues : elles visent par exemple les « bourgeois-bohèmes », les « oligarques », les « bons esprits » ou les résidents des « beaux quartiers ». L’analyse permet néanmoins d’identifier les différentes composantes de cet ensemble, entre lesquels semble s’opérer une véritable division du travail de déconstruction de la nation. Son noyau central repose sur les membres des professions intellectuelles, médiatiques et technocratiques. Ces catégories sont parfois identifiées comme formant la « base sociale » d’un ordre postnational en cours

⁸⁶ À titre indicatif, je note que le concept d’« élites » est de loin le plus utilisé pour désigner la classe dominante au sein du corpus. Il apparaît dans 136 des extraits codés dans cette catégorie. Parmi ceux-ci, 64 font référence aux élites de manière générale et 72 identifient des fractions spécifiques (élite intellectuelle, élite médiatique, élite économique...).

d'élaboration (14-AN-2009, 26-AN-2011, 50-AR-2011). Elles assument des fonctions essentielles dans la production et dans la légitimation idéologique de ce nouvel ordre. Le concept de « nouvelle classe » est d'ailleurs mobilisé pour désigner les milieux sociaux les plus privilégiés par la remise en cause de la nation et des structures traditionnelles⁸⁷ (48-AR-2007, 18-AN-2009, 24-AN-2010, 26-AN-2011, 56-AR-2012). Il s'agit de « l'élite médiatique, intellectuelle et technocratique des nouvelles sociétés postindustrielles » (48-AR-2007). Ces catégories formeraient les « trois piliers d'un parti multiculturaliste résolu à déconstruire le Québec historique » (16-AN-2009). Sont aussi mentionnés les membres de la classe politique ou, du moins, ceux qui sont issus de la gauche pluraliste ou de la droite néolibérale. Occasionnellement, le concept d'élite est aussi associé à certains membres de la bourgeoisie, du patronat ou de l'actionariat. Mais il s'agit alors de désigner une élite économique devenue « apatride » (34-AN-2014) bien davantage que la totalité des acheteurs de force de travail. L'extrait suivant en témoigne : « Le Québec inc. s'est révélé incapable de maintenir sa cohésion avec l'adhésion de ses leaders à cette nouvelle *overclass* qui transcende les petites patries. L'élite économique du Québec ne possède pas de vision de l'intérêt national » (45-AN-2016). Une remarque s'impose à propos du concept d'*overclass*. Il a ceci d'intéressant qu'il permet de situer la bourgeoisie à l'extérieur de la communauté nationale ou, plus précisément, au-dessus de celle-ci. La critique de la bourgeoisie se concentre ainsi sur l'une de ses fractions, celle qui opère à l'échelle globale, ainsi que sur les patrons qui cherchent à s'émanciper du cadre national dans le but de la rejoindre.

Dans son ensemble, la classe formée par les différentes composantes de l'élite apparaît d'ailleurs comme surplombant la nation et comme œuvrant collectivement à sa dissolution. Cette façon de conceptualiser le groupe dominant permet de le

⁸⁷ Le concept de « nouvelle classe » est issu des travaux des intellectuels néoconservateurs aux États-Unis, comme le sociologue Irving Kristol. Il désigne alors un ensemble composé de journalistes, de bureaucrates, d'universitaires, d'avocats, de philosophes et de consultants (Hewitt, 2005).

soumettre à la critique sans toutefois exposer la communauté nationale à un risque de fissuration. Par ailleurs, le groupe dominant est lui aussi associé à certains attributs ou caractères, comme le déracinement et l'égoïsme⁸⁸.

c) Les minorités complices

Enfin, un troisième ensemble est identifié dans plusieurs textes : celui des exclus et des minoritaires. Contrairement aux deux autres, ce dernier n'est jamais désigné comme une classe sociale⁸⁹. Il s'agit néanmoins d'un groupement qui joue un rôle important dans l'argumentation. En tant qu'acteur tiers, il serait appelé à assumer la fonction de soutien de substitution pour les élites pluralistes, dont le projet serait désormais rejeté par les classes populaires. Les élites se revendiquant de la gauche, tout particulièrement, seraient contraintes de s'adresser à de nouvelles catégories sociales. Longtemps soutenues par le mouvement ouvrier, elles auraient abandonné ce dernier en raison de ses réticences à transformer la société selon les prescriptions du pluralisme identitaire. Pour appuyer cette affirmation, on donne notamment l'exemple du rapport de la Fondation Terra Nova, proche du Parti socialiste français, qui préconisait « [d']abandonner carrément les classes populaires, considérées comme arriérées, xénophobes et sujettes à un indémodable populisme » (57-AR-2012 : 83, note 9). Dès lors, il faut trouver un nouveau point d'appui. C'est ici qu'intervient la figure du minoritaire : « De l'égalitarisme économique, la gauche passait à l'égalitarisme culturel et identitaire. Elle sacrifie l'ouvrier pour le marginal [...] » (56-AR-2012). Mais qui sont ces marginaux ? Qui sont les « autres », pour le dire

⁸⁸ Par exemple : « Mais il ne fait pas de doutes non plus, et plus encore depuis la crise financière de 2008, que ce système doit être encadré, d'autant plus que la nouvelle classe économique n'est plus traversée par la vieille éthique conservatrice d'hier et voit souvent dans une défense exacerbée de la liberté une manière de rationaliser l'égoïsme le plus crasse » (56-AR-2012).

⁸⁹ Cela permet d'illustrer l'usage réservé du concept de classe... Les différents groupes qui constituent l'ensemble des minoritaires ou des exclus ne sont pas envisagés comme étant produits dans le cadre de rapports antagoniques. Il va sans dire qu'il n'est pas question de classes de sexe ou de fraction de classes de sexe dans le corpus. Si elle n'est pas particulièrement surprenante, cette absence n'en est pas moins significative.

comme Christine Delphy (2008) ? Certains extraits du corpus répondent clairement à cette question, comme en témoignent les exemples suivants :

Nous sommes également d'accord avec Mathieu Bock-Côté pour voir dans la floraison des recherches en sciences sociales sur les « identités » (femmes, jeunes, gays et lesbiennes, minorités ethniques) et leur transposition au plan politique, avec l'utilisation des chartes des droits, une offensive contre le concept de nation (04-AN-2007).

[...] cette même gauche serait passée de Marx à Foucault, de l'égalité pour tous à l'ouverture à l'Autre et aurait troqué le prolétariat aux « exclus » (immigrés, jeunes, femmes) (65-AR-2016).

Tout cela alors qu'au marché des identités, il ne se passe pas une journée sans qu'on se porte à la défense de l'identité homosexuelle, musulmane, autochtone, lesbienne, montréalaise, maghrébine et même queer (46-AN-2016).

En résumé, les groupes qui rempliraient la fonction de prolétariat de substitution sont surtout les minorités ethniques et raciales, les femmes, les gais et les lesbiennes⁹⁰. Tous ont en commun d'être considérés comme des groupes à fondement identitaire. Ils sont décrits comme constituant le « nouveau peuple des exclus », par opposition au « vieux peuple ouvrier » (58-AR-2013). On leur fait ainsi jouer le rôle de complices de l'élite dans la réalisation du projet de « dénationalisation » des sociétés. Que cette complicité soit volontaire ou non, les différents groupes minoritaires apparaissent comme les alliés objectifs du groupe dominant qui chercherait à transformer le monde à son image.

⁹⁰ À titre indicatif, voici quelques exemples des catégories identifiées, suivies du nombre d'extraits codés pour chacune d'elles : immigrés (54), minorités et groupes minoritaires (21), femmes (18), musulmans (18), L'Autre (15), groupes identitaires (12), minorités sexuelles, homosexuels et personnes trans (12), exclus et marginaux (11).

3.2.2 Une vision qui insiste sur la cohésion au sein de chaque groupe

Redéfinies sur la base du rapport à la nation, les classes sociales apparaissent comme des ensembles dont les membres seraient spontanément solidaires. C'est en effet une image de cohésion qui se construit à travers les discours républicains-conservateurs sur les classes. Chacun des camps prend ainsi les traits d'un bloc relativement homogène. Et lorsque sont évoquées leurs différentes composantes, c'est pour souligner la convergence de leurs intérêts respectifs.

La représentation des classes dominantes fonctionne précisément sur ce mode. À travers le corpus, l'élite est envisagée comme une totalité composée de différentes parties : intelligentsia, représentants des médias, technocrates, politiciens, patrons apatrides, overclass. Une division des tâches semble même s'opérer entre ces acteurs. Or, l'identification des différentes composantes de l'élite vient renforcer l'image d'unité entre les membres de cette classe plutôt qu'elle ne révèle des intérêts potentiellement divergents. Par exemple, l'extrait qui suit comporte une énumération des champs au sein desquels opèrent les membres du groupe dominant. Mais ces appartenances diverses sont loin d'être posées comme génératrices de contradictions : « [...] le sociologue Christopher Lasch a démontré la perte des traditions occidentales causée par l'action d'élites hédonistes – politiques, économiques, intellectuelles ou médiatiques – faisant de l'émancipation permanente le seul horizon moral » (33-AN-2014). Ici, l'accent est mis sur la cohésion entre les différentes composantes de l'élite : ces dernières agiraient solidairement pour démanteler les institutions traditionnelles et la nation.

Cette image d'unité ne faiblit pas, d'ailleurs, lorsque sont prises en compte les appartenances nationales des membres de l'élite. Certains extraits insistent sur la similitude des intérêts entre élites canadiennes et québécoises (03-AN-2007). Toutes deux apparaissent résolues à liquider l'idée même d'identité nationale – que celle-ci

soit fondée sur l'héritage culturel britannique ou canadien-français. Un auteur affirme ainsi :

Or, les élites québécoises, comme les élites canadiennes, sont urbaines, riches, pluralistes et métissées. Plus que tout, elles sont connectées aux réseaux mondiaux des idées et de l'économie. Leurs intérêts et leurs préférences, contrairement aux intérêts populaires, sont tout aussi délocalisés et transfrontaliers : nos élites rêvent d'exotisme (21-AN-2009).

Comme en témoigne cet exemple, les discours à l'étude construisent une représentation unifiée de la classe dominante. Ce faisant, ils contribuent à masquer les conflits susceptibles de traverser cette même classe. À plus forte raison, on peut s'interroger sur la place réservée aux fractions du groupe dominant qui adhèrent au projet nationaliste québécois.

Car en définissant l'élite par sa commune hostilité à l'idée de nation, on perd de vue certains acteurs. Qu'en est-il des intellectuels, des politiciens ou des capitalistes qui partagent le patriotisme imputé aux classes populaires ? Bref qu'en est-il est des élites « enracinées » – par opposition à celles qui sont accusées de déracinement ? De rares extraits font bien référence aux « élites anciennement nationales » (68-AR-2016). Mais, précisément, tout se passe comme si elles avaient disparu. Inversement, la tendance à la « désaffiliation de la communauté nationale » est présentée comme traversant « une fraction considérable des élites québécoises, surtout celles des milieux qui se croient évolués » (18-AN-2009). La présence du concept de fraction, dans cet extrait, soulève certaines questions. Parler de fraction implique forcément qu'il y ait au moins deux parties composant le tout. Or, l'autre fraction de la classe dominante n'est pas évoquée – pas plus que les luttes que pourraient se livrer les différentes composantes de cette classe.

La représentation de la classe dominée est aussi affectée par cette occultation des contradictions internes aux groupes. Le recours privilégié à la notion de « peuple »

vient renforcer l'idée d'unité organique entre les membres de la classe opposée à l'élite. En effet, les différents groupes qui constituent cet ensemble sont rarement distingués entre eux. Et lorsque c'est le cas, c'est sans mention de la dynamique conflictuelle qui pourrait accompagner les divisions exposées. Un auteur écrit par exemple que la gauche s'est tournée vers de nouveaux combats après avoir constaté qu'elle était « incapable de convaincre les ouvriers et les classes moyennes de faire la Révolution ou de rompre avec le capitalisme » (65-AR-2016). Cette formulation laisse entendre que les classes populaires sont susceptibles de se subdiviser selon le revenu ou le type de profession, justifiant une distinction entre ouvriers et classes moyennes. Mais cette séparation en deux positions spécifiques ne donne pas lieu à des réflexions sur les intérêts propres à chacune d'elles, ou sur les questions autour desquelles elles seraient susceptibles de s'opposer. Il s'agit plutôt de faire voir une accumulation de couches au sein d'un bloc dont l'unité n'est pas remise en cause.

Et c'est sans parler des clivages liés au sexe ou à l'ethnicité qui, eux, ne sont pas problématisés. La composition du groupe désigné comme « les classes populaires » n'est précisée sur aucun de ces plans. Par exemple, lorsqu'est évoquée l'élection de Donald Trump « par un peuple en colère », cet ensemble est présenté comme une unité asexuée et a-racisée (70-AR-2016)⁹¹. Cette manière de présenter les choses correspond à une tendance observée dans l'ensemble du corpus : en règle générale, les catégories mobilisées pour nommer la classe dominée sont neutres à l'égard de l'appartenance ethnique ou sexuelle. Le fait que les membres de cette classe occupent des positions différenciées au sein d'autres rapports de pouvoir n'est pas explicitement pris en compte. On pourrait donc croire que ces positionnements n'ont aucune influence sur le rapport qu'entretiennent les membres des classes populaires à

⁹¹ L'interprétation de l'élection de Donald Trump comme le résultat d'un sursaut de « la classe ouvrière » mériterait à elle seule de faire l'objet d'une analyse future à partir d'un autre corpus. Cette thèse peut être observée sous des plumes de gauche et sous des plumes de droite. Dans tous les cas, cela soulève la question suivante : de qui parle-t-on exactement lorsqu'on fait référence à « la classe ouvrière » ?

l'attribut qui leur est assigné, soit l'attachement à la nation et aux institutions constitutives du « monde commun ». Autrement dit : qu'il y aurait dans ce « peuple en colère » autant de femmes que d'hommes, et autant de membres des groupes ethniques minoritaires que du groupe ethnique dominant – et, de surcroît, que toutes ces composantes auraient le même rapport au « patriotisme ordinaire » qui leur est prêté.

3.2.3 Une vision tronquée de la classe ouvrière

Pourtant, le corpus analysé contient certaines traces qui laissent entrevoir le contraire. Ensemble, elles donnent à penser que le groupe visé par l'appellation « classes populaires » est bel et bien sexué et ethnicisé. Il s'agit prioritairement de la partie masculine et blanche de la classe laborieuse. D'abord, si l'on se rapporte au tableau de la section 3.2.1, on constate que les ouvriers apparaissent comme un groupe distinct de celui des « exclus » – c'est-à-dire des femmes, des minorités ethniques et des homosexuels. Cette impression n'est pas seulement le fruit du mode de présentation des données choisi par le chercheur. D'autres signes autorisent à penser que ces catégories sont envisagées séparément⁹². La dichotomie entre le « vieux peuple ouvrier » et le « nouveau peuple diversitaire », évoquée précédemment⁹³, traduit bien un mode de pensée qui considère chaque catégorie isolément des autres.

Sur le plan ethnique, plus spécifiquement, les minoritaires et la classe ouvrière peuvent être posés comme deux ensembles mutuellement exclusifs, et ce, au sein de la même phrase :

[Les élites] imposent ces idées aux classes ouvrières qui côtoient les nouveaux arrivants, alors qu'elles, de leur côté, vivent loin et ne sont pas inquiétées. Ces élites ne tolèrent par ailleurs aucun qualificatif désobligeant, sauf pour qualifier des gens

⁹² Du moins dans certains extraits. J'apporterai certaines nuances à cet égard dans la section 3.2.4.

⁹³ Cf. p. 92.

« qui ne partagent pas [leur opinion] politique, des chrétiens fondamentalistes et du prolétariat blanc dans les zones rurales » (38-AN-2014).

Ici, les nouveaux arrivants et les ouvriers sont traités comme deux entités qui d'abord sont distinctes et ensuite se côtoient. Cette formulation laisse entendre que le prolétariat n'est composé que de personnes natives et, inversement, qu'il n'y a pas de salarié-e-s parmi les immigrant-e-s. À tout le moins, l'énoncé donne à voir une classe ouvrière dont le noyau central serait formé par les travailleurs du groupe ethnique majoritaire – et où ce noyau serait si central qu'on en perdrait de vue le pourtour. La phrase suivante, quant à elle, ne laisse pas de doute sur l'ethnicité des personnes identifiées par l'appellation « prolétariat blanc ».

Par ailleurs, certains signes laissent entendre que cette catégorie est sexuée. En affirmant que les élites (et à plus forte raison les élites de gauche) ont troqué le soutien des ouvriers pour celui des femmes et des homosexuels, on construit une représentation bien particulière du prolétariat. Non seulement ce dernier serait-il essentiellement formé de personnes issues du groupe ethnique majoritaire, mais les hommes hétérosexuels en seraient la principale figure. La sexuation effective du groupe désigné par la notion de « classes populaires » apparaît lorsqu'on considère certaines des expressions qui lui sont substituées, en guise de synonymes : « l'homme ordinaire » (03-AN-2007), « l'homme historique » (60-AR-2015), « l'homme occidental » (03-AN-2007) ou « l'homme du commun » (59-AR-2014). Les deux extraits suivants viennent illustrer tout à la fois l'appartenance de sexe et l'appartenance ethnique de ce collectif qui, partout ailleurs, est désigné par des formulations qui gommant son statut de majoritaire au sein des autres rapports de pouvoir :

Or être à gauche, dans les milieux universitaires, depuis les années 1990, cela ne consistait certainement plus à défendre une version social-démocratique du capitalisme, ni à avoir un préjugé favorable envers celles qu'on appelait encore hier les classes populaires, mais à souscrire aux grands canons du politiquement correct, de la rectitude progressiste. [...] Cette dynamique, héritée de la conversion culturelle

du marxisme, avec le passage de Marx à Foucault, et de sa catégorisation du politique sous le signe de l'inclusion et de l'exclusion, ouvrira une véritable chasse au majoritaire, où la lapidation symbolique de l'homme ordinaire sera le nouveau sport en vogue chez les universitaires. Désormais, l'exclu prendra la place de l'ouvrier, et l'exclu sera évidemment le « minoritaire », toutes origines confondues [...] (03-AN-2007 : 40).

Le refrain est connu : le nationalisme de l'homme du commun est une maladie. La majorité québécoise dite « de souche » est à rééduquer au nom de l'absolutisation des droits de la personne et de la plainte éternelle de nos irréductibles marginalisés (59-AR-2014).

Ces exemples peuvent servir de base pour illustrer le caractère tronqué de certains usages des catégories de « classes populaires » ou de « classe ouvrière ». Car on voit bien que ces concepts généraux y sont totalement identifiés avec certaines de leurs fractions particulières : en l'occurrence, celle que vient incarner la figure de l'homme du groupe ethnique majoritaire. On est dès lors tenté de corroborer les analyses de Christine Delphy, de Danièle Kergoat ou d'Elsa Galerland et Xavier Dunezat. À force de raisonner en termes d'unité de classe sans considération des rapports de sexe (et des rapports ethniques), on aboutit à une vision de la classe ouvrière recentrée autour de l'une de ses fractions, voire carrément rabattue sur cette dernière.

3.2.4 Orientations divergentes, même conceptualisation des classes sociales ?

L'analyse qui précède éclaire de nouveaux aspects de la redéfinition du concept de classe qui s'opère à travers les discours républicains-conservateurs : 1. La vision des contours et des composantes de chaque classe est modifiée dès lors qu'elles ne sont plus définies par leur position dans les rapports d'exploitation capitalistes; 2. Par ailleurs, chaque classe apparaît comme un tout uni et lisse, dépourvu de contradictions internes sur les plans du sexe ou de l'ethnicité; 3. Entre autres conséquences, on observe dans certains textes un rabattement de l'idée de classe ouvrière sur sa seule fraction masculine et blanche.

Reste maintenant à déterminer si ces trois constats s'appliquent avec autant de justesse sur les différentes composantes de la nébuleuse à l'étude. Autrement dit, les caractéristiques observées varient-elles selon l'orientation politique au sein de laquelle s'inscrit l'argumentaire ou restent-elles constantes ?

Différentes raisons me poussent à répondre avec une certaine prudence à cette question. Parmi les extraits mobilisés dans les deux dernières sections, certains sont issus de textes classés plus à gauche. Mais c'est effectivement dans une moindre mesure que pour les textes se revendiquant plus explicitement du conservatisme. Cette situation renvoie notamment aux limites inhérentes à mon matériau. En effet, les textes pouvant être associés à la tendance la plus à gauche de la nébuleuse républicaine-conservatrice — soit celle du républicanisme socialiste — sont moins nombreux dans les deux revues dont est issu le corpus. Cet écart explique, en partie du moins, qu'il ait été plus ardu d'y identifier autant de signes témoignant avec netteté de tous les éléments énumérés ci-haut. Mais d'autres hypothèses peuvent être formulées pour rendre compte de cette difficulté. Entre autres, il faut tenir compte du contexte de production des principaux textes associés à la tendance du républicanisme socialiste. Plusieurs d'entre eux⁹⁴ ont été publiés après le débat sur la Charte des valeurs québécoises, qui a généré d'importantes tensions au sein du mouvement nationaliste. Il est plausible que les intellectuels gravitant plus près du parti Québec solidaire (qui s'est opposé au projet de loi 60) aient cherché à se distinguer de façon plus marquée de leurs homologues associés au courant plus conservateur (qui a majoritairement soutenu ce projet). De fait, je constate que les auteurs les plus à gauche du corpus font des efforts supplémentaires pour s'en démarquer.

Ces efforts ont des effets sur la conceptualisation des acteurs du conflit de classes. Par exemple, certains auteurs considèrent que la défense du « monde commun » national

⁹⁴ Par exemple : 34-AN-2014 39-AN-2014, 40-AN-2014, 42-AN-2015, 67-AR-2016...

est fondamentalement incompatible avec le capitalisme. En conséquence, ils cherchent à éviter de définir le peuple comme « une belle concertation entre les classes dominantes et dominées qui occulte la question sociale au profit de l'identité nationale » (40-AN-2014). Le peuple prend dès lors les traits de la plèbe, ensemble des plus démunis articulant leurs revendications dans le cadre d'une lutte à la fois populaire et nationale (40-AN-2014). Ces discours se distinguent de ceux qui définissent les classes populaires comme le principal groupe porteur du projet nationaliste... sans toutefois écarter la participation de la bourgeoisie « enracinée » à ce projet. Par ailleurs, les textes classés à gauche présentent peu d'énoncés opposant la classe ouvrière et les minorités ethniques ou sexuelles comme des ensembles mutuellement exclusifs.

Mais est-ce à dire que les deux tendances qui s'opposent au sein de la nébuleuse à l'étude sont fondamentalement distinctes ? Qu'elles n'auraient rien en commun sur le plan de leur conceptualisation des classes sociales ? Le nationalisme de gauche apparaîtrait dès lors comme essentiellement différent du nationalisme de droite, du moins au regard du critère examiné dans ce chapitre. Le premier, contrairement au second, serait viscéralement égalitaire et inclusif : il construirait discursivement l'unité populaire en opposition à l'élite économique et politique, et non aux groupes minoritaires dans les rapports ethniques ou de sexe⁹⁵. Une telle conclusion me semblerait inexacte, au regard de certains éléments observés dans le corpus. À commencer par le fait que certains auteurs classés à droite revendiquent la même distinction pour eux-mêmes ou pour ceux qui partagent leurs vues : « Et quoi qu'en disent ceux qui font tout pour [...] faire passer [Eric Zemmour] pour un maniaque occupé à écraser les minorités, son grand ennemi, ce n'est ni la femme ni l'immigré, c'est la mondialisation libérale, c'est la logique de déracinement généralisée » (60-AR-2015 : 191).

⁹⁵ On au chapitre I qu'une dichotomie analogue était mise de l'avant dans la littérature scientifique sur le populisme. Cf. p. 24.

Reprenons les constats que ce chapitre a permis de dégager. D'abord, les classes sont définies par le rapport qu'elles entretiennent à l'idée de « monde commun », et non pas en fonction de leur position dans les rapports antagoniques qui découlent de l'exploitation capitaliste. En cette matière, les deux pôles de la nébuleuse à l'étude sont moins opposés qu'il n'y paraît. La critique de la bourgeoisie reste plus fréquente dans les extraits associés à la gauche, mais on la retrouve aussi distillée dans les textes classés à droite. Par ailleurs, dans les deux cas, la bourgeoisie est incluse dans un ensemble plus large : celui de l'élite « déracinée ». Cela est vrai même dans les textes se revendiquant de la gauche. Ainsi, la bourgeoisie québécoise est surtout caractérisée par les comportements « apatrides » qui lui sont reprochés (34-AN-2014). Elle ferait partie de cette élite pour laquelle « le libéralisme anglo-saxon, l'Ontario, le ROC, les USA et la globalisation tiennent lieu de nouvelle étoile polaire » (42-AN-2015). Face à cette classe apatride, on oppose un peuple uni dans sa défense des principes de bien commun et de souveraineté populaire. Sur ce plan, bref, les divergences entre les deux pôles de la nébuleuse à l'étude n'effacent pas les points de convergence qui peuvent s'y observer.

Ensuite, chacune des classes est envisagée comme un bloc unitaire. Le sexe et l'ethnicité ne sont pas traités comme des clivages susceptibles de fissurer la cohésion de chaque ensemble. Sur ce plan, à nouveau, il n'y a pas de divergence fondamentale entre les tendances qui s'opposent dans le corpus. À vrai dire, les classes n'y sont jamais traitées comme étant traversées par d'autres rapports de pouvoir. Lorsque les « classes populaires » ou le « peuple » sont évoqués, c'est sans mention des clivages pouvant donner lieu à des oppositions entre les ouvrières et les ouvriers, ou entre les fractions dominantes et dominées de cette classe du point de vue de l'ethnicité. Et ce, à gauche pas plus qu'à droite.

C'est surtout lorsqu'on arrive au troisième constat, qui porte sur les effets de cette occultation des contradictions internes aux classes, que la comparaison devient plus

ardue. Les textes associés à la tendance « républicanisme socialiste » comportent effectivement peu d'indices signalant une confusion entre l'idée de classes populaires et la fraction dominante de cette classe⁹⁶. Mais ils ne comportent pas davantage de traces indiquant le contraire. Ce faisant, mon matériau ne permet pas de trancher cette question une fois pour toutes. Pour poursuivre l'analyse, il faudrait sans doute avoir recours à un corpus élargi. Or, même à supposer que le concept de classe ouvrière sur lequel raisonnent les auteurs les plus à gauche intègre d'emblée les femmes salariées et les travailleur-se-s des groupes ethniques minoritaires, un fait tenace demeure. Si tant est qu'elle soit prise en compte, l'hétérogénéité interne à la classe ouvrière n'est pas traitée en termes de contradictions. Les conflits – tantôt ouverts, tantôt dissimulés – entre les différentes fractions de cette classe ne font l'objet d'aucun développement. Pas plus d'ailleurs que la singularité des formes d'oppression auxquelles est exposée chacune d'elles. Il s'agit ici d'une constante observée dans l'ensemble du corpus. Et il s'agit, me semble-t-il, d'une constante qui n'est pas négligeable.

3.3 Synthèse : deux visions opposées des acteurs de la lutte des classes

À travers les discours républicains-conservateurs s'élabore une représentation des classes sociales qui diffère de la vision proposée par la sociologie matérialiste des rapports sociaux. Cette redéfinition vient partiellement résoudre la contradiction qui constitue le point de départ de ce mémoire. Les contours et les composantes de chaque classe sont en effet redessinés en fonction de l'enjeu autour duquel elles sont mises en opposition : celui du démantèlement de la nation. Les classes populaires apparaissent dès lors comme le groupe porteur d'un « patriotisme ordinaire », tandis que les élites sont caractérisées par leur désaffiliation de la communauté nationale – voire par leur extériorité vis-à-vis de la nation. Les minorités ethniques, les femmes et

⁹⁶ Ce qui ne veut pas dire que rien ne pointe en ce sens... Par exemple : « Le peuple ne comprend pas la complexité de la nouvelle société, dit-on, il est un peu arriéré, raciste et gênant » (39-AN-2014). Si « le peuple » est accusé d'être raciste (que cette accusation soit fondée ou non), on peut supposer que cette étiquette désigne surtout de membres du groupe ethnique majoritaire.

les minorités sexuelles sont quant à elles rangées dans une catégorie à part, celle des « exclus »⁹⁷. Les membres de cette catégorie sont décrits comme les alliés objectifs de l'élite dans son projet de liquidation des structures traditionnelles. Une fois les groupes repensés sur ces bases, le travail d'exposition des conflits entre dominants et dominés n'est plus contradictoire avec la défense d'une représentation unitaire de la nation. Au contraire, il en représente une étape nécessaire.

La redéfinition de l'idée de classe observée dans les discours à l'étude contribue donc bel et bien à neutraliser la tension entre deux projets qui, autrement, peuvent paraître antinomiques. Ici, la construction d'une vision cohésive de la nation va de pair avec la déconstruction des (faux) intérêts communs des élites et des classes populaires. Mais cette réunion a un coût. À partir de la sociologie des rapports sociaux, on peut mettre en évidence plusieurs points aveugles qui résultent de cette redéfinition. Car on perd non seulement de vue les rapports qui se situent en amont de la formation des classes sociales, mais aussi ceux qui les traversent. Et cela a des conséquences — à la fois théoriques et pratiques — sur la vision des groupes en conflit.

D'une part, les fondements matériels qui président à la production des classes sociales tendent à s'estomper dans les analyses des républicains-conservateurs. L'exploitation salariale est ainsi reléguée en périphérie du raisonnement... quand elle n'est pas tout simplement occultée. Les effets de cette occultation ont été partiellement décrits au chapitre précédent. Mais en plus d'affecter la représentation des enjeux des luttes de classes, elle bouleverse la façon d'envisager les classes sociales elles-mêmes. Celles-ci n'apparaissent plus comme des catégories constituées dans un rapport d'exploitation, mais comme des groupes définis en fonction de leur degré d'affiliation à la communauté nationale. En d'autres termes, il n'est plus vraiment question de théoriser les fondements de la production des classes sociales. L'analyse part de

⁹⁷ Un ensemble dont le nom est bien choisi, car les groupes qui le constituent sont véritablement *exclus*, dans certains cas, de la définition des classes dominante et dominée.

catégories constituées d'avance, et elle s'efforce de les associer à des points de vue opposés sur la question du démantèlement du « monde commun ». On court dès lors le risque de renouer avec le substantialisme, mode de raisonnement qui explique l'organisation sociale par les propriétés attribuées aux groupes sociaux plutôt que l'inverse. Dans le cas qui nous occupe, ces propriétés sont l'attachement à la patrie et l'inclinaison vers le bien commun *versus* l'égoïsme et le déracinement. Les premières seraient propres à la classe dominée alors que les secondes caractériseraient la classe dominante. Ces attributs sont dotés d'un statut explicatif, au lieu d'être traités comme des phénomènes nécessitant une explication. La réification des catégories est alors difficile à éviter, car on ne remonte pas aux fondements de leur constitution.

D'autre part, c'est une vision totalement cohérente de la classe qui se construit à travers les discours à l'étude. Cela conduit à envisager chaque groupe comme un ensemble statique et uniforme. On néglige alors son hétérogénéité interne et les dynamiques contradictoires qui le traversent. Autrement dit, on perd de vue les « luttes dans la lutte » (Dunezat, 2004). Or, ces omissions ne peuvent qu'opérer au bénéfice de certaines fractions de classes. La bourgeoisie nationaliste, par exemple, est soustraite à la critique qui vise les élites apatrides. Par ailleurs, le fait de masquer les antagonismes entre prolétaires avantage les travailleurs occupant des positions dominantes dans les autres rapports de pouvoir. Car les intérêts spécifiques à la fraction dominante du prolétariat sont définis comme les intérêts communs de l'ensemble de la classe. À l'inverse, les prolétaires occupant des positions dominées dans les rapports ethniques et les rapports de sexe ne sont pas visibles. De deux choses l'une : ou bien ces fractions sont carrément exclues de la définition du prolétariat, ou bien elles sont incluses sans que la spécificité de leur positionnement ne soit problématisée. Ces deux formes d'omissions aboutissent à des effets similaires. Dans tous les cas, on peine à voir que les membres d'une même classe n'ont pas tous les mêmes intérêts. Et que ces divergences renvoient à des rapports de pouvoir non moins matériels que les rapports sociaux de classe.

En somme, pour neutraliser la tension exposée au premier chapitre, les rapports conflictuels qui traversent chaque classe sont passés sous silence. C'est ainsi que sont réconciliées la défense de l'unité de la nation et l'exposition d'un clivage fondamental entre le peuple (patriote) et l'élite (apatride). Mais cela ne va pas sans soulever un nouveau paradoxe. Car en faisant voir cet antagonisme, les discours républicains-conservateurs prétendent mettre à nu le caractère illusoire de la pacification des sociétés contemporaines. Or, au même moment où l'on dénonce un consensus illusoire, on s'empresse de construire des catégories qui masquent le dissensus. Cette occultation des divisions internes exemplifie une difficulté dont la portée est plus large : le sexe et l'ethnicité ne sont pas pensés comme d'authentiques rapports de pouvoir pouvant être comparés et articulés aux rapports sociaux de classes. Ce traitement différencié fera l'objet du prochain chapitre.

CHAPITRE IV
DE LA CONSUBSTANTIALITÉ DES RAPPORTS SOCIAUX À LA
SUBSTANTIALISATION DES DIFFÉRENCES :
DEUX VISIONS OPPOSÉES DU GENRE ET DE L'ETHNICITÉ

Aux deux chapitres précédents, mon attention s'est concentrée sur les manières de représenter les antagonismes de classes. Dans les discours républicains-conservateurs, la question de l'exploitation perd la centralité qui est la sienne dans la sociologie matérialiste des rapports sociaux. C'est plutôt autour de l'enjeu de la préservation du « monde commun » que les intérêts de l'élite et du peuple sont mis en opposition. De cette façon, le geste qui consiste à dévoiler ces intérêts contradictoires peut être réintégré à une vision orientée vers le maintien de la cohésion nationale. Je vais maintenant examiner le traitement réservé aux luttes menées sur les fronts du genre et de l'ethnicité. Il s'agit de voir selon quelles modalités ces luttes sont dépolitisées, au contraire des conflits de classes. Mon analyse s'appuie sur le travail des féministes matérialistes, qui met en lumière le caractère consubstantiel des rapports de sexe, d'ethnicité et de classes (4.1). À l'inverse, ces trois rapports deviennent incomparables dans les discours à l'étude. Le traitement différencié dont ils font l'objet repose sur une définition substantialiste des appartenances sexuelles et ethniques. C'est ce que je vais illustrer à partir des extraits associés à ce thème dans le corpus (4.2). Cette analyse me permet de revenir à la tension exposée au premier chapitre et de montrer à quelles conditions elle est gérée dans les discours républicains-conservateurs (4.3).

4.1 Une sociologie matérialiste des rapports de sexe et des rapports ethniques

Je suis parti, dans ce chapitre, du postulat suivant : les rapports sociaux de classes, de sexe et d'ethnicité sont des contradictions analogues, bien que chacune d'elles comporte ses particularités propres. Cette idée est directement issue du travail

collectif de théorisation réalisé par les féministes matérialistes. C'est à ce courant que l'on doit l'élaboration d'une sociologie *des* rapports sociaux et de leur articulation, et non des seules relations sociales capitalistes. Il s'agit dès lors de théoriser les rapports constitutifs des catégories sexuelles et des catégories ethniques, nationales ou raciales – tout comme l'analyse marxiste a montré que les classes sont produites dans le cadre de rapports de forces proprement historiques. Ce faisant, on affirme qu'aucun de ces modes de division de l'humanité n'est extérieur à l'histoire, que tous sont le fruit du social et peuvent donc être analysés à partir d'un langage commun : celui des rapports de pouvoir.

La théorie des rapports de pouvoir développée par les féministes matérialistes constitue mon point d'appui. Il a servi de base à l'examen de la représentation des luttes menées sur les fronts du genre et l'ethnicité dans le corpus. Je veux donc exposer rapidement les fondements de cette approche matérialiste, d'autant plus qu'elle se distingue nettement de celles qui sont explicitement critiquées dans les productions analysées – et auxquelles est assimilé, on va le voir, tout discours critique sur l'ordre sexué et ethnicisé⁹⁸.

En me référant à cette posture, je suis donc parti du postulat d'une analogie structurelle entre les rapports de classes, de sexe et d'ethnicité. Cette idée a été formalisée à travers le concept de consubstantialité des rapports sociaux (4.2.3), qui s'appuie lui-même sur une théorisation matérialiste des rapports de sexe (4.2.1) et des rapports ethniques (4.2.2). Je présente brièvement chacun de ces aspects. J'insiste

⁹⁸ Autant le dire tout de suite : l'analyse présentée ici ne relève pas d'une théorisation foucauldienne du pouvoir, elle ne saurait être confondue avec la critique butlérienne de la binarité du genre et elle ne peut être amalgamée à une théorie de la reconnaissance des différences culturelles. Il y a bien sûr des points communs entre ces différentes perspectives et celle dont je me revendique, à commencer par une conception constructiviste des appartenances collectives. Mais les oppositions sont suffisamment importantes pour que soit affirmée l'originalité de la sociologie matérialiste des rapports sociaux de sexe et d'ethnicité.

alors sur le fait que la construction d'une analogie entre les différents rapports passe par une critique du concept de différence.

4.1.1 Le sexage et les rapports sociaux de sexe

Comme je l'ai déjà amplement montré, l'analyse matérialiste se distingue par la centralité qu'elle accorde aux rapports constitutifs des catégories sociales, ainsi qu'aux fondements matériels de ces rapports. C'est dans cette perspective que les féministes matérialistes ont cherché, depuis les années 1970, à théoriser les rapports constitutifs des hommes et des femmes. Elles envisagent ces groupes en tant que classes distinctes, inégales et antagoniques. C'est donc dire qu'il s'agit de catégories sociales plutôt que naturelles, et que ces catégories sont constituées dans le cadre de rapports singuliers. Selon Christine Delphy, la pertinence d'une telle méthode pour la pensée féministe est de mettre l'accent sur « les pratiques sociales, les rapports sociaux qui, en constituant la division sexuelle, créent les groupes dits "de sexe" » (Delphy, 2013a : 28). Avec le concept de sexage, Colette Guillaumin a proposé une théorisation des relations spécifiques qui engendrent la formation des *classes de sexe* (Guillaumin, 1978a). Ces rapports se caractérisent par l'appropriation collective et privée des femmes, de leur corps, de leur travail et des fruits de leur travail. Cette appropriation est rendue possible par des moyens comme « le confinement dans l'espace, la démonstration de force, la contrainte sexuelle, le marché du travail et l'arsenal juridique » (*Ibid.* : 24). Ainsi, pour les féministes matérialistes, les classes de sexe sont constituées par des rapports antagoniques irréductibles aux rapports qui opposent le capital et le travail salarié⁹⁹. Ces rapports ont une base matérielle qui leur est propre : l'exploitation du travail d'entretien des êtres humains – les enfants, bien

⁹⁹ En cela, leur approche se distingue de celle des féministes marxistes, qui expliquent l'oppression des femmes par les bénéfices qu'en tirent les membres de la bourgeoisie. Les féministes matérialistes envisagent des systèmes analytiquement distincts de relations sociales, alors que les féministes marxistes ont tendance à privilégier une approche unitaire fondée sur le postulat d'un seul système cohérent : le capitalisme. À ce sujet, je renvoie à Juteau et Laurin-Frenette (1988).

sûr, mais aussi les malades, les vieillards et les hommes bien portants (Juteau, 2015 : 200). Ce travail est collectivement affecté à la classe des femmes, le plus souvent hors salariat, et son exploitation profite directement à la classe des hommes. Les membres de cette classe, sexistes ou non, tirent en effet des bénéfices de la perpétuation de ce rapport de pouvoir, notamment parce qu'il leur libère du temps pour se consacrer à d'autres occupations (incluant le travail salarié pour les hommes prolétaires).

Si les classes produites par les rapports capitalistes sont intrinsèquement clivées (cf. chapitre III), les classes de sexe le sont aussi. Ainsi, dans leur enquête sur les religieuses au Canada français, Danielle Juteau et Nicole Laurin-Frenette (1997) désignent cette catégorie de femmes comme une fraction de classe affectée à des travaux particuliers. Contrairement aux mères-épouses et aux salariées, les religieuses sont soustraites au travail de production d'enfants et ne doivent pas fournir de services sexuels. Mais, comme les autres femmes, elles réalisent hors salariat un travail d'entretien d'autrui. Dans le même esprit, et en suivant les intuitions de Monique Wittig (1980), les lesbiennes peuvent être envisagées comme une fraction de la classe des femmes qui échappe à l'appropriation privée par un homme dans le cadre du mariage ou de l'union de fait – mais pas à l'appropriation collective¹⁰⁰. Par ailleurs, les membres de chaque classe de sexe occupent des positions contradictoires dans les autres rapports sociaux (de classe et d'ethnicité). Ce qui valait pour la bourgeoisie et le prolétariat – le fait que toute classe soit traversée par des contradictions internes – vaut aussi pour les hommes et les femmes.

¹⁰⁰ À mon avis, cela suppose que les hommes homosexuels constitueraient, réciproquement, une fraction singulière (et dominée) de la classe dominante. Mais la réflexion sur le positionnement des lesbiennes au sein de la classe des femmes est une question qui a fait l'objet de plus amples développements dans la littérature féministe matérialiste. À ce sujet, je renvoie notamment à la thèse de Christelle Lebreton (2014).

Ainsi théorisée, la formation des classes de sexe constitue un processus analogue à la formation des classes sociales dans le système capitaliste. Mais pour faire apparaître cette équivalence, il faut s'éloigner des approches centrées sur la « différence » des sexes¹⁰¹. Il ne s'agit pas de nier l'existence des catégories sexuelles différenciées – parce qu'elles existent, de toute évidence, et il n'est pas suffisant de décréter qu'elles sont illusoires pour les faire disparaître. Il s'agit plutôt d'éviter de prendre leur existence comme allant de soi, ou de prétendre que cette existence reposerait uniquement sur des « préjugés » qu'il suffirait de déconstruire. Autrement dit, la démarche des féministes matérialistes implique de mettre à nu les processus qui produisent ces catégories sociales. En procédant de la sorte, on se donne les moyens pour contourner l'écueil substantialiste qui consiste à envisager les identités sexuées comme des essences éternelles. Cette méthode permet ainsi de réintégrer l'horizon de la suppression des classes de sexe dans le domaine du pensable (Galerand, 2007 : 397). En un mot, il s'agit d'étendre le travail de désubstantialisation des classes capitalistes à un autre champ d'application : celui des rapports entre hommes et femmes. Or, l'idée de différence pose un obstacle de taille à la réalisation de cette tâche. Elle occulte le fait que les groupes sexués ne sont pas entités discrètes existant de toute éternité, mais qu'elles se constituent plutôt dans le cadre d'un rapport de domination fondé sur une forme spécifique d'extorsion de travail.

4.1.2 L'ethnicité comme rapport social

De façon similaire, Danielle Juteau théorise l'ethnicité comme le rapport social spécifique qui engendre « des groupes sociaux croyant avoir une origine commune et faisant de cette croyance le fondement de leur communalisation » (Juteau, 2015 :

¹⁰¹ Je renvoie, à ce sujet, à l'article de Colette Guillaumin intitulé « Question de différence » (2016 [1979] : 79-100). Ce texte illustre bien le renversement complet de perspective opéré par les féministes matérialistes à propos de l'idée de différence.

158). Les groupes ethniques, nationaux et raciaux¹⁰² sont ainsi constitués à travers des rapports antagoniques qui résultent de la colonisation, de l'annexion, de la migration ou de l'esclavage. Constructiviste, cette perspective évite toutefois de réduire les appartenances ethniques et nationales au domaine de l'illusoire ou du pur arbitraire. Bien au contraire, il s'agit de prendre leur existence au sérieux en identifiant les relations sociales (inégalitaires) qui les produisent. C'est d'ailleurs ce que font les marxistes avec la classe (Bihl, 2012) et les féministes matérialistes avec les catégories de sexe. À travers des processus de clôture sociale, affirme Juteau, l'ethnicité affecte la distribution des privilèges, du pouvoir, du prestige et des biens. Elle renvoie à des pratiques et à des rapports concrets qui concernent notamment la division du travail, l'accès aux ressources, l'ouverture et la fermeture des frontières, le capital économique et culturel ainsi que la définition des enjeux politiques et idéologiques liés aux formes de pluralisme (Juteau, 2015 : 181). L'ethnicité peut donc être définie comme un mode de différenciation et de hiérarchisation sociale distinct des rapports de classes et des rapports de sexe; mais il s'y articule et s'y compare néanmoins.

On a vu précédemment que le fait d'appartenir à une même classe sociale ou à une même classe de sexe ne signifie pas qu'on ait les mêmes intérêts. Car chaque groupe social est traversé par des clivages internes qui renvoient à d'autres rapports de pouvoir. Il en va de même pour les groupes issus des rapports ethniques, nationaux ou raciaux. Ces collectivités sont aussi clivées de l'intérieur. Ceci explique que les

¹⁰² Juteau distingue ces différentes formes de collectivités à partir de leurs projets politiques spécifiques. Le concept de nation « est surtout réservé aux communautés [ethniques] qui contrôlent l'appareil d'État ou qui sont en mesure de formuler un projet (nationaliste) en vue de se l'approprier » (Juteau, 2015 : 62). Le concept de groupe ethnique est habituellement réservé aux communautés minoritaires, qui doivent compter sur la famille et les réseaux de proximité pour assurer leur reproduction (car elles ne contrôlent pas l'appareil d'État). Entre les deux, le groupe nationalitaire cherche à « acquérir une plus grande autonomie à l'intérieur des frontières établies ». Enfin, Juteau traite la race comme un sous-type du groupe ethnique, caractérisé par l'idée d'une nature indélébile et d'une frontière infranchissable. Mais tous ces groupes ont en commun « une croyance en une origine commune, réelle ou putative ». La sociologie des rapports ethniques rend ainsi compte des différents processus qui engendrent ces groupes.

membres d'un même groupe ethnique occupent des places différenciées dans la division du travail selon qu'ils sont femmes ou hommes, prolétaires ou bourgeois-e-s.

À nouveau, la saisie de l'analogie entre ces différents rapports passe par une critique du différentialisme. Ici, Juteau s'appuie directement sur le travail de Guillaumin (2002 [1972]), qui s'était mise en quête de la base matérielle de l'idéologie raciste – en évitant soigneusement d'aller la chercher dans les rapports capitalistes de production. Ce qu'ont en commun les membres des groupes racisés (et des minorités ethniques), selon elle, ce n'est pas d'être différents. C'est plutôt d'être subordonnés et d'être *perçus* comme différents en référence au groupe ethnique dominant qui, lui, incarne la norme – en raison de la position dominante qu'il occupe et qui lui permet, notamment, de contrôler l'appareil d'État. Car c'est bien le groupe dominant qui détient le pouvoir de transposer ses spécificités dans l'espace public, sous couvert d'universalisme, et de définir les groupes dominés sous le signe de l'altérité (Juteau, 2015 : 239).

Or, l'idée de différence vient masquer les rapports constitutifs des groupes en présence. Des rapports qui, eux aussi, ont leurs propres fondements matériels. On peut penser, par exemple, aux catégories raciales qui se sont constituées dans le cadre de relations d'appropriation illimitée de la force de travail et des corps qui en étaient porteurs : l'esclavage. Selon Guillaumin (2002 [1972]), ce n'est pas parce que certains individus étaient noirs qu'ils ont été faits esclaves; c'est parce qu'ils ont été mis en esclavage qu'ils ont ensuite été vus comme noirs.

Au Québec et au Canada, les rapports sociaux ethniques sont surtout issus de la colonisation et de l'immigration – bien que l'esclavage ait été pratiqué en Nouvelle-France et en Amérique du Nord britannique (Trudel, 2004). Mais ces rapports et leur caractère inégalitaire restent dissimulés derrière l'idée de différence. Celle-ci ne dit rien, en effet, des conditions d'existence qui président à la formation de ces groupes,

conditions qui sont liées à un accès inégal aux ressources économiques, politiques et culturelles. La « différence » peut alors être mise sur le compte de la culture ou d'une nature présumée indélébile. Mais dans les deux cas, on occulte les rapports qui la génèrent ainsi que leurs fondements matériels. On s'empêche ainsi de remonter aux racines des inégalités entre les groupes ethniques.

4.1.3 La consubstantialité des rapports sociaux : un paradigme anti-différentialiste

Pensés de cette manière, les rapports de sexe et les rapports ethniques peuvent être conçus comme des formes spécifiques d'un phénomène qui, lui, est d'ordre général : celui des rapports sociaux constitutifs de groupes aux intérêts antagoniques. En ce sens, le sexe et l'ethnicité présentent des similarités avec la classe – et ce, bien que chaque rapport soit analytiquement distinct des autres. Les rapports sociaux deviennent ainsi « irréductibles les uns aux autres et comparables entre eux », pour le dire avec les mots d'Elsa Galerland (2007 : 43).

Il faut insister sur cette idée : les rapports sociaux, bien que distincts, possèdent des propriétés communes (Kergoat et Galerland, 2014 : 48). Colette Guillaumin l'exprime avec clarté lorsqu'elle évoque une analogie structurelle¹⁰³ entre des oppressions particulières :

Si les incarnations particulières, les formes de chaque type d'oppression et d'exploitation, de chaque rapport social de domination sont spécifiques, il n'en reste pas moins une *analogie structurelle* qui fait de chacune un cas d'un phénomène à un certain niveau unique, celui des relations de pouvoir (Guillaumin, 2016 [1981] : 230).

Ce qui compte ici, c'est de souligner que le sexe et l'ethnicité présentent des caractéristiques communes avec la classe, et qu'ils peuvent dès lors être traités comme des rapports comparables. Danièle Kergoat (2009) avance ainsi que ces trois

¹⁰³ L'analogie entre sexe et race est particulièrement développée chez Guillaumin. À ce sujet, voir Delphine Naudier et Éric Soriano (2010).

rappports sont *consubstantiels*. Ce concept¹⁰⁴ fait référence à une « unité de substance entre trois entités distinctes » : la classe, le sexe et la race (Galerand et Kergoat, 2014b : 48). Il s'agit bien de trois ensembles de processus qui divisent, hiérarchisent et opposent les membres de la société. Il est par ailleurs question de rapports qui organisent l'ensemble de la vie sociale : ils sont transversaux. Enfin, ces trois rapports de pouvoir ont pour fondement des modes spécifiques d'exploitation, c'est-à-dire d'extorsion de travail. Tout comme l'existence des classes sociales est indissociable de la division capitaliste du travail, la formation des catégories sexuelles et des catégories ethniques ne saurait être détachée de l'organisation sexuée et ethnicisée des activités de production. Car il s'agit effectivement, dans chaque cas, de rapports de production que l'on peut analyser à partir d'un outillage matérialiste commun – à condition de ne pas confondre l'analyse matérialiste avec l'une de ses applications particulières : l'étude des rapports capitalistes (Delphy, 1982).

On aura compris que le paradigme de la consubstantialité des rapports sociaux s'inscrit totalement en faux contre l'idée que les rapports de classes constitueraient la (seule) base économique de la société, tandis que le sexe et l'ethnicité relèveraient de l'idéologique ou du culturel (Kergoat, 2009 : 118). Chaque rapport possède sa propre base matérielle ainsi qu'une face idéale. Autrement dit, chacun comporte des instances économiques, politiques et idéologiques qui lui sont spécifiques (Juteau, 2015 : 182).

Or, pour faire voir l'analogie structurelle entre les rapports sociaux, il est nécessaire de congédier le différentialisme qui prévaut bien souvent dans l'analyse du sexe et de l'ethnicité – et ce, qu'il prenne la forme du naturalisme ou du culturalisme. Pour ce

¹⁰⁴ Comme le concept d'intersectionnalité (Hill Collins et Bilge, 2016), le paradigme de la consubstantialité cherche à rendre compte de la pluralité des rapports de pouvoir et de leur articulation. Pour un aperçu des débats autour des concepts de consubstantialité et d'intersectionnalité, voir Elsa Galerand et Danièle Kergoat, (2014b). On consultera également le chapitre de Danielle Juteau intitulé « Un paradigme féministe matérialiste de l'intersectionnalité » dans la nouvelle édition de *L'ethnicité et ses frontières* (Juteau, 2015 : 211-234).

faire, il faut mettre en évidence les modes spécifiques d'exploitation qui produisent les catégories sexuées et ethnicisées. Cela suppose de porter une attention particulière à l'organisation du travail. À défaut, on aboutit à une vision qui traite des rapports analogues selon des modes d'explication différents : l'explication matérialiste est réservée à la classe¹⁰⁵ et l'on doit recourir à un autre type de raisonnement, différentialiste celui-là, pour tenir compte du sexe et de l'ethnicité.

En somme, penser l'ethnicité et le sexe comme la classe – c'est-à-dire comme des rapports de pouvoir à l'origine de groupes antagoniques – permet d'expliquer ces faits sociaux par d'autres faits sociaux. On arrive ainsi à désubstantialiser l'organisation sexuée et ethnicisée du monde social. Dès lors, sa transformation devient pensable. Mais cela suppose de renoncer une fois pour toutes à représenter la société comme un tout cohérent dont les différentes parties seraient unies par des rapports de complémentarité harmonieuse. Au contraire, la sociologie des rapports sociaux s'efforce de dévoiler l'ensemble des principes de division de la société. Ce faisant, la mise à nu des rapports de classes doit s'accompagner d'une exposition des rapports de sexe et d'ethnicité. Or, ce n'est pas ce qui se produit dans les discours républicains-conservateurs. La mise en lumière des intérêts opposés de l'élite et des classes populaires s'accompagne d'une remise en question de la place occupée par les luttes féministes et antiracistes. J'analyse à présent le traitement de ces « autres fronts de lutte » dans les corpus, pour voir de quelle façon ils sont formellement séparés des conflits de classes.

¹⁰⁵ Même si les manquements aux principes du matérialisme peuvent être nombreux dans le traitement de la classe elle-même, comme on l'a vu aux chapitres précédents...

4.2 Le traitement des rapports ethniques et de sexe chez les républicains-conservateurs

J'examine ici le mode de perception des rapports ethniques et des rapports de sexe chez les républicains-conservateurs. Je m'intéresse d'abord au traitement des rapports ethniques, car ils font l'objet d'une attention plus marquée dans le corpus (4.2.1). J'analyse ensuite de quelle façon sont abordés les rapports de sexe (4.2.2). Dans un troisième temps, j'examine le traitement parallèle de ces deux rapports à travers le concept de différence (4.2.3). Enfin, je discute des divergences et des convergences que présente la nébuleuse à l'étude au regard des remarques qui précèdent (4.2.4).

4.2.1 Le traitement des rapports ethniques

Au sein du corpus, les propos portant sur les rapports ethniques prennent surtout la forme de critiques du multiculturalisme. Ce concept acquiert une portée générale dans les discours à l'étude, si bien qu'il sert à désigner toute forme de pluralisme normatif, décrit comme une idéologie valorisant la diversité culturelle au sein de la collectivité nationale¹⁰⁶. Le pluralisme est aussi traité comme une « philosophie », c'est-à-dire comme une posture développée et débattue dans le champ académique. Dans le corpus, les principaux auteurs cités en lien avec cette position sont Charles Taylor, Gérard Bouchard et John Rawls¹⁰⁷. L'influence de Michel Foucault est également évoquée, car les théories du pluralisme sont présentées comme participant d'une vision du monde postmoderne. La figure de Foucault est alors opposée à celle de Marx pour construire une dichotomie entre la « nouvelle » gauche pluraliste – qui s'intéresse à l'ethnicité – et la « vieille » gauche travailliste – qui se concentrait jadis sur le monde ouvrier. À vrai dire, le corpus a tendance à assimiler l'ensemble des

¹⁰⁶ Il s'oppose en cela à l'assimilationnisme ou au monisme identitaire.

¹⁰⁷ Un commentaire au passage : ces références indiquent que l'analyse porte davantage sur les discours *sur* les minoritaires que sur les discours produits *par* les minoritaires, pour reprendre la distinction proposée par Juteau-Lee (1981).

discours critiques sur les rapports ethniques ou raciaux au pluralisme d'inspiration postmoderne¹⁰⁸. Par ailleurs, de manière générale, les discours étudiés reconstruisent la position pluraliste sous une forme abstraite pour ensuite la soumettre à la critique. On fait plus rarement référence à des luttes ou à des revendications concrètes, même si ces dernières ne sont pas complètement absentes¹⁰⁹.

L'analyse des différents énoncés du corpus portant sur ces thèmes permet de dégager trois tendances relatives au mode de perception des conflits ethniques. Les revendications formulées sur ce front sont ainsi : (1) ramenées à l'enjeu de la différence culturelle; (2) traitées comme des demandes particularistes; et (3) dissociées d'une analyse en termes de rapports de domination.

1 – D'abord, ces conflits sont largement perçus comme des luttes identitaires et ramenés à leurs dimensions symboliques ou culturelles. Le fait que la discussion se concentre sur le multiculturalisme en tant qu'idéologie nous renseigne déjà sur ce plan. Les enjeux idéels des rapports ethniques dominent le débat, au détriment des enjeux matériels – comme les bénéfices économiques que tirent les membres du groupe ethnique majoritaire d'une hiérarchie dont ils occupent le sommet. Déplorant les conséquences de la « philosophie pluraliste », un auteur affirme ainsi qu'« il s'agit, à terme, de réformer les mentalités et de transformer en profondeur l'identité collective, peut-être même de former un nouveau peuple » (44-AN-2016). Cet exemple permet de voir que les conflits relatifs à l'ethnicité sont essentiellement rapportés à l'ordre symbolique de la société. Car ce sont bien les consciences et les représentations qu'il s'agirait de modifier, et non l'organisation du travail ou la

¹⁰⁸ Cette manière de poser le débat occulte un certain nombre de positions au sein des études sur la race et l'ethnicité. Je pense notamment aux travaux de Danielle Juteau, qui défend une certaine forme de pluralisme sans jamais renoncer à une théorisation matérialiste des rapports sociaux – et qui se fait souvent critique du postmodernisme pour sa tendance à verser dans les explications de type culturaliste.

¹⁰⁹ Par exemple, un texte s'oppose à la demande d'une enquête publique sur le profilage racial en lien avec la mort de Fredy Villanueva, abattu par un policier en août 2008 à Montréal-Nord (19-AN-2009).

distribution du pouvoir. Cette façon d'appréhender les choses a pour effet de confiner la lutte au le terrain du symbolique.

Or, cette focalisation sur les enjeux idéels n'est pas que circonstancielle. Elle relève en vérité d'une conceptualisation qui assimile à tous égards l'ethnique et le culturel. Les rapports ethniques sont ainsi confondus avec leurs dimensions symboliques et identitaires. Cela s'observe notamment à travers des énoncés qui opèrent une rupture entre les questions économiques (propres à la « vieille » gauche ouvriériste) et les questions de reconnaissance culturelle (terrain pensé comme spécifique aux « nouveaux mouvements sociaux »¹¹⁰, dont ceux des minorités ethniques ou raciales). L'implantation du multiculturalisme est ainsi expliquée par une mutation de la gauche qui, « de l'égalitarisme économique », serait passée « à l'égalitarisme culturel et identitaire » (56-AR-2012). Certains déplorent ainsi que la « gauche culturelle » ait abandonné la critique des inégalités économiques pour « défendre la diversité » (53-AR-2012). À l'inverse, d'autres regrettent qu'une partie de la gauche reste attachée à la « vieille distinction marxiste » entre base et superstructure, s'imaginant dès lors « lutter contre les tensions identitaires et culturelles en luttant contre les inégalités sociales et économiques » (63-AR-2015). Dans ce passage, la défense de l'identité nationale face à la « multiplication » des identités minoritaires est présentée comme un combat proprement culturel. Ce dernier ne serait pas soluble dans la question des « inégalités économiques », terme qui est entièrement réservé aux inégalités

¹¹⁰ Le traitement des revendications des minoritaires en termes de « nouveaux mouvements sociaux » remonte à la sociologie d'Alain Touraine (1978). Partant de l'hypothèse du déclin de la classe ouvrière comme figure centrale de la conflictualité sociale, ce dernier s'était mis en quête de nouvelles revendications potentiellement exemplaires de la société « post-matérielle ». Or, qu'il soit critique ou apologétique, ce classement du côté des « nouveaux mouvements sociaux » pose problème, comme l'explique Elsa Galerland (2007 : 35) : « Ce qu'ont en commun ces "nouveaux mouvements sociaux" – auxquels ont ainsi été déniés des enjeux proprement matériels et ce n'est pas un hasard – c'est d'être portés par des groupes naturalisés: les immigrés, les femmes, les homosexuels, etc. C'est-à-dire ramenés à l'état de nature et définis à partir d'un seul marqueur identitaire (la couleur de peau, le sexe, l'identité sexuelle) ». Voir aussi Dunezat et Galerland (2010).

capitalistes – comme si les inégalités entre groupes ethniques n’avaient pas de fondement économique propre.

Bien que les deux extraits qui précèdent vont dans des directions différentes, on y décèle un même mode de découpage de la réalité, qui traverse d’ailleurs l’ensemble du corpus. Du côté des questions « sociales et économiques » sont rangées les luttes de classes – ou, du moins, les « vieilles » luttes de classes¹¹¹. Les conflits ethniques sont quant à eux situés du côté de l’identitaire, du culturel ou du « sociétal ». Ce classement introduit une nette distinction entre les rapports ethniques et les rapports de classes — et ce, de deux façons. D’une part, l’ethnicité est dissociée de toute dimension économique, contrairement à la classe. D’autre part, les conflits ethniques apparaissent comme relevant moins du social que les conflits de classes — ce que signale le recours à un autre terme, sociétal, pour les catégoriser¹¹² (63-AR-2015, 27-AN-2011, 45-AN-2016, 23-AN-2010). À vrai dire, la réduction des rapports ethniques à leur dimension identitaire va de pair avec la négation du caractère social des revendications formulées sur ce front. Cette négation est très explicite dans l’extrait suivant, où l’auteur cite favorablement un sociologue opposé à la reconnaissance de « l’identité des immigrants » : « Bouvet se fait pourtant clair. Pour lui, "le combat pour la reconnaissance identitaire n’est pas une lutte sociale" » (63-AR-2015). On remarque que les revendications des minorités ethniques sont assimilées à des demandes de reconnaissance identitaire et que, simultanément, elles

¹¹¹ Par opposition aux « nouvelles » luttes de classes qui porteraient désormais sur la défense de l’identité nationale. Cf. chapitre III.

¹¹² La distinction entre « social » et « sociétal » n’est pas exclusive au corpus analysé. Elle est largement employée dans les débats français, notamment autour des luttes antiracistes ou LGBT. À titre d’exemple, une requête sur le moteur de recherche Google oriente, parmi les premiers résultats, vers un article du journal *Libération* intitulé « Social ou sociétal, la gauche doit-elle choisir ? ». La photo sélectionnée par la rédaction est révélatrice : d’un côté, une manifestation des salariés (tous des hommes blancs) de l’usine sidérurgique de la commune de Florange. De l’autre, une marche en faveur du mariage homosexuel à Paris. L’« économique » et le « social » s’opposent ainsi à l’« identitaire » et au « sociétal ». Cette opposition n’est donc pas propre aux républicains-conservateurs au Québec. Mais ces derniers la reprennent sans la moindre critique et l’intègrent à la structure même de leur argumentaire.

sont exclues du domaine du social. Bref, dans les discours à l'étude, les rapports ethniques sont renvoyés dans la sphère culturelle et identitaire, laquelle est formellement dissociée de la sphère économique et sociale. C'est rapports sont dématérialisés, pour reprendre l'expression d'Elsa Galerand¹¹³ (2007).

2 – Non seulement les revendications des minorités ethniques sont-elles situées sur un terrain strictement culturel, mais elles sont également classées du côté du particulier, du spécifique et du singulier, voire de l'individuel — c'est-à-dire du côté de ce qui n'est pas universel, général ou « commun ». Les exemples d'un tel classement sont légion dans le corpus¹¹⁴. Les revendications menées sur le front de l'ethnicité ou de la race sont associées au pluralisme culturel qui, lui, est mis en relation avec la promotion d'une multitude d'« identités particulières » et de « préférences identitaires individuelles ». Les combats des minorités ethniques sont aussi fréquemment associés à l'idéologie libérale. Ils seraient en effet sous-tendus par une vision du monde où la société se réduit à une « collection d'individus et de groupes d'intérêts isolés » (05-AN-2008 : 39). Tout comme les libéraux, les défenseurs des minoritaires chercheraient à faire tomber les obstacles entravant l'expression des singularités de chacun. En raison de cette proximité d'esprit présumée, la « gauche culturelle » est décrite comme « le principal compagnon de route du libéralisme individualiste¹¹⁵ » (53-AR-2012). Cela témoigne de la correspondance étroite qui se construit, dans les

¹¹³ Que cette dématérialisation soit formellement distinguée, par un des auteurs du corpus, de l'opposition binaire entre la base économique (capitaliste) et de la superstructure idéologique n'est pas sans soulever une certaine ironie... Car s'il y a bien une chose que les marxistes n'ont jamais contestée, c'est bien l'assimilation de l'ethnique au culturel et donc sa relégation à l'ordre symbolique de la société. En présentant les tensions entre identité nationale et identités minoritaires comme un combat dissocié de tout fondement économique (terme que je ne confonds pas, pour ma part, avec l'organisation capitaliste de l'économie), on enfonce une porte déjà grande ouverte.

¹¹⁴ Plus de 200 extraits ont pu être associés à cette catégorie.

¹¹⁵ Ce rapprochement se serait préparé dans les années 1960, dans la foulée du mouvement pour les droits civiques aux États-Unis (53-AR-2012). On remarque ici qu'une lutte emblématique de l'histoire antiraciste est associée au libéralisme et à l'individualisme – et ce, sans égard aux visions divergentes qui ont pu s'affronter, concrètement, au sein de ce mouvement.

discours à l'étude, entre les mobilisations fondées sur la race ou l'ethnicité et la défense de particularismes identitaires.

Sous la poussée des forces du particularisme culturel, la cohésion sociale serait en proie à l'effritement. C'est en tout cas la conséquence redoutée dans les discours tenus par les républicains-conservateurs. À maintes reprises, on évoque la menace de la « fragmentation sociale » ou celle de la « montée des communautarismes ». D'autres expressions au sein du corpus vont dans le même sens : il est ainsi question de « clientélisme ethnique », de « corporatisme identitaire », de « déliquescence du lien social », voire d'une « d'une société féodaliste où le droit à la différence masque une fragmentation complète de la citoyenneté » (32-AN-2013). En somme, les revendications des minorités ethniques sont perçues comme des luttes identitaires visant la promotion des spécificités d'une multitude de groupes culturels et d'individus. En cette qualité, elles apparaissent comme des vecteurs d'anomie et de désintégration sociale. Le passage suivant illustre bien cet enchaînement d'idées :

Si le conservateur s'inquiète de la montée des forces de l'identité, c'est non pas parce qu'il considère comme illégitime la lutte des exclus et des marginaux, mais plutôt parce qu'il voit en elles une possible dérive individualiste et particulariste capable de détruire toute socialité (54-AR-2012).

Présentés de cette manière, les conflits ethniques semblent fondés sur des prémisses antinomiques à celles des conflits de classes : les premiers auraient pour finalité d'exacerber ce qui divise la société, alors que les seconds sont vus comme orientés vers la protection du « monde commun »¹¹⁶.

3 – Enfin, une dernière observation mérite d'être faite sur le traitement des rapports ethniques au sein du corpus. À travers les énoncés qui s'y rapportent, on constate un refus d'analyser les différences empiriques entre les groupes ethniques comme la résultante de rapports de pouvoir, d'exploitation et de domination. Ce refus est le plus

¹¹⁶ Tel que vu au chapitre II.

souvent exprimé de manière implicite. Par exemple, on utilisera des guillemets lorsqu'on emploie des expressions comme « oppression », « discrimination » ou « racisme systémique » — précautions qui ne sont jamais prises pour dénoncer le mépris de l'élite envers le peuple. L'absence d'évocation du thème de la division raciale du travail est aussi significative en ce sens : on peut l'interpréter comme un signe implicite de l'opposition à une conception des rapports ethniques en termes d'exploitation. Cela dit, certains extraits expriment quant à eux une résistance explicite à penser l'ethnicité en termes de rapports de pouvoir. C'est notamment le cas dans le passage suivant :

On aura compris ici que le multiculturalisme ne fait pas affaire avec des sociétés réelles et complexes, où les rapports sociaux ne se laissent pas réduire à des rapports de domination, mais plaque plutôt sur elles un fantasme idéologique qui est appelé à les recouvrir et qui développe une culture politique victimaire (32-AN-2013).

Ici, la critique du concept de domination est justifiée par un souci de rendre compte de la complexité du réel. Sous ce prétexte, on rejette les modes d'appréhension de l'ethnicité en termes de rapports de pouvoir. Ce rejet s'applique à la représentation du présent aussi bien qu'à celle du passé. Par exemple, la mise en récit de l'histoire du Québec est critiquée pour la place qu'elle accorderait à l'esclavage en Nouvelle-France (44-AN-2016). Plus largement, on regrette que le passé (comme le présent) soit interprété suivant le schéma d'une opposition entre dominants et dominés. Il serait préférable, selon certains auteurs, que les historiens fassent le récit de « l'aventure nationale » en insistant sur ses éléments héroïques : la nation serait ainsi représentée comme un sujet politique fort et cohérent¹¹⁷. On voit ainsi apparaître une nouvelle manifestation du traitement différencié que reçoivent la classe et l'ethnicité dans le corpus analysé. Alors que l'exposition des conflits entre le peuple et l'élite est encouragée, la mise en lumière des rapports de pouvoir entre groupes ethniques ne l'est pas.

¹¹⁷ On est ici en complète opposition avec l'un des principes fondateurs du matérialisme, qui envisage l'histoire de toute société comme celle de luttes ininterrompues entre oppresseurs et opprimés.

4.2.2 Le traitement des rapports de sexe

Au sein du corpus que j'ai constitué, les extraits portant sur la question du genre sont moins nombreux que ceux qui abordent le thème de l'ethnicité. Mais leur analyse est éclairante, dans la mesure où elle nous renseigne sur le mode d'appréhension des rapports de sexe qui prévaut dans les discours républicains-conservateurs. On peut notamment constater des analogies avec le traitement dont font l'objet les rapports ethniques. En effet, plusieurs parallèles peuvent être tracés entre les manières d'appréhender les luttes menées sur ces deux fronts.

Un premier parallèle concerne la forme que prennent les extraits analysés. Dans les deux cas, les énoncés se concentrent sur des idéologies davantage que sur les rapports concrets qu'elles viennent interroger. Je m'explique. On vient de voir que les extraits relatifs à l'ethnicité prenaient surtout la forme de remises en question du multiculturalisme, de l'antiracisme et du pluralisme culturel. Les extraits liés aux contradictions sexuelles se présentent quant à eux comme des propos critiques du féminisme et de la « théorie du genre »¹¹⁸. Ici, il ne s'agit point de faire état des usages contrastés du concept de genre en sociologie féministe, pas plus que d'évaluer des différentes implications théoriques et pratiques de chacun d'entre eux¹¹⁹. Employé au singulier, le label « théorie du genre » sert plutôt à assimiler l'ensemble des perspectives constructivistes sur la production des catégories de sexe. Deux auteur-e-s sont respectivement présentés comme la « figure iconique » et l'inspirateur de ce « néo-féminisme » : Judith Butler et Michel Foucault (62-AR-2015). Le travail de déconstruction des catégories sexuelles est dès lors totalement mis au crédit des théories qualifiées de postmodernes, oblitérant l'apport singulier des féministes

¹¹⁸ Il est à noter qu'un texte du corpus (62-AR-2015) est exclusivement consacré à « la théorie du genre ». L'auteur y critique cette théorie – ou, du moins, la chose qui est présumée en porter le nom – en prenant appui sur les travaux d'une philosophe dont il partage les vues, Bérénice Levet. 66 extraits analysés sont issus de ce seul texte. Les observations formulées dans cette section correspondent néanmoins à la structure argumentative observée dans l'ensemble du corpus.

¹¹⁹ Voir à ce sujet Christine Delphy (2013b) : 223-238.

matérialistes à cette tâche collective ainsi que les vifs débats qui se jouent à travers elle.

Par ailleurs, les trois observations faites à la section précédente (concernant les rapports ethniques) peuvent être appliquées *mutatis mutandis* aux énoncés relatifs au sexe. On peut ainsi avancer que les luttes portant sur le genre ou la sexualité sont assimilées à des combats identitaires (1), sont qualifiées de particularistes (2) et se voient refuser le statut de rapports de pouvoir entre des groupes aux intérêts antagoniques (3). En revanche, les rapports de sexe sont plus explicitement pensés comme relevant de l'ordre des faits naturels (4). Reprenons tour à tour chacun de ces constats.

1 – Premièrement, la lutte contre l'ordre sexué est totalement confinée au terrain de l'idéologie et des représentations dans les énoncés analysés. Les mobilisations sur le front du genre sont ainsi présentées comme des luttes « contre les stéréotypes sexués », « contre les préjugés et les discriminations » (62-AR-2015), « contre le sexisme ou l'homophobie » ou « contre la norme patriarcale et la norme hétérosexuelle » (61-AR-2015). Bref, comme une « lutte idéologique » visant à « transformer radicalement nos représentations du masculin et du féminin » (62-AR-2015). La « théorie du genre » est accusée de prendre les catégories sexuelles pour une classification arbitraire et purement idéologique, et de vouloir la déconstruire : « Le masculin comme le féminin seraient de pures constructions sociales, des dispositifs idéologiques coercitifs assignant aux individus un sexe pour mieux les contrôler et les discipliner » (62-AR-2015).

Les enjeux matériels des rapports sociaux de sexe sont ainsi éclipsés derrière les seuls enjeux idéels. La question de la division sexuelle du travail, par exemple, brille par

son absence au sein du corpus analysé¹²⁰. Les codes relatifs au genre et à la sexualité sont présentés comme des normes culturelles que les « militants du genre » s’efforceraient de transformer — un projet dénoncé pour sa radicale « négation du réel » (62-AR-2015). Mais rien n’est dit sur les acteurs qui produisent ces idées ou sur l’organisation matérielle qu’ils pourraient chercher à légitimer à travers elles. Tout se passe comme s’il fallait choisir entre considérer les appartenances sexuelles comme des essences indépassables ou comme des constructions purement symboliques et illusives. On omet dès lors une troisième option, qui reconnaît l’idée de Nature comme un construit idéologique, certes, mais dont la fonction est de légitimer un rapport d’appropriation tout à fait concret : le sexage (Guillaumin, 1978b). Surtout, cette dématérialisation autorise à classer les luttes contre l’ordre sexué du côté des revendications identitaires, les rendant ainsi incomparables avec les luttes de classes.

2 – En second lieu, les mobilisations des femmes et des minorités sexuelles sont traitées comme des revendications particularistes, voire individualistes. Ces luttes sont ainsi complètement écartées de la défense du « monde commun » — enjeu qui, je le rappelle, est le seul à être défini comme politique et, à ce titre, à être perçu comme légitime¹²¹. Plus encore : elles sont posées comme ayant des effets contraires à l’atteinte de cet objectif, car elles mettraient l’accent sur les différences de chacun au détriment de ce qui rassemble les membres de la société. L’analogie avec le traitement des revendications des minorités ethniques est ici très claire, comme l’illustre cet extrait :

¹²⁰ Cela n’est guère étonnant, puisque l’auteure à qui est attribuée l’élaboration de la « théorie du genre », Judith Butler, est elle-même plutôt silencieuse à cet égard. Mais l’omission des analyses qui se concentrent sur cet enjeu pour s’attaquer à l’« évidence » de la division des sociétés en groupes sexuels, elle, est significative. Bien entendu, cela ne veut pas dire qu’on ne trouverait pas d’énoncés sur ces thèmes dans un corpus élargi.

¹²¹ Cf. chapitre III.

[...] la gauche s'est laissée happer par une politique fondée sur les seuls droits de l'individu, évacuant des valeurs communes essentielles comme le patriotisme, la famille et l'école. [...] La gauche ne peut pas se contenter de faire son beurre en jouant à saute-mouton d'une minorité opprimée à l'autre sans offrir de valeur commune à la société : un jour les femmes, un jour les homosexuels, un jour les immigrés (02-AN-2007 : 68).

Les revendications des immigrants sont ici assimilées à celles des femmes et des homosexuels, et chacune apparaît comme dépourvue d'une quelconque dimension collective. Une telle assignation du féminisme et des mouvements homosexuels à une défense d'intérêts spécifiques ou individuels – c'est-à-dire non généralisables – s'observe d'ailleurs à travers l'ensemble des textes classés dans cette catégorie¹²².

Aussi, ces mouvements sont encore associés aux idées libérales et à l'individualisme :

Dans la pratique, ce rapprochement avec l'idéologie libérale, joint à l'influence des idées d'inspiration postmodernes, se traduit dans la gauche culturelle par une action militante désormais principalement axée sur la lutte contre les discriminations dont sont victimes les minorités. C'est en effet sous la forme d'un combat contre le racisme, l'homophobie, le sexisme, l'antisémitisme, que se manifeste le militantisme de la gauche culturelle à notre époque [...] (53-AR-2012).

Ainsi décrites, les luttes féministes et la critique de la contrainte à l'hétérosexualité (Rich, 1981) semblent consubstantielles au libéralisme — et ce, en dépit du fait que des pans majeurs de la pensée féministe se soient plutôt construits dans un dialogue critique avec le cadrage marxien (Bidet-Mordrel, Galerand et Kergoat, 2016). Dans le même esprit, la représentation de ces luttes sous le signe des intérêts particuliers autorise à affirmer qu'elles sont sous-tendues par un « égalitarisme radicalisé » ne pouvant que conduire, à terme, à « l'atomisation de la société » (62-AR-2015). C'est tout le contraire de ce qui se produit avec les revendications prêtées aux classes

¹²² En voici un autre exemple : « Les catégories sociales, ici, sont considérées comme des catégories arbitraires, sans raison d'être, qui enferment l'individu dans un univers de possibles restreints, l'empêchent de s'inventer en pleine liberté, à la manière d'une œuvre d'art, ce qui était l'obsession de Michel Foucault, l'un des maîtres philosophes de notre temps » (62-AR-2015).

populaires dans le corpus, qui sont plutôt associées au renforcement du lien social et du « monde commun ».

3 – Troisièmement, l'appréhension de la réalité sexuée en termes de rapports de pouvoir est contestée de manière implicite et explicite dans le corpus analysé. Autrement dit, c'est la perception de cette réalité comme produit des rapports sociaux – ainsi que la politisation qu'autorise ce mode de perception – qui est rejetée par les républicains-conservateurs. Ce rejet peut prendre la forme d'omissions, comme dans l'extrait suivant : « Au nom des identités minorisées, la révolution culturelle délégitimera la notion de normes dominantes, pourtant nécessaire à la vie en société » (61-AR-2015). Cette occurrence du concept de domination est intéressante : l'auteur admet qu'il existe des « normes dominantes », mais il occulte le groupe social qui les édicte. Les normes dominantes sont ainsi posées comme indépendantes des rapports de domination, soit de ce qui permet précisément aux dominants de faire correspondre leurs intérêts avec la norme.

Mais le concept de rapports sociaux de sexe, avec la théorie du pouvoir et des antagonismes qu'il suppose, est aussi critiqué de manière explicite. Je pense ici à un texte en particulier, qui déplore la « politisa[tion] de toute la réalité » pour « faire entrer toute la vie sexuelle à l'intérieur d'une théorie politique avec des bons et des méchants » (62-AR-2015). Dans ce mouvement, on risque d'abimer le « subtil commerce entre les sexes », affirme l'auteur, en se portant à la défense du principe de complémentarité — ce qui implique que la séparation entre les groupes de sexe pourrait se maintenir sans que subsiste une hiérarchie¹²³, ou alors que cette hiérarchie ne pose pas problème. À supposer, bien sûr, de reconnaître qu'une telle hiérarchie existe, ce qui est loin d'être le cas chez certains auteurs. On évoquera par exemple

¹²³ À ce titre, il serait éclairant d'avoir recours à une analogie avec les rapports de classes : il va sans dire qu'il ne saurait y avoir de séparation entre patrons et ouvriers (ou même entre élites et classes populaires) sans hiérarchie entre ces groupes. Mais pourquoi donc les rapports de sexe feraient-ils exception à cette règle ?

avec dérision le « grand délire sur le patriarcat occidental qu'il faudrait combattre » (61-AR-2015). Aussi, d'autres extraits citent favorablement la philosophe Bérénice Levet, qui écrit avec regret : « Seuls les rapports sociaux de sexe peuvent être étudiés. La femme n'a pas, à proprement parler, de réalité en soi puisqu'elle est une construction qui varie selon le temps et le lieu » (Levet, citée dans 61-AR-2015). Certes, la résistance à ce que l'ordre sexué soit appréhendé en termes de rapports de pouvoir est rarement exprimée aussi clairement que dans cet extrait. L'opposition est ici particulièrement apparente. Or, la dépolitisation des rapports sociaux qui s'opère au bénéfice de la nation n'est guère une caractéristique exclusive à ce passage, à cet article ou à son auteur. Pour s'en convaincre, on peut consulter l'extrait suivant :

Ce modèle, une fois installé, impose un schéma qui va déterminer la place et l'influence des groupes constitutifs de la nation et l'immobiliser : classe contre classe¹²⁴, sexe contre sexe, secte contre secte, génération contre génération, etc. Une multitude de luttes où se consomment les énergies qui pourraient servir à la construction du pays souhaité (05-AN-2008 : 38).

Par ailleurs, on verra plus loin que le refus de représenter les rapports sociaux sous le signe de l'antagonisme (exception faite des rapports de classes) est une caractéristique commune à gauche et à droite du corpus, bien qu'elle puisse prendre des formes plus implicites – et donc plus difficiles à percevoir – chez les auteurs se revendiquant de la gauche.

4 – Quatrièmement, les extraits relatifs à l'organisation sexuée de la société présentent des références explicites à la présumée naturalité de cette organisation. L'identité sexuelle est ainsi décrite comme relevant de « la part irrépressible de la nature dans le social » (62-AR-2015). Les signes de naturalisation des rapports de

¹²⁴ J'attire l'attention sur le fait que ce passage semble contredire un aspect fondamental de l'argumentation développée par les républicains-conservateurs, soit le fait que la lutte des classes ait désormais pour enjeu la sauvegarde de l'identité et de la souveraineté nationale... Mais l'auteur reprend cette structure argumentative lorsqu'il oppose les intérêts des « puissances marchandes » et des « grandes fortunes » à la « solidarité des groupes organisés et de la nation » (05-AN-2008 : 39).

sexe sont ici plus clairs que pour les rapports ethniques, qui sont surtout renvoyés à l'idée de différences culturelles¹²⁵. Selon Danielle Juteau, la force de l'idée de Nature dans l'appréhension des catégories sexuelles s'explique par la persistance d'une forme d'appropriation physique directe dans les rapports constitutifs des classes de sexe (Juteau-Lee, 1995 :14). Mais si la division sexuelle est expliquée par la biologie alors que les divisions ethniques sont davantage attribuées à la culture, les deux sont appréhendées à travers le langage essentialiste de « la différence ». J'examine à présent les emplois contrastés de ce concept à travers les productions soumises à l'analyse.

4.2.3 Une analyse centrée sur le concept de différence

On note deux usages opposés du concept de différence au sein du corpus. Ce contraste entre *les* différences (dont on déplore la « célébration ») et *la* différence (que l'on cherche à préserver dans ce qu'elle a de « substantiel ») s'observe dans les énoncés relatifs au pluralisme ethnique aussi bien que dans ceux qui concernent le genre. S'opposent ainsi deux modalités d'affirmation de la différence séparées par une ligne de partage entre l'illégitime et le légitime : (a) la différence indifférenciée et (b) la différence substantielle. Il faut donc illustrer et préciser la signification de ce traitement dissymétrique (c) d'une notion qui occupe une place centrale dans les discours à l'étude.

a) La différence indifférenciée : quand la spécificité des minoritaires est affirmée dans l'espace public

J'ai montré dans les deux sections précédentes que les luttes des femmes, des minorités sexuelles et des minorités ethniques sont assimilées à des revendications de

¹²⁵ Il est bien question d'une « dénaturation » de la société québécoise ou de sa « substance identitaire », mais rien n'indique que cette essence soit attribuée à des facteurs somatiques ou biologiques.

nature différentialiste. Et c'est bien à ce titre qu'elles sont critiquées. En demandant la reconnaissance de leurs particularismes – à supposer que c'est bien ce qui est demandé –, les minoritaires chercheraient à transposer leur différence dans l'espace public. Or, cette possibilité leur est explicitement refusée :

[La France populaire] rappelle une chose bien simple : celui qui rejoint un pays a tôt ou tard pour vocation de s'y fondre, d'en prendre le pli identitaire. Pour cela, il doit consentir à privatiser les signes identitaires ostentatoires qui entrent en contradiction avec le mode de vie français¹²⁶ (22-AN-2010).

À partir de cet extrait, on peut faire ressortir les caractéristiques d'un premier usage du concept de différence. La différence des minoritaires, c'est celle qui est spécifique, particulière, privée... et qui a vocation à le rester. Dès lors qu'elle paraît s'échapper de la sphère à laquelle elle est confinée, *leur* différence est traitée comme une forme dénaturée, pervertie ou déformée de l'idée d'appartenance particulière. Une spécificité falsifiée, en somme. Plusieurs formulations viennent en effet souligner le caractère inauthentique des singularités minoritaires lorsqu'elles sont affirmées dans l'espace public : « particularismes pittoresques et décoratifs » (05-AN-2008 : 38), « altérité comme étendard insipide de la vertu » (58-AR-2013), « mosaïque d'individus différenciés et séparés culturellement [...], mais uniformisés mondialement » (25-AN-2010), ou encore « différence indifférenciée » (10-AN-2008 : 85). L'extrait dans lequel est développé l'oxymore de la différence indifférenciée mérite d'être cité intégralement :

En effet, [la réalisation du multiculturalisme] devait conduire à noyer la spécificité identitaire nationale québécoise dans une différence indifférenciée, une mosaïque culturelle au sein de laquelle il n'y a plus que des minorités culturelles. Toute pensée multiculturaliste repose sur une volonté marquée de nier l'existence d'une quelconque culture nationale autre que celles de l'ensemble des minorités qui composent ce vaste tout indifférencié (10-AN-2008 : 85).

¹²⁶ L'auteur s'exprime ici à propos du contexte français, mais il n'en pense pas moins pour le Québec – comme la plupart des auteur-e-s dans le corpus, d'ailleurs.

On remarque ici que l'idée d'indifférenciation apparaît lorsque les spécificités des minoritaires sont traitées — ou plutôt : sont perçues comme étant traitées — à égalité avec celles du groupe occupant une position majoritaire sur le territoire québécois. Un procédé similaire peut être observé dans l'extrait suivant qui, cette fois, critique l'idée d'une reconnaissance des identités sexuelles minoritaires : « L'humanité contemporaine ne veut plus se reconnaître d'autres différences qu'accidentelles, insignifiantes et le plus facilement possible révocables. L'homme contemporain veut emprunter une identité le temps d'un désir, puis la jeter » (62-AR-2015). En lisant cet extrait, on constate que ce qui pose problème, c'est la possibilité que les appartenances soient considérées comme transitoires et non comme éternelles. Bref, qu'il puisse y avoir du mouvement et du désordre dans l'espace social — ce que viennent bien illustrer les termes mobilisés pour évoquer la figure du nomade¹²⁷ : un « citoyen du monde, à l'identité imprécise, nomade, hybride, métissée, qui ne se laisserait attacher par aucune collectivité historique particulière » (41-AN-2015). Mais en négatif, c'est un tout autre visage de la différence qui se dessine et qui prend les traits enjolivés du majoritaire : celui d'une spécificité non défigurée, parce présumée substantielle et enracinée.

b) La différence substantielle : quand la domination du majoritaire est perçue comme menacée

On comprend maintenant que ce qui fait l'objet de la critique formulée par les républicains-conservateurs, c'est moins l'idée de différence que ce qu'ils décrivent comme sa *perversion*. Car ce qui est exigé de la part des minoritaires — qu'ils

¹²⁷ À ce propos, il vaut la peine de citer Colette Guillaumin et Colette Capitan (1997 : 19) : « L'idée de frontières infranchissables, de clôture des groupes sur eux-mêmes est, à droite, étroitement associée à l'horreur du métissage, à l'effroi devant l'incertitude du sexe (est-ce une femme, est-ce un homme ?), au mépris de « l'efféminement » qui menace hommes et nations... C'est qu'il faut bien que le monde soit en ordre. Et que soient clairement distincts et séparés les sexes, les races et les peuples. Tous ceux qui fréquentent les frontières ou qui eux-mêmes participent de plusieurs groupes sont non seulement méprisés (et ils le sont infiniment) mais également coupables. »

consentent à la privatisation de leurs appartenances — n'est jamais demandé en retour aux majoritaires. Bien au contraire, le fait que puisse être formulée une pareille requête suscite la désapprobation :

La gauche multiculturelle entend ainsi privatiser la culture nationale, la refouler dans les marges de l'espace public et fabriquer de toutes pièces un nouveau peuple, que l'on nommera québécois par convenance, mais qui sera manifestement étranger à l'expérience historique québécoise (26-AN-2011).

Plusieurs éléments sont dignes de mention dans l'extrait qui précède. D'abord, le refoulement des spécificités du groupe ethnique majoritaire « dans les marges de l'espace public » est jugé illégitime, alors que c'est précisément ce qui est attendu de la part des minoritaires. En outre, les spécificités historiques et culturelles ne prennent pas le même nom selon le groupe par lequel elles sont portées. Aux « particularismes pittoresques » des minoritaires succèdent ici la « culture nationale » et « l'expérience historique québécoise ». D'ailleurs, l'idée que les spécificités des uns et des autres puissent porter la même appellation – ethnicité – est explicitement rejetée, comme en témoignent les extraits qui refusent que les Québécois d'ethnicité canadienne-française soient vus comme un « groupe ethnique parmi d'autres ». En voici un exemple : « Ce nouveau nationalisme doit rompre avec la transformation des Québécois francophones en groupe ethnique à laquelle conduisent le pluralisme radical et le multiculturalisme » (20-AN-2009 : 85). La spécificité historico-culturelle du groupe majoritaire est posée comme la seule à disposer de la légitimité à incarner la norme, c'est-à-dire à s'imposer en tant que telle — via un contrôle exercé sur l'appareil d'État, notamment. Le dominant s'attribue ainsi la généralité sociale et réserve le qualificatif « ethnique » pour les seuls minoritaires¹²⁸.

¹²⁸ Il est utile de citer Juteau sur ce point : « Or si tous les êtres humains possèdent une spécificité historico-culturelle, elle s'appelle habituellement humanité chez les majoritaires et ethnicité chez les minoritaires, d'où ma phrase "l'ethnicité, c'est l'humanité des Autres" » (Juteau, 2015 : 23).

Mais la position du groupe majoritaire est perçue comme menacée : il faudrait ainsi « rompre » avec un processus qui risquerait de mettre un terme à sa prééminence. Toute vision paraissant contester son monopole sur l'édiction des normes en territoire québécois est taxée de vouloir « désubstantialiser la nation » — c'est-à-dire de travailler à ce que « la société se voit vidée de toute substance identitaire spécifique » (23-AN-2010 : 43). On remarque ici que l'idée de spécificité apparaît sous un jour favorable, contrairement aux occurrences de ce même terme qui concernent les minoritaires. Par ailleurs, la référence à une substance identitaire suppose un mode de raisonnement qui admet l'existence de propriétés inhérentes à un collectif et qui part de ces propriétés pour analyser le monde social : le substantialisme¹²⁹. Ainsi, le pluralisme normatif est critiqué parce qu'il aurait pour conséquence de venir altérer cette substance propre à la collectivité québécoise. D'autres extraits vont d'ailleurs dans le même sens agitant la menace de la « dénaturation » de la société (16-AN-2009; 50-AR-2011).

Le substantialisme perdure lorsqu'il est question des catégories sexuées. Les identités féminine et masculine sont elles aussi qualifiées de « substantielles ». Les pratiques et les discours perçus comme remettant en cause « l'évidence fondamentale » de la différence des sexes sont vertement critiqués. C'est notamment le cas dans le passage suivant, qui s'attaque à « la théorie du genre » ainsi qu'à la figure qui en serait l'icône : « La figure idéologisée du transgenre devient le point d'appui pour une critique de toutes les identités substantielles, dans la mesure où elle vient transgresser la division sexuelle, qui fondait la plus fondamentale d'entre elles » (62-AR-2015).

¹²⁹ Selon la définition qu'en donne Elsa Galerand (2007 : 48).

c) Un traitement dissymétrique

Comme on le constate à travers ces différents exemples, ce n'est pas l'idée de différence ou celle d'identité particulière qui pose problème aux yeux des républicains-conservateurs. On dénonce plutôt la *perversion* de cette idée lorsqu'elle est mise de l'avant pour contester les hiérarchies ethniques ou sexuelles. Au même moment où sont critiquées les revendications « identitaires » et « différentialistes » des minoritaires, on déplore la remise en cause des « différences substantielles » auxquelles tiennent les majoritaires. C'est que les unes et les autres font l'objet d'un traitement dissymétrique. Les demandes de « reconnaissance identitaire » provenant des minoritaires¹³⁰ sont en effet perçues comme masquant un tout autre projet : celui d'une uniformisation de l'humanité. Les références à l'utopie d'une humanité indifférenciée, que ce soit sur le plan national ou sexuel, sont nombreuses. Mais on voit bien qu'il s'agit, dans les extraits mobilisés, d'une vision dystopique de ce que la société pourrait devenir. C'est-à-dire que cette vision sert en fait de repoussoir. On évoque ainsi de manière très critique la figure de « l'homme déraciné », sans patrie et sans sexe. La philosophie pluraliste serait à l'avant-poste de la production d'une telle dystopie : « la philosophie politique contemporaine [...] éradique les sexes, les peuples, les cultures et les civilisations, selon le principe de l'interchangeabilité des êtres » (62-AR-2015). Bref, le refus de « reconnaître les différences » est justifié au nom de la nécessaire sauvegarde de « la différence ». Les premières risqueraient d'anéantir le « monde commun » alors que la seconde est posée comme une condition nécessaire à sa reproduction. On se retrouve à nouveau devant un paradoxe, voire devant une contradiction dans les termes.

¹³⁰ Toujours à supposer que ce soit bien ce que demandent les minoritaires...

Cette dysmétrie de traitement entre les « identités substantielles », génératrices de cohésion, et les « différences indifférenciées », dont l'expression mène tout droit vers l'anomie, ne s'explique en vérité que par le recours au concept de rapport de pouvoir. Car les différences dont il est question ici doivent être analysées dans leurs dimensions constitutives, de même que l'existence des groupes entre lesquels ces différences sont constatées. En l'occurrence, ces groupes occupent des positions inégales dans l'espace social. Le fait que les spécificités reçoivent un traitement différencié – et même des appellations distinctes – selon les groupes qui les portent est un indicateur du fait que derrière elles se cachent en fait des rapports de forces. Leur traitement dissymétrique est l'expression de ces rapports, comme dirait Colette Guillaumin (1978b). Or, c'est précisément la réalité des rapports de pouvoir que viennent nier les discours à l'étude, comme on l'a vu précédemment et comme le signalent les références à « la part irrépressible de la nature dans le social » (62-AR-2015).

4.2.4 Orientations divergentes, même vision des rapports ethniques et de sexe

Il faut maintenant s'interroger pour savoir si les constats qui précèdent sont valables pour l'ensemble de la nébuleuse à l'étude. Quelques différences ont pu être observées dans les productions soumises à l'analyse. La représentation des conflits ethniques et des contradictions sexuelles peut présenter certaines divergences selon que les producteurs de discours se revendiquent de la gauche ou de la droite. Toutefois, celles-ci ne sauraient masquer les convergences qui se donnent à voir, et ce, nonobstant les orientations politiques qui s'opposent au sein du corpus. À commencer par le fait que l'ethnicité et le genre sont analysés à travers la notion de différences, et non à partir des rapports de pouvoir qui les engendrent.

La résistance à analyser ces réalités en termes de rapports sociaux antagoniques est en effet une constante dans l'ensemble du corpus. Mais cette résistance prend des modalités distinctes d'un texte à l'autre. Ainsi, elle a tendance à être exprimée plus explicitement chez les auteurs se revendiquant de la droite. Pour certains, par exemple, la représentation des rapports entre majoritaire et minoritaires sous le signe de la domination relève d'une vision simplificatrice de la réalité sociale. Cela est dit sans ambages¹³¹. On envisage plutôt ces relations comme des processus où se rencontrent des *cultures* distinctes, avec des frontières clairement définies et des contenus stables. Et surtout : l'existence de ces entités est présumée antérieure à leur mise en rapport. Ce mode d'appréhension de la réalité autorise à « chercher à voir dans quelle mesure [ces cultures] sont compatibles sur un même territoire » (41-AN-2015). La cohabitation d'une immigration « de culture musulmane » avec les membres du groupe ethnique majoritaire fait ainsi l'objet d'un questionnement sérieux (41-AN-2015).

Il y a ici un réel point de divergence avec les productions des auteurs se revendiquant de la gauche. Ainsi, dans certains extraits associés à cette tendance, on affirme clairement que différents groupes culturels peuvent partager un même territoire et des institutions communes : « Cela n'exclut aucunement que plusieurs nations, peuples, communautés linguistiques ou culturelles n'habitent une même communauté politique. [...] Bien au contraire : c'est ce qu'il faudrait faire ! » (42-AN-2015 : note 12). Par ailleurs, dans ces extraits, on regrette que la rencontre des différentes cultures ne puisse aujourd'hui se faire que sur le mode de la confrontation. Évoquant la difficulté à « faire société », on affirme par exemple que le quotidien devient une

¹³¹ Je cite à nouveau un extrait mobilisé plus haut, qui illustre le caractère explicite du refus d'envisager les rapports entre majoritaires et minoritaires sous le signe de la domination : « On aura compris ici que le multiculturalisme ne fait pas affaire avec des sociétés réelles et complexes, où les rapports sociaux ne se laissent pas réduire à des rapports de domination, mais plaque plutôt sur elles un fantasme idéologique qui est appelé à les recouvrir et qui développe une culture politique victimaire » (32-AN-2013).

sorte de « guerre » où « l'Autre ne peut plus être rencontré que sous la forme du "rapport de force", de la collision ou du choc » (*Idem*). Dans un autre texte, on déplore que le débat sur les accommodements raisonnables ait été l'occasion « d'attiser les antagonismes entre la communauté musulmane et les Québécois de souche » (04-AN-2007 : 91).

En dépit des orientations divergentes qui séparent les textes se revendiquant de la droite et de la gauche par rapport à cette question, on constate que celle-ci demeure posée à partir des mêmes catégories de pensée. Le point de départ est toujours l'existence de *cultures* distinctes, et non les rapports constitutifs des groupes concrets qui en sont les porteurs. Aussi, le caractère nécessairement conflictuel et inégalitaire de ces rapports est nié de part et d'autre. À droite, on refuse explicitement de penser la question de l'hétérogénéité ethnique (ou sexuelle) en termes de rapports d'exploitation et de domination. À gauche, on regrette que soient « attisés » les antagonismes entre majoritaire et minoritaires — comme si les groupes en présence n'avaient pas d'intérêts antagoniques, du fait de leurs positions différenciées dans l'espace social, avant qu'une controverse ne vienne indument exalter le conflit. Ou alors on déplore que ces groupes ne puissent se rencontrer autrement que « sous la forme du " rapport de force " » – occultant que ce sont précisément des rapports de force qui donnent naissance aux groupes. Dans tous les cas, c'est la perception du réel (ou, du moins, de sa part ethnicisée et sexuée) en termes de rapports de pouvoir qui se voit rejetée. Ce rejet est parfois formulé de manière explicite, parfois de façon plus implicite. Les modes de dépolitisation sont distincts, tout comme les conséquences pratiques immédiates de chaque position. Mais il y a bien un effet similaire : dans tous les cas, on se refuse à penser le genre et l'ethnicité comme des rapports de pouvoir à l'origine de groupes antagoniques.

Enfin, un autre point de convergence mérite d'être abordé. La différence (entre les cultures, les nations et les sexes) est toujours envisagée comme une caractéristique

intrinsèque de l'humanité. Comme on vient de le voir, ces différences ne sont pas analysées dans leurs dimensions constitutives. C'est-à-dire qu'on ne cherche pas à remonter aux processus qui produisent des groupes différenciés. Les appartenances – ou, du moins, celles qui sont qualifiées de « substantielles » – sont posées comme des « médiations » nécessaires entre l'universel et le particulier. À partir d'une telle lecture, l'utopie d'une société sans divisions sexuelles ou nationales est dénoncée comme une forme spécieuse d'universalisme. À droite comme à gauche, cette critique s'accompagne d'une défense des « médiations historiques » qui s'interposent entre l'individu et l'« universel abstrait » que représente la communauté humaine. Je cite ici deux exemples tirés de textes se revendiquant respectivement de la droite et de la gauche :

Mais cette tension entre l'universalisme et la reconnaissance des nécessaires médiations historiques ancrées chacune dans des cultures conscientes de leur singularité est aujourd'hui en voie de liquidation, comme si elle représentait simplement une étape transitoire dans l'histoire de la modernité, et qu'il était désormais possible de se passer du support des cultures, comme si l'heure de l'homme immédiatement universel était arrivée. Elle semble de moins en moins tolérable pour une humanité voulant faire l'expérience concrète de son unité, en démontant frénétiquement les différentes frontières qui pouvaient la cliver, qu'elles soient nationales ou sexuelles, politiques ou anthropologiques (41-AN-2015).

Dans « La fatigue culturelle du Canada français », Hubert Aquin, critiquant Trudeau, avait bien montré que l'individu ne peut pas se rapporter immédiatement à l'universel, comme le veut la représentation libérale de la liberté. Que cet universel soit celui du citoyen du monde, de l'humanité abstraite, du prolétariat international importe peu : le problème reste le même [...]. L'écrivain rappelle que l'individu ne peut se rapporter à l'universel qu'à travers la médiation du particulier, c'est-à-dire son inscription dans une « culture globale », terme qui porte à confusion puisqu'au fond il s'agit de défendre non pas le « global », mais l'enracinement de la subjectivité au sein d'une culture épanouie, et donc d'une totalité sociétale concrète, d'une communauté politique vivante (42-AN-2015).

Ces deux exemples montrent que l'analyse prend pour point de départ l'existence de communautés nationales et de catégories sexuelles distinctes. L'appartenance à l'une

de ces communautés particulières est posée comme une condition d'accès à l'universel, sans que les fondements de chaque catégorie ne soient théorisés. Que ces médiations puissent être épisodiquement qualifiées d'historiques ne fait pas de véritable différence, dans ce contexte. Car ces évocations de la production sociale et historique des groupes différenciés n'empêchent pas le recours à des référents de naturalité, d'une part¹³². Et d'autre part, le fait que les divisions nationales et sexuelles soient pensées comme des médiations historiques n'entraîne pas une plus grande ouverture à l'idée de leur réversibilité. Bien au contraire, cela fournit une justification au projet de leur conservation. Cette façon d'envisager les choses impose un nouvel obstacle à l'appréhension analogique des différents rapports de pouvoir. Il serait en effet bien étonnant que l'on justifie le maintien d'une division hiérarchique entre bourgeois et prolétaires par la nécessaire « médiation historique » que représente l'appartenance à une classe sociale. Du moins, on ne trouve guère de trace de cet argument dans le corpus à l'étude. Or, c'est bien ainsi qu'est justifié le maintien des divisions nationales et sexuelles. Cela signale à nouveau que les rapports de sexe et les rapports ethno-nationaux font l'objet d'un traitement différencié par rapport à la classe. Et ceci, à gauche aussi bien qu'à droite.

4.3 Synthèse : deux visions opposées du genre et de l'ethnicité

À en croire les républicains-conservateurs, les revendications portées par les femmes, les homosexuels et les minorités ethniques n'auraient rien à voir avec les aspirations des classes populaires. C'est en tout cas la perception qui se dégage des extraits analysés ici. Tandis que les minoritaires s'attaqueraient aux structures collectives entravant l'affirmation de leurs singularités, les « gens d'en bas » exprimeraient un désir de souveraineté nationale et de commun. En militant pour la reconnaissance de

¹³² On peut penser à l'évocation d'une « substance identitaire » de la nation québécoise, où au fait que les différences observables entre les groupes de sexe soient attribuées à « la part de nature dans le social ».

tous les particularismes, la « gauche culturelle » risquerait ironiquement d'effacer les seuls qui comptent vraiment — et qui compteraient tout particulièrement pour les « gens du peuple » : les différences (culturelles) entre les nations et les différences (naturelles) entre les hommes et les femmes.

D'un côté, les classes populaires s'opposeraient au projet de liquidation des structures communes porté par l'élite, à commencer par la nation. De l'autre, l'effritement de ces structures se verrait renforcé par les « forces de l'identité », c'est-à-dire par les groupes qui demanderaient la valorisation d'identités spécifiques — et ici, on pense encore aux mêmes groupes désignés comme responsables : les femmes, les minorités sexuelles et les minorités ethniques. Les contradictions ethniques et les contradictions de sexe sont ainsi formellement distinguées des contradictions de classes. Pire encore : la politisation des deux premières passe pour une entreprise contraire au renforcement du « monde commun », présenté comme l'enjeu principal des secondes.

Et voilà que la boucle est bouclée. Les discours républicains-conservateurs peuvent ainsi construire une opposition entre les intérêts des classes populaires et ceux de la classe dominante, tout en refusant que d'autres groupes soient perçus comme antagoniques. Les rapports ethniques et les rapports de sexe sont ainsi évincés du domaine du politique. La polarité de classes y est quant à elle admise, mais seulement dans la mesure où elle est repensée autour de la question du « monde commun ». Le tout se fait au nom de l'unité de la nation et de la cohésion sociale. Le paradoxe qui constituait le point de départ de ce mémoire se voit maintenant résolu. Mais à quel prix?

On a vu dans ce chapitre qu'une telle vision repose sur une conceptualisation qui rend l'ethnicité et le genre incomparables avec la classe¹³³. Les luttes menées sur ces deux fronts sont renvoyées dans l'univers des représentations symboliques et des particularismes individuels¹³⁴. Elles sont ainsi dissociées de tout enjeu matériel, et notamment de la question de l'organisation du travail — un enjeu qui, pour autant qu'il ne soit pas réduit à l'une de ses applications particulières, l'exploitation capitaliste, pourrait servir de dénominateur commun aux rapports ethniques, de sexe et de classe. Au final, cette vision des choses est fondée sur un refus de théoriser le genre et l'ethnicité comme des rapports de pouvoir entre des forces antagonistes. Cette résistance est parfois formulée explicitement, parfois moins. Mais elle demeure une constante à travers la nébuleuse à l'étude, toutes étiquettes politiques confondues.

C'est plutôt à travers l'idée de différence qu'est appréhendée l'organisation sexuée et ethnicisée de la société. Qu'elle soit attribuée à la culture ou à la nature, l'idée de différence aboutit invariablement à une définition substantialiste des groupes en présence. Les identités de chacun sont prises comme allant de soi, et il ne reste plus qu'à déterminer lesquelles peuvent légitimement s'exprimer dans l'espace public. On est ainsi condamné à choisir entre la « célébration des différences » et « le souci du bien commun ». Le problème est en effet posé comme si les deux seules options imaginables étaient la multiplication des identités minoritaires *ou* le raffermissement de l'identité nationale et des rôles sexués. Jamais on ne s'interroge sur les rapports sociaux qui produisent les « identités » des uns et des autres. Le débat se voit ainsi réduit à un affrontement entre la célébration postmoderne de la fragmentation et l'appel au renforcement de l'unité de la nation. Dans le camp de l'atomisation sociale se trouveraient les membres de l'élite et des groupes minoritaires. Dans celui de la

¹³³ Et ce, que la classe soit envisagée à travers le prisme de l'exploitation salariale ou à travers celui de la défense du « monde commun ».

¹³⁴ Une telle conceptualisation n'est pas exclusive aux républicains-conservateurs, mais elle se déploie ici sous une forme unique.

cohésion nationale : les classes populaires et les producteurs des discours soumis à l'analyse.

Autant le dire sans détour : cette opposition est un faux dilemme. Elle repose en effet sur l'exclusion d'un tiers dans la discussion, le paradigme matérialiste des rapports sociaux. Comme je l'ai montré dans ce chapitre, cette approche analyse le genre et l'ethnicité comme la classe, c'est-à-dire en tant que rapports proprement historiques à l'origine de groupes antagoniques. Au contraire, dans le corpus, les appartenances ethnico-nationales et les appartenances sexuelles sont traitées comme des identités particulières — dont certaines auraient vocation à être privatisées, et d'autres non. Ces deux façons de percevoir le réel sont mutuellement incompatibles. Le choix de l'une ou de l'autre entraîne des conséquences opposées sur les plans théorique et pratique. Car il s'agit non seulement de déterminer si les catégories sexuelles et ethniques peuvent être théorisées par analogie avec la classe. Il s'agit simultanément d'établir si, comme cette dernière, ces catégories peuvent être dépassées.

CONCLUSION

Je vais maintenant reprendre le raisonnement développé tout au long de cette recherche. J'effectuerai d'abord un retour sur la question et l'hypothèse qui ont guidé ma démarche. Je mettrai ensuite en évidence les pistes de réponses auxquelles je suis parvenu. Dans un troisième temps, j'aborderai les limites de la présente analyse. En guise de conclusion, je vais explorer trois enjeux actuels en faisant dialoguer mes résultats et les analyses féministes matérialistes.

1. Retour sur la démarche de recherche

J'ai entrepris ce mémoire en constatant une tension au sein de certaines productions idéologiques, à savoir les discours républicains-conservateurs au Québec. Cette tension a été mise en lumière au premier chapitre : la défense de l'unité de la nation, au nom de laquelle sont critiquées les luttes féministes et antiracistes, passe étrangement par l'exposition d'un antagonisme entre les « élites » et les « classes populaires ». Au fil des chapitres suivants, j'ai cherché à montrer selon quelles modalités cette contradiction était gérée dans les discours à l'étude.

Bien entendu, la portée du constat de départ ne se limite pas aux seules productions sur lesquelles je me suis penché ici, ni même à la nébuleuse qu'il s'agissait d'étudier à travers mon corpus. À vrai dire, la tension qui a éveillé ma curiosité se repère à travers de nombreux discours qui ne sont nullement confinés aux frontières du Québec. Je me souviens par exemple avoir été intrigué, en 2012, à l'écoute d'un débat diffusé à la télévision française où s'opposaient un essayiste conservateur et une représentante d'un parti de gauche. Le premier reprochait à la seconde de faire le jeu du capital en défendant la régularisation des sans-papiers, l'émancipation des femmes et le mariage pour les couples homosexuels :

La gauche a, depuis les années 1970, détruit les structures traditionnelles qui, paradoxalement, permettaient de résister au capital. C'est-à-dire que vous avez été les fournisseurs du patronat. Oui! En détruisant les frontières, en détruisant la famille, vous fournissez du gibier aux grands patrons¹³⁵.

Chez cet écrivain conservateur, donc, l'idée de frontières étanches entre les nations et les sexes – et, par conséquent, l'idée d'homogénéité au sein de ces frontières – était justifiée au nom de la lutte des classes. Devant un tel propos, l'étonnement de l'interlocutrice était palpable. Elle ne s'attendait pas à se faire donner des leçons d'anticapitalisme par un « réactionnaire », disait-elle en substance.

Cette séquence m'a aussi étonné, mais pour des raisons différentes. Ma surprise s'explique au regard de la nécessaire déconstruction de l'idée d'homogénéité sociale que suppose à mes yeux une analyse en termes de lutte de classes — et, plus largement, en termes de rapports sociaux. Or, ici, l'évocation de la lutte des classes sert à légitimer le projet d'un renforcement de l'unité de la nation, ce qui implique que ses membres seraient liés par des rapports harmonieux plutôt que contradictoires. Il y avait là un paradoxe.

J'ai par la suite porté attention à cette structuration argumentative et j'ai commencé à en détecter les signes chez des intellectuels identifiés, politiquement, à l'extrême opposé du premier¹³⁶. D'ailleurs, dans l'arène politique, il me semble que la prétention à parler au nom des classes populaires en défendant l'unité de la nation s'observe à droite comme à gauche, et ce, dans divers contextes nationaux. L'actualité récente regorge d'exemples en ce sens¹³⁷.

¹³⁵ Ce débat opposait Éric Zemmour et Clémentine Autain. Il peut être visionné à l'adresse suivante : <https://www.youtube.com/watch?v=IJPpJRSApEI>

¹³⁶ Je pense notamment à Jean-Claude Michéa (2011), toujours dans le contexte français, qui développe une argumentation similaire en se revendiquant d'un « socialisme des gens ordinaires ».

¹³⁷ De Donald Trump à Marine Le Pen en passant par Jean-Luc Mélenchon, qui souhaite incarner « la force du peuple » contre « l'oligarchie » au nom de « l'avenir en commun » ...

Si j'ai décidé d'approfondir ces questionnements à travers l'analyse d'un matériau bien précis, c'est non seulement parce que ma curiosité avait été piquée. C'est aussi parce que j'étais insatisfait des explications proposées pour rendre compte de ce phénomène — et tout particulièrement des explications axées sur la notion de populisme¹³⁸. Je l'ai dit plusieurs fois dans ce mémoire : j'estime que cette notion a peu d'utilité pour éclairer les fondements des discours dont il est question. Au contraire, elle me semble dommageable en ce sens où elle fait passer pour normal un paradoxe qui, à mes yeux, mérite explication.

Il fallait donc s'écarter de ce sentier battu. J'ai travaillé, pour ma part, avec une hypothèse différente : celle d'une redéfinition, s'opérant dans et par le discours, des idées de classes et de conflictualité sociale. Cette hypothèse a été mise à l'épreuve à partir d'un corpus de 70 textes associés à la tendance républicaine-conservatrice du nationalisme québécois. Il ne s'agissait guère de dénoncer je ne sais quelle « corruption » de la « vraie » analyse de classes qui, on l'imagine bien, aura tendance à être attribuée au seul crédit des marxistes. Pour analyser les déplacements de définitions observés dans mon corpus ainsi que leurs implications, j'ai plutôt pris pour point de référence une série de redéfinitions imposées par les féministes matérialistes à l'appareil conceptuel marxien (Bidet-Mordrel, Galerland et Kergoat, 2016).

Il s'agissait ainsi d'analyser un travail de redéfinition conceptuelle à partir des catégories issues d'un autre travail de redéfinition. Cette démarche va dans le sens de

¹³⁸ Qu'il s'agisse de dénoncer « les populismes de droite et de gauche » au nom d'une vision libérale ou de concentrer le tir sur « le populisme de droite » en appelant à lui opposer « un populisme de gauche », tout cela m'est égal. J'ajouterais que ces deux usages de la notion de populisme font la part belle aux discours qu'ils prétendent dénoncer... Le premier concède totalement le terrain de la lutte des classes à ses adversaires. Le second importe le mode de construction des antagonismes associé au « populisme de droite » en essayant d'en subvertir le sens, mais en réussissant rarement à éviter son principal défaut : la secondarisation – voire l'occultation totale – des rapports de sexe et des rapports ethniques derrière un schéma du front uni.

l'idée que la définition légitime de la réalité sociale – et des luttes qui la constituent – est elle-même un enjeu de luttes (Bourdieu, 1984). Chaque redéfinition entraîne des conséquences à la fois théoriques et pratiques sur la vision du monde social.

Cette démarche a par ailleurs produit des résultats qui sont dignes d'intérêt, me semble-t-il, dans la mesure où ils permettent d'apporter un éclairage neuf sur la question de départ. J'aimerais revenir brièvement sur ces résultats.

2. Examen critique des résultats

Quelles sont les formes de la redéfinition observée dans le corpus soumis à l'analyse? En quoi produit-elle une vision distincte de celle que j'ai prise pour référence — la sociologie des rapports sociaux élaborée par les féministes matérialistes? Et comment interpréter les écarts entre ces deux représentations des antagonismes sociaux?

Au chapitre II, je me suis penché sur la représentation des enjeux des conflits de classes. D'une conception centrée sur le travail et son exploitation dans la sociologie matérialiste des rapports sociaux, on passe à une vision axée sur la préservation du « monde commun » – dont la nation serait la première incarnation – dans les discours analysés. Ici, la tentative d'articuler les luttes de classes et la question nationale débouche bien souvent sur un glissement analogique : la protection de la nation devient l'enjeu des rapports de classes, éclipsant la question de l'exploitation salariale comme fondement matériel de ces derniers¹³⁹. Ainsi, les élites travailleraient à la dissolution des structures collectives qui permettraient de faire barrage à l'atomisation de la société — c'est-à-dire à la mise en place d'une « société des identités » (ou des individus) sur les ruines de la société du commun. Les classes populaires, quant à

¹³⁹ Ce qui ne veut pas dire qu'il n'y ait pas d'articulation possible entre rapports de classes et rapports ethno-nationaux. Mais pour éviter le glissement analogique observé dans le corpus, il est nécessaire de théoriser préalablement les fondements spécifiques de chaque rapport.

elles, exprimeraient leur résistance à un tel projet en réclamant, de diverses manières, la restauration de la souveraineté nationale et de certaines structures traditionnelles (patrie, école, famille hétérosexuelle...).

Mais de qui parle-t-on lorsqu'on réfère aux classes populaires et aux élites? C'est ce que j'ai voulu éclairer au chapitre III, qui aborde la définition des acteurs de la lutte. Dans le corpus, les contours des classes sociales se voient modifiés et les dynamiques internes à chacune d'elles deviennent plus opaques. C'est que, d'une conception de la classe comme ensemble intrinsèquement clivé par les rapports de sexe et d'ethnicité, on passe à une vision de la classe comme ensemble cohérent dont sont évacués les autres rapports. En outre, les classes étant définies relativement à un autre enjeu que celui de l'exploitation capitaliste, on perd de vue certains acteurs qui y sont pourtant soumis — et qui, parfois, y résistent. Les ouvrières et les salarié-e-s racisé-e-s sont-ils inclus dans la définition des classes populaires? Ces catégories sont en tout cas difficiles à percevoir dans les discours analysés. Leur positionnement spécifique au sein des conflits mis en forme, lui, est carrément invisible. Il faut dès lors construire une catégorie supplémentaire pour y ranger les minorités ethniques, les femmes, les gais, les lesbiennes et les trans – catégories de personnes dont on ne sait ni si elles travaillent, ni dans quelles conditions, ni si elles ont des revendications à cet égard.

Ce sont les luttes menées au nom de ces dernières catégories – ou plutôt : la représentation qui en est faite dans les discours républicains-conservateurs – qui a retenu mon attention au chapitre IV. Les contradictions ethniques et sexuelles sont pensées de telle sorte qu'elles sont rendues incomparables avec les conflits de classes. Les unes auraient pour visée de faire reconnaître une multitude d'identités différenciées et, dès lors, nuiraient à l'expression des seules identités qui sont considérées comme « substantielles » dans les extraits analysés. Les autres, on l'a vu, auraient pour enjeu la préservation d'un « monde commun » que viendraient fragmenter les combats des minoritaires. Pour en arriver là, on est passé d'une lecture

en termes de consubstantialité des rapports sociaux à une représentation qui substantialise les différences sexuelles et ethniques — dépolitisant ainsi les luttes menées sur ces fronts.

C'est à travers ces redéfinitions successives qu'est gérée, dans les discours analysés, la tension que j'évoquais d'entrée de jeu. La mise à nu d'un antagonisme entre deux classes sociales est ainsi rendue compatible – en apparence, du moins – avec une vision de la nation comme entité « une et indivisible ». D'une certaine façon, on peut dire qu'il s'agit d'un tour de force.

Ma lecture rompt ici avec les commentaires les plus communément formulés sur les discours républicains-conservateurs, qui se contentent bien souvent d'en dénoncer les lacunes les plus évidentes sans prendre la peine d'analyser sérieusement leur contenu. Elle se démarque aussi, cela va de soi, des commentaires qui en célèbrent le « génie » de façon tellement enthousiaste qu'on ne saisit plus rien des questions qui sont en jeu.

Cela dit, chacune des redéfinitions énumérées entraîne des conséquences théoriques et pratiques, dont je me suis permis de proposer une évaluation critique à partir des catégories de pensée fournies par les féministes matérialistes et la sociologie des rapports sociaux. D'abord, on se prive d'un outil précieux pour dénaturer la division des sociétés en classes sociales : une théorie de l'exploitation capitaliste qui envisage cette dernière comme une modalité particulière de l'extorsion de travail.

On perd ainsi de vue les processus en amont de la formation des classes. Ces dernières apparaissent dès lors à travers une représentation figée et tronquée — qui se concentre par exemple sur les fractions historiquement emblématiques du prolétariat, au détriment d'autres fractions singulièrement exploitées. On renonce par ailleurs à tenir compte des positions occupées par les membres de chaque classe au sein des autres rapports de pouvoir, et à analyser leurs pratiques à la lumière de l'imbrication

des systèmes de hiérarchisation sociale. Par exemple, on évite de souligner que les ouvriers blancs occupent des places dominantes dans les rapports de sexe et de race. Cela conduit à de lourds impensés dans la compréhension des luttes concrètes¹⁴⁰. En introduction de ce mémoire, j'évoquais les nombreux commentaires qui associent la victoire de Donald Trump à une révolte des classes populaires. Cette lecture est aussi appliquée à d'autres événements dans le corpus analysé, comme l'Affaire Hérouxville ou les succès du Front national auprès d'une partie de l'électorat ouvrier en France. À chaque fois, la réalité est interprétée à l'aune des seuls rapports de classes, sans tenir compte de leur articulation avec les rapports de sexe et d'ethnicité – alors même que les « résistances populaires » prennent ici une dimension sexiste et raciste. Cette limite renvoie au fait que le genre et l'ethnicité ne sont pas traités comme d'authentiques rapports de pouvoir.

En effet, en délaissant la réflexion sur les diverses modalités de l'exploitation (qui, outre le salariat, comprend le sexage, l'esclavage, le servage...) on secondarise inévitablement les rapports de sexe et les rapports ethniques. Ces derniers sont pensés à partir d'un mode d'explication particulier, celui de la « différence », qui pose obstacle à la saisie de l'analogie structurelle entre la classe, le sexe et l'ethnicité¹⁴¹. Il devient alors plus difficile d'envisager la transformation des rapports qui engendrent des catégories sexuelles et ethniques hiérarchisées, sans parler de leur possible abolition.

En somme, et comme je l'écrivais au chapitre II, on risque de renouer avec l'hypothèse du conflit principal... sans même avoir recours à la théorisation matérialiste qui permettait, au moins, de dénaturer ce rapport — à défaut d'en faire autant avec les autres. On se retrouve par ailleurs devant une série de faux

¹⁴⁰ À ce propos, voir Dunezat et Galerand, 2014 : § 11-12.

¹⁴¹ L'appréhension différentialiste des rapports de sexe et d'ethnicité n'est pas une caractéristique exclusive aux discours républicains-conservateurs, loin s'en faut! Mais elle se déploie ici sous une forme particulière étant donné son agencement à un argumentaire en termes de classes et de nation.

dilemmes qui génèrent à mes yeux beaucoup de confusion dans ce débat : nationalisme *ou* individualisme; luttes de classes *ou* féminisme/antiracisme; valorisation « du commun » *ou* valorisation « des différences ».

De plus, l'analyse permet de constater que, si l'argumentation prend des modalités distinctes selon la tendance politique au sein de laquelle elle s'inscrit, un fond commun est partagé à gauche et à droite du corpus. Cela ne veut pas dire que ce clivage ne compte pour rien, mais bien – à mon avis – qu'il faut le repenser en termes de rapports sociaux. J'y reviendrai.

3. Limites de l'analyse

Cependant, il faut reconnaître que la mise à l'épreuve de cette hypothèse (concernant les continuités entre textes « de gauche » et textes « de droite ») a parfois été plus ardue que je l'avais envisagé. Les obstacles se sont surtout manifestés dans l'analyse présentée au chapitre III. Je suis tout de même parvenu à faire une série de constats qui éclairent partiellement l'analyse à ce chapitre, ainsi qu'à tester mon hypothèse pour les thématiques abordées dans les deux autres. Ceci dit, les difficultés rencontrées à cette étape font ressortir les limites inhérentes à mon corpus, où les textes pouvant clairement être associés à la tendance la plus à gauche étaient minoritaires¹⁴². Il s'agit plus généralement d'une limite de ce mémoire, qui ouvre néanmoins la voie à de futures enquêtes sur les catégories de perception des antagonismes sociaux au sein de discours plus marqués à gauche — nationalistes ou pas.

¹⁴² Compte tenu du caractère non probabiliste de ma méthode d'échantillonnage, je ne saurais dire si ce constat est représentatif de l'état des rapports de forces au sein de la nébuleuse républicaine-conservatrice – bien qu'il me semble plausible de faire l'hypothèse que la tendance du républicanisme socialiste y soit en minorité pour le moment. Sans supposer, bien entendu, que cela soit donné pour toute l'éternité...

Une autre limitation de ma démarche renvoie à la « difficulté de travailler d'emblée sur tous les rapports sociaux » (Galerand, 2007 : 410). Si ce mémoire était à refaire, il serait possible de construire l'objet autrement, en travaillant non pas sur les redéfinitions des idées « de classes et de conflits sociaux », mais plus explicitement sur les idées « de classe, de sexe et d'ethnicité ». C'est ce que j'ai fait, en partie, mais en consacrant une plus grande attention aux reconfigurations du concept de classe et en traitant la représentation de l'ethnicité et du sexe conjointement. Cela s'explique par la manière dont j'ai conçu le problème de recherche. C'était d'abord la mobilisation d'un argumentaire en termes de classes dans les discours républicains-conservateurs qui constituait selon moi une énigme, davantage que leur remise en question de la place occupée par les luttes féministes et antiracistes¹⁴³. L'analyse des extraits consacrés au sexe et à l'ethnicité faisait toutefois partie intégrante de ma démarche, et il me semble que les résultats qui s'en dégagent viennent souligner la pertinence de s'intéresser plus étroitement à la représentation de ces deux rapports. De futurs travaux pourraient ainsi se concentrer sur les catégories de perception du sexe et de l'ethnicité au sein de discours marqués à gauche, rebondissant ainsi de façon productive sur les deux écueils que je viens d'identifier.

4. Questions exploratoires

En dépit de ces angles morts, le travail réalisé dans ce mémoire soulève à mes yeux des enjeux importants, dont la portée ne se limite guère au seul cas analysé. Je voudrais en évoquer trois, de manière exploratoire, en guise de conclusion. Je précise qu'il ne s'agit pas d'enjeux inédits, puisqu'ils ont tous déjà été brillamment abordés dans les travaux des féministes matérialistes — et tout particulièrement dans ceux de Colette Guillaumin.

¹⁴³ Qu'on me comprenne bien : je ne dis pas que la remise en cause des luttes féministes et antiracistes échappe à l'examen critique ou qu'elle ne mérite pas d'y être soumise. Je dis seulement qu'elle m'apparaissait initialement moins surprenante dans les discours républicains-conservateurs que la mobilisation d'un argumentaire en termes de classes.

L'intérêt de la présente recherche aura plutôt été de montrer que ces réflexions n'ont rien perdu de leur acuité pour analyser des réalités ancrées dans l'actualité la plus brûlante. Il faut dire que ce n'est pas rien, dans un contexte où la pertinence du féminisme matérialiste est largement ignorée, voire carrément contestée sous prétexte d'obsolescence. Combien de fois m'a-t-on dit, lorsque j'évoquais ce cadre théorique, qu'on ne pouvait pas tout expliquer avec des outils élaborés dans les années 1970 ? Certes, on ne peut pas *tout expliquer* à partir de ce « travail collectif de théorisation » (Galerand, 2015) — travail qui, au demeurant, s'est poursuivi depuis les années 1970 et se prolonge encore à ce jour. Mais on peut déjà faire beaucoup de chemin avec lui. C'est ce que je voudrais illustrer à partir de certains résultats de cette recherche.

- a) L'importance de penser les rapports sociaux à partir d'un langage (matérialiste) commun pour défaire « l'illusion du consensus »

L'ambition affichée par certains textes analysés dans ce mémoire est de dévoiler le caractère « illusoire » de la pacification des sociétés contemporaines. Cet objectif me paraît tout à fait louable. Il est vrai qu'on a souvent masqué les rapports de forces en discourant sur la « fin de l'histoire » ou en célébrant l'avènement d'une société radieuse où chacun pourrait, dès aujourd'hui, se réaliser pleinement. C'est contre une telle occultation du conflit que s'élèvent désormais de nombreuses voix, et cette fois-ci à l'intérieur comme à l'extérieur de mon corpus — voire à partir de perspectives théoriques et politiques fort différentes de celles qui ont été examinées ici. On peut notamment penser à la philosophe Chantal Mouffe (2016), qui en appelle à construire un « populisme de gauche » pour en finir avec « l'illusion du consensus ». Judith Butler en arrivait quant à elle à une conclusion semblable dans un entretien accordé cette année au journal *Libération*¹⁴⁴.

¹⁴⁴ Cécile Daumas, « Judith Butler : "Un populisme de gauche doit conduire à une démocratie radicale" », *Libération*, 20 janvier 2017, en ligne, http://www.liberation.fr/debats/2017/01/20/judith-butler-un-populisme-de-gauche-doit-conduire-a-une-democratie-radicale_1542916

Ma recherche contribue à cette discussion en montrant que l'ambition de défaire l'illusion du consensus achoppe lorsque certains rapports sociaux sont secondarisés au profit d'un conflit posé comme central. Dans les discours analysés, le sexe et l'ethnicité ne sont pas traités à égalité avec la classe. Les deux premières contradictions sont renvoyées à l'univers de « la différence » alors que la troisième est rangée du côté des luttes pour le « monde commun ». D'autres extraits les séparent sur un mode différent, en opposant cette fois les questions « identitaires » et les questions « économiques ». Ce mode d'appréhension différencié des conflits a pour effet d'en légitimer certains – ou plutôt : un seul – au détriment des autres. Par ailleurs, il me semble que la lutte légitimée est elle-même pensée selon un schéma qui vient valider « l'illusion du consensus ». La nation est en effet envisagée comme le seul cadre convenable pour réaliser le « bien commun », masquant les rapports qui la génèrent autant que ceux qui la traversent. Les contradictions qui divisent « l'élite » et « le peuple » de l'intérieur sont elles aussi dissimulées.

La force des analyses féministes matérialistes réside justement là : elle nous fournit des outils pour rendre compte de « l'analogie structurelle » entre les différents rapports de pouvoir, comme le soulignait Colette Guillaumin (2016 [1981] : 230). Ce faisant, l'articulation des rapports sociaux peut se faire sans que l'un d'entre eux ne vienne « phagocyter » les autres en raison de son statut de « partenaire hégémonique » (Deplhy, 2015 : 68). Danielle Juteau le formule également à sa manière lorsqu'elle nous appelle à articuler les rapports de classe, de sexe et d'ethnicité sans jamais occulter les fondements matériels spécifiques à chaque rapport — et à ne pas tous les confondre avec la base matérielle des rapports capitalistes (Juteau, 2015). On pourrait aussi dire qu'il faut éviter de « dématérialiser » le sexe et l'ethnicité (Galerand, 2007), sans quoi ils deviennent incomparables avec la classe — ce que ce mémoire a aussi montré à partir d'un corpus spécifique. Dès lors, pour ne pas occulter le dissensus alors même que l'on cherche à ébranler le consensus, il convient de raisonner en termes de consubstantialité des rapports sociaux (Kergoat,

2009). Il y a là, en tout cas, de nombreux outils pour élaborer un « langage [matérialiste] commun à toutes les exploitations », comme le souhaitait Delphy (2015).

b) Les limites du concept de « différence » pour penser les rapports sociaux

Omniprésent dans les débats actuels, le concept de « différence » pose obstacle à l'élaboration de ce langage commun, car il empêche l'appréhension des catégories sexuelles et ethniques en termes de rapports sociaux. Les discours que j'ai analysés dans ce mémoire critiquent le multiculturalisme et la « théorie du genre » en dénonçant leur « célébration des différences », mais ils ne remettent pas en cause l'idée de différence elle-même. Je n'ai pas examiné les discours des adversaires de la nébuleuse républicaine-conservatrice¹⁴⁵, mais il me semble vraisemblable de présumer qu'on y trouverait effectivement une certaine apologie des différences. Bref, je crois que l'idée de différence est présente de part et d'autre de ce débat, même si mon mémoire n'en illustre qu'un côté. Et que cela contribue à masquer les rapports de pouvoir en présence. À ce titre, l'analyse formulée par Guillaumin dans « Questions de différence » n'a pas pris une ride :

[L'idée de différence est] bien utile au groupe dominant, car en affirmant que nous existons en nous-mêmes éternellement, dans notre essence, les questions fondamentales sont évitées. Elle nous empêche de voir comment nous sommes fabriquées concrètement, combien nous sommes transitoires, et enracinées dans les faits matériels et les rapports de force réels. (Non imaginaires, non symboliques, non éternels. Et pas gratifiants.) (Guillaumin, 2016 [1979] : 89).

Par ailleurs, l'analyse de mon corpus indique que l'idée de différence est si ambiguë qu'elle autorise des usages contradictoires — et ce, au sein d'un même texte en certaines occasions. On a vu qu'aussitôt la « célébration des différences » dénoncée, on pouvait s'empresse de déplorer l'avènement d'un monde « indifférencié ».

¹⁴⁵ Il s'agit sans doute d'une autre limite de ce mémoire.

J'interprète ce traitement dissymétrique des spécificités des uns et des autres comme l'expression idéologique des rapports de pouvoir que les discours analysés s'évertuent pourtant à nier. En cela, mon mémoire s'inspire des travaux de Linda Pietrantonio (1999), qui elle-même s'inscrit dans la lignée de Guillaumin lorsqu'elle analyse des discours centrés sur la notion de différence.

c) La pertinence d'analyser les phénomènes idéologiques et discursifs en termes de rapports sociaux

Finally, sur un plan plus méthodologique et épistémologique, j'estime que les résultats produits par cette recherche mettent en évidence la pertinence d'accorder aux productions discursives le statut de « face mentale » des rapports sociaux (Guillaumin, 1978b). Et, ce faisant, de revoir en profondeur les classifications qui nous permettent d'associer tel ou tel discours à « la gauche » ou à « la droite ». Dans ce mémoire, j'ai travaillé avec des textes se revendiquant du socialisme et avec d'autres qui se réclamaient du conservatisme. Je les avais pourtant sélectionnés parce qu'ils partageaient quelque chose de commun, c'est-à-dire un attachement à une vision de la société comme totalité cohérente. Dans mes analyses, j'ai voulu montrer – non sans difficulté, je le reconnais – que ces productions présentaient des similarités sur le plan de leur mode d'appréhension des rapports sociaux, en dépit de leurs divergences affichées et des modalités distinctes à travers lesquelles se structure leur argumentaire respectif. Lorsqu'on considère la dépolitisation des rapports de sexe et des rapports ethniques, caractéristique qui a retenu mon attention au chapitre IV, ces similitudes entre la gauche et la droite de mon corpus apparaissent de manière assez frappante. Comment expliquer ce constat? Est-ce simplement la confirmation qu'il s'agit bien de deux types de discours nationalistes? Dire cela ne serait pas faux, mais ce ne serait pas suffisant.

Encore une fois, Colette Guillaumin nous fournit des outils pour imaginer des pistes d'interprétation. Avec Colette Capitan, elle a comparé le traitement des rapports de sexe dans des discours dits « de droite » et dans des discours dits « de gauche ». Elles observent que, dans les deux cas, ces rapports ne sont pas perçus comme tels, en tant que rapports de pouvoir. Partant de ce fait, elles proposent de redéfinir la droite et la gauche : « On pourrait dire que la gauche est une critique de l'état des choses alors que la droite est à la recherche de la perfection de l'état des choses [...] Si la droite légitime l'ordre des choses, la gauche le conteste » (Guillaumin et Capitan, 1997 : 18-19). À ce titre, et à partir d'une analyse qui prend acte de la pluralité des rapports sociaux, il est tout à fait possible que des productions qui se revendiquent de « la gauche » tiennent en fait un discours « de droite », c'est-à-dire un discours qui légitime le maintien ou la restauration d'une configuration particulière de rapports inégaux — de classe, de sexe ou d'ethnicité. À mon avis, ce mémoire vient confirmer la justesse de cette lecture : j'y ai notamment analysé des discours se revendiquant du socialisme et de l'anticapitalisme qui produisent néanmoins une vision qui dépolitise les rapports de sexe et les rapports ethniques — contribuant, dès lors, à la permanence de ces rapports. Colette Guillaumin dirait sans doute que leur non-perception en tant que relations de domination comparables aux rapports de classes fait partie de la « face mentale » de ces mêmes relations.

*

**

Ce mémoire se termine ainsi sur l'évocation d'une nouvelle redéfinition conceptuelle proposée par les féministes matérialistes, à savoir celle du clivage entre la gauche et la droite. Cela suppose que, pour tous les rapports de pouvoir – qui eux-mêmes varient dans le temps et dans l'espace –, il peut y avoir une droite et une gauche : des discours et des pratiques qui assurent la permanence de l'ordre des choses, ainsi que des discours et des pratiques qui cherchent à le transformer. Or, cela confirme aussi, une fois de plus, que la définition de toute lutte est elle-même un enjeu de luttes

symboliques pour la représentation légitime de la réalité sociale. En ce sens, toute vision produite sur la société est inévitablement « partielle et partielle », comme le dirait Juteau (1981). Aucune de ces visions du monde ne se situe à l'extérieur des rapports sociaux. Bien entendu, il ne faut pas en déduire qu'il n'y a plus de sociologie sérieuse possible. Au contraire, soutient encore Juteau : celle-ci fait plutôt valoir les apports épistémologiques d'une sociologie qui se reconnaît d'emblée comme partielle et partielle¹⁴⁶. Même la plus scientifique et la plus rigoureuse des démarches de description du réel est toujours formulée à partir d'une place dans les rapports sociaux. Il va sans dire que ce mémoire ne fait pas exception à la règle.

¹⁴⁶ Juteau se situe en cela en parfaite continuité avec Guillaumin qui, en 1981 elle aussi, se portait à la défense des « effets théoriques de la colère des opprimées ».

ANNEXE A

CORPUS ANALYSÉ

Année	Auteur-e	Titre	Revue	Code
2006	Rousseau, Guillaume	Les Québécois de confession musulmane : du multiculturalisme à l'intégration nationale ?	<i>L'Action nationale</i>	01-AN-2006
2007	Bock-Côté, Mathieu et Rioux, Christian	Entretien avec Christian Rioux	<i>L'Action nationale</i>	02-AN-2007
2007	Courtois, Chales-Philippe et Mathieu Bock-Côté	Dialogue sur le multiculturalisme québécois	<i>L'Action nationale</i>	03-AN-2007
2007	Dubuc, Pierre	Avec le retour du « Nous » : deux voies pour le mouvement national	<i>L'Action nationale</i>	04-AN-2007
2008	Cimon, Lucien	Effacer pour contrôler	<i>L'Action nationale</i>	05-AN-2008
2008	Bock-Côté, Mathieu	Notes sur le nouvel argumentaire fédéraliste	<i>L'Action nationale</i>	06-AN-2008
2008	Bock-Côté, Mathieu	Compte-rendu de Le syndrome Hérouxville ou les accommodements raisonnables	<i>L'Action nationale</i>	07-AN-2008
2008	Bédard, Éric	Redevenir une coalition nationaliste ou disparaître	<i>L'Action nationale</i>	08-AN-2008
2008	Bock-Côté, Mathieu	À défaut de convaincre le peuple, le dissoudre et en fabriquer un nouveau	<i>L'Action nationale</i>	09-AN-2008
2008	Parenteau, Danic	Interculturalisme, multiculturalisme : blanc bonnet, bonnet blanc	<i>L'Action nationale</i>	10-AN-2008
2008	Quérin, Joëlle	Accommodements raisonnables et censure pluraliste	<i>L'Action nationale</i>	11-AN-2008
2009	Courtois, Chales-Philippe	Option Louisiane	<i>L'Action nationale</i>	12-AN-2009
2009	Le Goff, Jean-Pierre et Bock-Côté, Mathieu	Retour sur Mai 68 avec Jean-Pierre Le Goff	<i>L'Action nationale</i>	13-AN-2009
2009	Bock-Côté, Mathieu	L'école, laboratoire du multiculturalisme	<i>L'Action nationale</i>	14-AN-2009
2009	Bergeron, Carl	L'intolérable liberté	<i>L'Action nationale</i>	15-AN-2009
2009	Bock-Côté, Mathieu	La fabrique du multiculturalisme	<i>L'Action nationale</i>	16-AN-2009
2009	Bock-Côté, Mathieu	La nouvelle question nationale européenne	<i>L'Action nationale</i>	17-AN-2009
2009	Bock-Côté, Mathieu	La nouvelle identité multiculturelle et la bruxellisation de Montréal	<i>L'Action nationale</i>	18-AN-2009
2009	Bergeron, Carl	Enquête sur le « profilage racial » : le prochain coup de force	<i>L'Action nationale</i>	19-AN-2009
2009	Girard, Claude	Jeter les bases d'un nouveau nationalisme au Québec	<i>L'Action nationale</i>	20-AN-2009
2009	Anctil, Dave	Mondialiser les esprits	<i>L'Action nationale</i>	21-AN-2009
2010	Bock-Côté, Mathieu	Dérapage à la française ? Le débat sur l'identité nationale française	<i>L'Action nationale</i>	22-AN-2010

2010	Parenteau, Danic	Critiques du multiculturalisme canadien	<i>L'Action nationale</i>	23-AN-2010
2010	Bock-Côté, Mathieu	La bureaucratie de la diversité	<i>L'Action nationale</i>	24-AN-2010
2010	Tremblay, Éric	À Rome, fais comme les Romains	<i>L'Action nationale</i>	25-AN-2010
2011	Bock-Côté, Mathieu	Bilan du souverainisme officiel	<i>L'Action nationale</i>	26-AN-2011
2011	Laroche, Marc	L'hydre multiculturaliste	<i>L'Action nationale</i>	27-AN-2011
2012	Courtois, Chales-Philippe	Qu'est-ce que le trudeauisme	<i>L'Action nationale</i>	28-AN-2012
2012	Chevrier, Marc	La république de nulle part	<i>L'Action nationale</i>	29-AN-2012
2012	Parenteau, Danic	Le printemps érable et la question nationale	<i>L'Action nationale</i>	30-AN-2012
2012	St-Laurent, Caroline Sarah	La nouvelle race des seigneurs	<i>L'Action nationale</i>	31-AN-2012
2013	Bock-Côté, Mathieu	Le multiculturalisme de droit divin	<i>L'Action nationale</i>	32-AN-2013
2014	Savard-Tremblay, Simon-Pierre	Stephen Harper et la mutation de l'identité canadienne (1ère partie)	<i>L'Action nationale</i>	33-AN-2014
2014	L'Italien, François	Du Québec Inc. au Québec Capital	<i>L'Action nationale</i>	34-AN-2014
2014	Savard-Tremblay, Simon-Pierre	Stephen Harper et la mutation de l'identité canadienne (2e partie)	<i>L'Action nationale</i>	35-AN-2014
2014	Parenteau, Danic	Pour un tournant républicain vers la souveraineté	<i>L'Action nationale</i>	36-AN-2014
2014	Bock-Côté, Mathieu	Note critique : Alain Finkelkraut, <i>L'identité malheureuse</i>	<i>L'Action nationale</i>	37-AN-2014
2014	Rousseau, Guillaume	Michèle Tribalat. Assimilation, la fin du modèle français	<i>L'Action nationale</i>	38-AN-2014
2014	Martin, Éric	La république du Québec ou les idées pour lesquelles nous vivons	<i>L'Action nationale</i>	39-AN-2014
2014	Durand-Folco, Jonathan	De la quintuple racine du principe de souveraineté populaire	<i>L'Action nationale</i>	40-AN-2014
2015	Bock-Côté, Mathieu	Comment expliquer l'aveuglement identitaire occidental ?	<i>L'Action nationale</i>	41-AN-2015
2015	Martin, Éric	La crise du journalisme et la crise de la souveraineté québécoise	<i>L'Action nationale</i>	42-AN-2015
2016	Leroux, David	L'indépendance au temps du carnaval	<i>L'Action nationale</i>	43-AN-2016
2016	Bock-Côté, Mathieu	Se souvenir à l'heure des commémorations négatives	<i>L'Action nationale</i>	44-AN-2016
2016	Savard-Tremblay, Simon-Pierre	L'État succursale	<i>L'Action nationale</i>	45-AN-2016
2016	Rioux, Christian	Réconcilier le nationalisme et la souveraineté	<i>L'Action nationale</i>	46-AN-2016
2007	Bock-Côté, Mathieu	Le conservatisme québécois de Lucien Bouchard	<i>Argument</i>	47-AR-2007
2007	Tanguay, Daniel	Eros chez les néoconservateurs	<i>Argument</i>	48-AR-2007
2008	Bock-Côté, Mathieu	Penser le 26 mars : pour un bilan du souverainisme post-référendaire	<i>Argument</i>	49-AR-2008
2011	Bock-Côté, Mathieu	Le facalisme sera-t-il l'avenir du souverainisme ?	<i>Argument</i>	50-AR-2011
2011	Facal, Joseph	Réplique	<i>Argument</i>	51-AR-2011
2011	Bock-Côté, Mathieu	Sa République	<i>Argument</i>	52-AR-2011

2012	Parenteau, Danic	Conservatisme et gauche politique. De la tradition au service des idéaux progressistes	<i>Argument</i>	53-AR-2012
2012	Beauchemin, Jacques	Le conservatisme à la défense du monde commun	<i>Argument</i>	54-AR-2012
2012	Bergeron, Carl	Modernes et hypermodernes : le politique redéfini à l'aune des médias	<i>Argument</i>	55-AR-2012
2012	Bock-Côté, Mathieu	Une crise de 20 ans : sur le parti républicain	<i>Argument</i>	56-AR-2012
2012	Labelle, Gilles	S'indigner	<i>Argument</i>	57-AR-2012
2013	Moreau, Patrick	Finkelkraut au pilori	<i>Argument</i>	58-AR-2013
2014	Pelletier, Mathieu	La chorale des bien-pensants	<i>Argument</i>	59-AR-2014
2015	Bock-Côté, Mathieu	Eric Zemmour : l'ennemi public	<i>Argument</i>	60-AR-2015
2015	Pelletier, Mathieu	Cinquante nuances de marchandisation de l'intimité	<i>Argument</i>	61-AR-2015
2015	Bock-Côté, Mathieu	La désincarnation du monde, ou la théorie du genre	<i>Argument</i>	62-AR-2015
2015	Bock-Côté, Mathieu	L'insécurité culturelle à la française	<i>Argument</i>	63-AR-2015
2015	Roy, Jean	Penser le politique avec Mathieu Bock-Côté (1)	<i>Argument</i>	64-AR-2015
2016	Bédard, Éric	Revitaliser la démocratie : quelques réflexions sur le le dernier livre de Mathieu Bock-Côté	<i>Argument</i>	65-AR-2016
2016	Vachon, Thomas	Anarchisme tory et Common decency	<i>Argument</i>	66-AR-2016
2016	Labelle, Gilles, Éric Martin et Stéphane Vibert	Penser les fondements de la liberté	<i>Argument</i>	67-AR-2016
2016	Savard-Tremblay, Simon-Pierre	Le libre-échange « nouvelle génération » : nouvelle ère du despotisme éclairé	<i>Argument</i>	68-AR-2016
2016	Savard-Tremblay, Simon-Pierre	La démocratie par la souveraineté	<i>Argument</i>	69-AR-2016
2016	Leroux, David	L'État succursale	<i>Argument</i>	70-AR-2016

ANNEXE B

LISTE DES MOTS-CLÉS UTILISÉS POUR LA SÉLECTION DU CORPUS

Liste des « vedettes-matière » utilisées dans l'index <i>REPÈRE</i> lors de la première étape de la sélection	Liste des mots-clés recherchés lors de la deuxième étape de la sélection
<p>Québec (province) — Autonomie et mouvements indépendantistes Progressisme Multiculturalisme Gauche Nationalisme — Québec (Province) Républicanisme Pluralisme Conservatisme Identité nationale — Québec (province) Féminisme Capitalisme Lutte des classes Mondialisation (Économie politique) Québec (province). Charte des valeurs québécoises</p>	<p>Classes sociales Classes (moyennes et) populaires Couches populaires Prolétariat, prolétaire, prolétarien Ouvrier, ouvrière Cols bleus Travail, travailleurs, travailleurs Classe dirigeante, classe dominante Classe politique Capital, capitalisme Bourgeoisie Finance New Class Technocratie, bureaucratie, gestionnaire Overclass, superclass Peuple Élites</p>

BIBLIOGRAPHIE

Anderson, Benedict, 2006, *Imagined Communities. Reflections on the Origin and Spread of Nationalism*, Londres et New York, Verso.

Baillargeon, Denyse, 2016, « Réflexions féministes autour du conservatisme au Québec », dans Francis Dupuis-Déri et Marc-André Éthier, dir., *La guerre culturelle des conservateurs québécois*, Montréal, M Éditeur, p. 75-99.

Banting, Keith G. et Will Kymlicka, 2006, *Multiculturalism and the Welfare State: Recognition and Redistribution in Contemporary Democracies*, Oxford, Oxford University Press.

Banting, Keith, Thomas Courchene et F. Leslie Seidle, 2007, *Belonging? Diversity, Recognition and Shared Citizenship in Canada*, Montréal, Institute for Research on Public Policy.

Barrett, Michele et Mary McIntosh, 1979, « Christine Delphy: Towards a Materialist Feminism? », *Feminist Review*, n° 1, p. 95-106.

Beauchemin, Jacques, 2003, « Qu'est-ce qu'être Québécois : entre la préservation de soi et l'ouverture à l'autre ? », dans Alain G. Gagnon, dir., *Québec : État et société*, tome 2, Montréal, Québec Amérique, p. 27-43.

Beauchemin, Jacques, 2007, *La société des identités*, Montréal, Athéna.

Beauchemin, Jacques, 2011, « Le conservatisme à la défense du monde commun », *Argument*, en ligne, <http://www.revueargument.ca/article/2011-10-01/556-le-conservatisme-a-la-defense-du-monde-commun.html>

Beaudry, Lucille et Marc Chevrier, 2007, *Une pensée libérale, critique ou conservatrice ? Actualité de Hannah Arendt, Emmanuel Mounier et George Grant pour le Québec d'aujourd'hui*, Québec, Presses de l'Université Laval.

Bédard, Éric, 2011, « Présentation du dossier : Qu'est-ce qu'être conservateur ? », *Argument*, en ligne, <http://www.revueargument.ca/article/2012-10-01/555-presentation-du-dossier-quest-ce-quetre-conservateur.html>

Bédard, Éric, 2016, « Revitaliser la démocratie : quelques réflexions sur le dernier livre de Mathieu Bock-Côté », en ligne, <http://www.revueargument.ca/article/1969->

12-31/677-revitaliser-la-democratie-quelques-reflexions-sur-le-dernier-livre-de-mathieu-bock-cote-sur-le-multiculturalisme.html

Belkhodja, Chedly, 2008, « Le discours de la "nouvelle sensibilité conservatrice" au Québec », *Études ethniques au Canada*, vol.40, n° 2, p. 79-100.

Belkhodja, Chedly et Christophe Traisnel, 2012, « Une communauté nationale assiégée ? Le constat des "nouveaux penseurs de sensibilité conservatrice" en France et au Québec », dans Micheline Labelle, Jocelyne Couture et Frank W. Remiggi, dir., *La communauté politique en question. Regards croisés sur l'immigration, la citoyenneté, la diversité et le pouvoir*, Québec, Presses de l'Université du Québec, p.121-144.

Bernier-Renaud, Laurence, Jean-Pierre Couture et Jean-Charles St-Louis, 2011, « Le réseau des revues d'idées au Québec : esquisse d'une recherche en cours », *Globe : revue d'études québécoises*, vo. 14, n° 2, p. 59-83.

Bidet-Mordrel, Annie, Elsa Galerand et Danièle Kergoat, 2016, « Analyse critique et féminismes matérialistes. Travail, sexualité(s), culture », *Cahiers du Genre*, HS n° 4, p. 5-27.

Bihr, Alain, 2012, *Les rapports sociaux de classe*, Lausanne, Éditions Page deux.

Bilge, Sirma, 2010, « "...alors que nous, québécois, nos femmes sont égales à nous et nous les aimons ainsi" : la patrouille des frontières au nom de l'égalité de genre dans une "nation" en quête de souveraineté », *Sociologie et sociétés*, vol. 42, n° 1, p. 197-226.

Bilge, Sirma, 2013, « Reading the Racial Subtext of the Québécois Accommodation Controversy: An Analytics of Racialized Governmentality », *Politikon*, vol. 40, n° 1, en ligne, <http://dx.doi.org/10.1080/02589346.2013.765681>.

Birnbaum, Pierre, 2012, *Genèse du populisme. Le peuple et les gros*, Paris, Pluriel.

Bock-Côté, Mathieu, 2007a, *La dénationalisation tranquille*, Montréal, Boréal.

Bock-Côté, Mathieu, 2007b, « Peut-on sortir de la société des identités? », *Bulletin d'histoire politique*, vol.15, n° 3, en ligne, <https://www.bulletinhistoirepolitique.org/le-bulletin/numeros-precedents/volume-15-numero-3/peut-on-sortir-de-la-societe-des-identites/>

Bock-Côté, Mathieu, 2009, « Joyeux Noël ou Joyeux décembre, Monsieur Orwell ? », *Le Devoir*, 24 décembre 2009, en ligne, <http://www.ledevoir.com/societe/le-devoir-de-philo/280041/le-devoir-de-philo-joyeux-noel-ou-joyeux-decembre-monsieur-orwell>.

Bock-Côté, Mathieu, 2012a, *Fin de cycle. Aux origines du malaise politique québécois*, Montréal, Boréal.

Bock-Côté, Mathieu, 2012b, « La démocratie en l'absence du peuple », *Le Débat*, n° 172, p. 77-86.

Bock-Côté, Mathieu, 2013, *La mutation de la gauche et la recomposition du champ politique occidental : 1968-2010*, thèse de doctorat, Université du Québec à Montréal.

Bock-Côté, Mathieu, 2016, *Le multiculturalisme comme religion politique*, Paris, Cerf.

Boily, Frédéric, 2008, *Mario Dumont et l'Action démocratique du Québec : entre populisme et démocratie*, Québec, Presses de l'Université Laval.

Boily, Frédéric, 2010, *Le conservatisme au Québec. Retour sur une tradition oubliée*, Québec, Presses de l'Université Laval.

Boily, Frédéric, 2016, « Cartographie politique de la droite au Québec : évolutions et ruptures », dans Francis Dupuis-Déri et Marc-André Éthier, dir., *La guerre culturelle des conservateurs québécois*, Montréal, M Éditeur, p. 37-73.

Bosset, Pierre, *et al.*, 2010, « Manifeste pour un Québec pluraliste », *Le Devoir*, en ligne, <http://www.ledevoir.com/societe/actualites-en-societe/282309/manifeste-pour-un-quebec-pluraliste>

Bouchard, Gérard, 2001, « Ouvrir le cercle de la nation. Activer la cohésion sociale : réflexion sur le Québec et la diversité », dans Michel Sarra-Bournet, dir., *Les nationalismes au Québec*, Québec, Presses de l'Université Laval, en ligne, http://classiques.uqac.ca/contemporains/bouchard_gerard/Ouvrir_cercle_de_la_Nation/Ouvrir_cercle_de_la_Nation.html

Bourdieu, Pierre, 1984, « Espace social et genèse des "classes" », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 52-53, p. 3-14.

Bouthillier, Geneviève, 2003, *Une analyse du discours de l'État portant sur l'immigration, l'intégration et la citoyenneté ou quand le majoritaire parle de lui-même*, mémoire de maîtrise, Université de Montréal.

Brubaker, Rogers, 2001, « The Return of Assimilation? Changing perspectives on immigration and its sequels in France, Germany, and the United States », *Ethnic and racial studies*, vol. 24, n° 4, p. 531-548..

Brubaker, Rogers, 2004, « In the Name of the Nation: Reflections on Nationalism and Patriotism », *Citizenship Studies*, Vol. 8, n° 2, p. 115-127.

Canovan, Margaret, 1981, *Populism*, New York, Harcourt Brace Jovanovich.

Capitan, Colette et Colette Guillaumin, 1997, « L'ordre et le sexe : discours de gauche, discours de droite », dans Claudie Lessier et Fiammetta Venner, dir., *L'extrême droite et les femmes*, Villeurbanne, Golias, p. 17-24.

Comité éditorial, 1998, « L'esprit d'Argument », *Argument*, vol. 1, n° 1, en ligne, <http://www.revueargument.ca/article/1998-10-01/62-lesprit-dargument.html>.

Couture, Jean-Pierre, 2015, « Comptoir d'Amérique : les nouveaux réactionnaires et le nationalisme conservateur au Québec », dans Durand, Pascal et Sarah Sindaco, *Le discours « néo-réactionnaire »*, Paris, CNRS Éditions, p. 111-124.

Daumas, Cécile, 2017, « Judith Butler : "Un populisme de gauche doit conduire à une démocratie radicale" », *Libération*, 20 janvier 2017, en ligne, http://www.liberation.fr/debats/2017/01/20/judith-butler-un-populisme-de-gauche-doit-conduire-a-une-democratie-radicale_1542916

Delphy, Christine, 1982, « Un féminisme matérialiste est possible », *Nouvelles questions féministes*, n° 4, p. 50-86.

Delphy, Christine, 1998, *De l'exploitation au concept de genre*, thèse de doctorat, Université du Québec à Montréal.

Delphy, Christine, 2008, *Classer, dominer. Qui sont les « autres »?*, Paris, La Fabrique.

Delphy, Christine, 2013a, *L'ennemi principal 1. Économie politique du patriarcat*, Paris, Syllepse.

Delphy, Christine, 2013b, *L'ennemi principal 2. Penser le genre*, Paris, Syllepse.

Delphy, Christine, 2015, *Pour une théorie générale de l'exploitation. Des différents modes d'extorsion de travail aujourd'hui*, Paris et Québec, Syllepse et M Éditeur.

Dufour, Frédéric Guillaume et Mathieu Forcier, 2014, « Immigration, néoconservatisme et néolibéralisme après la crise de 2008 : le nouveau régime de citoyenneté canadien à la lumière des trajectoires européennes », *Interventions économiques*, en ligne, <https://interventionseconomiques.revues.org/2514>.

Dunezat Xavier, 2004, *Chômage et action collective. Luttés dans la lutte. Mouvements de chômeurs et chômeuses de 1997-1998 en Bretagne et rapports sociaux de sexe*, thèse de doctorat, Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines.

Dunezat, Xavier, 2011. « Une figure racisée de la précarité : les sans-papiers », *Raison présente*, n° 178, p. 83-94.

Dunezat, Xavier, 2015, « L'observation ethnographique en sociologie des rapports sociaux : sexe, race, classe et biais essentialistes », *SociologieS*, en ligne, <http://sociologies.revues.org/5075>.

Dunezat, Xavier, 2016, « La sociologie des rapports sociaux de sexe : une lecture féministe et matérialiste des rapports hommes/femmes », *Cahiers du genre*, HS n° 4, p. 175-198.

Dunezat, Xavier et Elsa Galerand, 2010, « Alain Touraine. De l'oubli du genre au sujet-femme : vers une philosophie de la différence ? », dans Danielle Chabaud-Rychter *et al.*, dir., *Sous les sciences sociales, le genre*, Paris, La Découverte, p. 151-164.

Dunezat, Xavier et Elsa Galerand, 2014, « Chapitre 8. La résistance au prisme de la sociologie des rapports sociaux : les enjeux du passage au collectif », dans José-Angel Calderón et Valérie Cohen, dir., *Qu'est-ce que résister ? Usages et enjeux d'une catégorie d'analyse sociologique*, Villeneuve d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion, en ligne, <http://books.openedition.org/septentrion/3391>.

Dupuis-Déri, Francis et Marc-André Éthier, dir., 2016, *La guerre culturelle des conservateurs québécois*, Montréal, M Éditeur.

Dupuis-Déri, 2016, « Le conservatisme de gauche : pas antiféministe, mais... », dans Francis Dupuis-Déri et Marc-André Éthier, dir., *La guerre culturelle des conservateurs québécois*, Montréal, M Éditeur, p. 167-196.

Durand, Pascal et Sarah Sindaco, dir., 2015a, *Le discours « néo-réactionnaire »*, Paris, CNRS Éditions.

Durand, Pascal et Sarah Sindaco, 2015b, « Postures et figures « néo-réactionnaires » : autour d'un personnage collectif », *COnTEXTES*, en ligne, <https://contextes.revues.org/6104>.

Ehrenfreund, Jacques, 2000, *Mémoire juive et nationalité allemande. Les juifs berlinois à la Belle Époque*, Paris, PUF.

Facal, Joseph, 2016, « La nouvelle lutte des classes », *La Journal de Montréal*, en ligne, <http://www.journaldemontreal.com/2016/07/02/la-nouvelle-lutte-des-classes>.

Falquet, Jules, 2008, *De gré ou de force. Les femmes dans la mondialisation*, Paris, La Dispute.

Falquet, Jules, 2011, « Penser la mondialisation dans une perspective féministe », *Travail, genre et sociétés*, n° 25, 81-98.

Gagnon, Bernard, dir., 2010, *La diversité québécoise en débat : Bouchard, Taylor et les autres*, Montréal, Québec Amérique.

Galerand, Elsa, 2007, *Les rapports sociaux de sexe et leur (dé)matérialisation : retour sur le corpus revendicatif de la marche mondiale des femmes de 2000*, thèse de doctorat, Université du Québec à Montréal.

Galerand, Elsa, 2009, « Classe de sexe ou contradictions entre femmes : un faux dilemme », dans Francine Descarries et Lyne Krutzman, *Faut-il réfuter le Nous femmes pour être féministes au XXI^e siècle ?*, Les Cahiers de l'IREF, n° 19, p. 107-124.

Galerand, Elsa, 2015, « Quelle conceptualisation de l'exploitation pour quelle critique l'intersectionnelle ? », *Recherches féministes*, vol. 28, n° 2, p. 179-197.

Galerand, Elsa et Martin Gallié, 2014, « L'obligation de résidence : un dispositif juridique au service d'une forme de travail non libre », *Revue Interventions économiques*, en ligne, <http://interventionseconomiques.revues.org/2203>

Galerand, Elsa et Danièle Kergoat, 2014a, « Les apports de la sociologie du genre à la critique du travail », *La nouvelle revue du travail*, en ligne, <http://nrt.revues.org/1533>

Galerand, Elsa et Danièle Kergoat, 2014b, « Consubstantialité vs intersectionnalité ? À propos de l'imbrication des rapports sociaux », *Nouvelles pratiques sociales*, vol. 26, n° 2, p. 44-61.

Guillaumin, Colette, 1978a, « Pratique du pouvoir et idée de Nature. (I) L'appropriation des femmes », dans *Questions féministes*, n° 2, p. 5-30.

Guillaumin, Colette, 1978b, « Pratique du pouvoir et idée de Nature. (II) Le discours de la Nature », dans *Questions féministes*, n° 3, p. 5-28.

Guillaumin, Colette, 2002 [1972], *L'idéologie raciste*, Paris, Gallimard.

Guillaumin, Colette, 1995 [1988], « Sexism, a right-wing constant of any discourse. A theoretical note », dans *Racism, sexism, power and ideology*, Londres et New York, Routledge, p. 171-175.

Guillaumin, Colette, 2016 [1979], « Questions de différence », dans *Sexe, race et pratique du pouvoir*, Paris, Éditions iXe, p. 79-101.

Guillaumin, Colette, 2016 [1981], « Femmes et théories de la société : remarques sur les effets théoriques de la colère des opprimées », dans *Sexe, race et pratique du pouvoir*, Paris, Éditions iXe, p. 213-232.

Hewitt, Roger, 2005, *White Backlash and the Politics of Multiculturalism*, Cambridge, Cambridge University Press.

Hill Collins, Patricia et Sirma Bilge, 2016, *Intersectionality*, Cambridge, Polity, Key Concepts series.

Hirata, Helena et Hélène Le Doaré, dir., 1998, « Les paradoxes de la mondialisation », *Les Cahiers du Gedist*, n° 21.

Hirata, Helena et Danièle Kergoat, 2003, « La classe ouvrière a deux sexes », dans Elizabeth Gauthier et Jean Lojkine, dir., *Classes sociales : retour ou renouveau ?* Paris, Espaces Marx, Forum européen, Syllepses, p. 187-196.

Hirata, Helena et Philippe Zarifian, 2000, « Le concept de travail », dans Helena Hirata et al., dir., *Dictionnaire critique du féminisme*, p. 231-235.

Jean, Mathieu, 2016, « La révolte complice: le conservatisme de gauche face à l'héritage du printemps étudiant », dans Francis Dupuis-Déri et Marc-André Éthier, dir., 2016, *La guerre culturelle des conservateurs québécois*, Montréal, M Éditeur, p. 197-221.

Judis, John B., 2016, *The Populist Explosion. How the Great Recession Transformed American and European Politics*, New York, Columbia Global Reports.

Juteau-Lee, Danielle, 1981, « Visions partielles, visions partiales: visions des minoritaires en sociologies », *Sociologies et sociétés*, vol. 13, n° 2, p. 33-48.

Juteau-Lee, Danielle, 1995, « Introduction. (Re)constructing the categories of 'race' and 'sex': the work of a precursor », dans Colette Guillaumin, *Racism, sexism, power and ideology*, Londres et New York, Routledge, p. 1-26.

Juteau, Danielle, 2008a, « Multicultural Citizenship Beyond Recognition », dans Egin F. Isin, dir., *Recasting the Social in Citizenship*, Toronto, UofT Press, p. 69-99.

Juteau, Danielle, 2008b, *Rapports de sexe, frontières ethniques et identités nationales*, rapport final préparé pour la Commission de consultation sur les pratiques d'accommodement liés aux différences culturelles, en ligne, <https://www.mce.gouv.qc.ca/publications/CCPARDC/rapport-10-juteau-danielle.pdf>.

Juteau, Danielle, 2010, « "Nous" les femmes : sur l'indissociable homogénéité et hétérogénéité de la catégorie », *L'Homme et la société*, n° 176-177, p. 65-81.

Juteau, Danielle, 2015, *L'ethnicité et ses frontières*, 2^e éd., Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal.

Juteau, Danielle et Nicole Laurin-Frenette, 1988, « L'évolution des formes de l'appropriation des femmes : des religieuses aux "mères porteuses" », *Revue canadienne de sociologie et d'anthropologie*, vol. 25, n° 2, p.183- 207.

Juteau, Danielle et Nicole Laurin, 1997, *Un métier et une vocation le travail des religieuses au Québec de 1901 à 1971*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal.

Kelly, Stéphane, dir., 2003, *Les idées mènent le Québec : essais sur une sensibilité historique*, Québec, Presses de l'Université Laval.

Kergoat, Danièle, 2009, « Dynamique et consubstantialité des rapports sociaux », dans Dorlin, Elsa, dir., *Sexe, race, classe. Pour une épistémologie de la domination*, Paris, PUF, coll. « Actuel Marx confrontation ». p. 111-125.

Kergoat, Danièle, 2012, *Se battre, disent-elles...*, Paris, La Dispute.

Labelle, Gilles, 2007a, « Repenser la domination : "société des identités" ou "société des individus déliés"? », dans Jacques Beauchemin et Mathieu Bock-Côté, dir., *La Cité identitaire*, Montréal, Athéna, p. 291-301.

Labelle, Gilles, 2007b, « Quand Hérouxville parle », *Le Devoir*, en ligne, <http://www.ledevoir.com/societe/ethique-et-religion/162407/quand-herouxville-parle>.

Labelle, Gilles, Éric Martin et Stéphane Vibert, 2014, *Les racines de la liberté : réflexions à partir de l'anarchisme tory*, Montréal, Nota Bene.

Labelle, Micheline, 2008, « Les intellectuels québécois face au multiculturalisme : hétérogénéité des approches et des projets politiques », *Études ethniques canadiennes/Canadian Ethnic Studies*, vol. 40, no. 1-2, p. 33-56.

Labelle, Micheline, 2012, « L'instrumentalisation des valeurs dans le débat sur la diversité, l'identité nationale et la citoyenneté au Québec », dans Micheline Labelle, Jocelyne Couture et Frank W. Remiggi, dir., *La communauté politique en question. Regards croisés sur l'immigration, la citoyenneté, la diversité et le pouvoir*, Québec, Presses de l'Université du Québec, p. 343-366.

Labelle, Micheline et Xavier Dionne, 2011, *Les fondements théoriques de l'interculturalisme*, rapport de recherche, Montréal, Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles du Québec, 55 p.

Lacroix, Michel et Jean-Philippe Martel, 2012, « Écrire ensemble : réseaux et pratiques d'écriture dans les revues francophones du XX^e siècle », *Mémoires du livre*, vol. 4, n° 1.

Lamy, Guillaume, 2015, *Laïcité et valeurs québécoises. Les sources d'une controverse*, Montréal, Québec Amérique.

Lasch, Christopher, 1996, *La révolte des élites ou la trahison de la démocratie*, Castelnau-le-Lez, Climatis.

Lebreton, Christelle, 2014, *Rapports sociaux de sexe et sexualité dans le Québec contemporain : les trajectoires adolescentes lesbiennes*, thèse de doctorat, Université du Québec à Montréal.

Lemieux, Cyril, 2010, « Problématiser », dans Serge Paugam, *L'enquête sociologique*, Paris, PUF, p. 27-51.

Lentin Alana et Gavan Titley, 2011, *The Crises of Multiculturalism. Racism in a Neoliberal Age*, New York, Zed Books.

- Mathieu, Félix et Guy Laforest, 2016, « Uncovering National Nexus's Representations : The Case of Québec », *Studies in Ethnicity and Nationalism*, vol. 16, n° 3, p. 378–400.
- Mathieu, Nicole-Claude, 2014, *L'anatomie politique 2. Usages, dérégulation et résilience des femmes*, Paris, La Dispute.
- Martin, Éric, 2009, « Politique, idéologie et classes sociales : l'angle mort de la gauche », *Nouveaux cahiers du socialisme*, n° 1, p. 133-150.
- Martin, Éric et Maxime Ouellet, 2015, « Réplique au texte "Libérer du conformisme une tradition en passe d'être violée par lui : Walter Benjamin et les conservateurs de gauche" », *Raisons sociales*, en ligne, <http://raisons-sociales.com/articles/liberer-du-conformisme-une-tradition-en-passe-detre-violee-par-lui/replique-au-texte-liberer-du-conformisme-une-tradition-en-passe-detre-violee-par-lui-walter-benjamin-et-les-conservateurs-de-gauche/>.
- Martin, Éric et Maxime Ouellet, 2016, « L'individualisme a créé une méfiance envers le commun », *Le Comptoir*, en ligne, <https://comptoir.org/2016/06/22/eric-martin-et-maxime-ouellet-lindividualisme-a-cree-une-mefiance-envers-le-commun/>
- Martin, Éric, 2017, *Un pays en commun. Socialisme et indépendance au Québec*, Montréal, Écosociété.
- Marx, Karl, 2009, [1867], *Le Capital. Critique de l'économie politique*, livre premier, Paris, PUF.
- Marx, Karl et Friedrich Engels, 1982 [1845], *L'idéologie allemande*, Paris, Éditions sociales.
- Mouffe, Chantal, 2016, *L'illusion du consensus*, Paris, Albin Michel.
- Michéa, Jean-Claude, 2011, *Le complexe d'Orphée : la gauche, les gens ordinaires et la religion du progrès*, Paris, Climatis.
- Mudde, Cas, 2004, « The Populist Zeitgeist », *Government and Opposition*, vol. 39, n° 4, p. 542–563
- Mudde, Cas, 2007, *Populist Radical Right Parties in Europe*, Cambridge, Cambridge University Press.
- Nadon, Rachel, 2016, *La résistance en héritage : le discours culturel des essayistes de Liberté (2006-2011)*, Montréal, Nota Bene.

- Naudier, Delphine et Éric Soriano, 2010, « Colette Guillaumin. La race, le sexe et les vertus de l'analogie », *Cahiers du genre*, n° 48, p. 193-214.
- Parenteau, Danic, 2012, « Conservatisme et gauche politique. De la tradition au service des idéaux progressistes », *Argument*, vol. 14, n° 1, p. 27-35.
- Pelletier, Jacques, 1994, *Les habits neufs de la droite culturelle*, Montréal, VLB.
- Petitclerc, Martin, 2009, « Notre maître le passé? Le projet critique de l'histoire sociale et l'émergence d'une nouvelle sensibilité historiographique », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, volume 63, no 1, p. 83-116.
- Pfefferkorn, Roland, 2007, *Inégalités et rapports sociaux. Rapports de classe, rapports de sexe*, Paris, La Dispute.
- Pfefferkorn, Roland, 2010, « La classe ouvrière a deux sexes », dans Xavier Dunezat et al., dir., *Travail et rapports sociaux de sexe. Rencontres autour de Danièle Kergoat*, Paris, L'Harmattan, p. 73-85.
- Pietrantonio, Linda, 1999, *La construction sociale de la (dé)légitimation de l'action positive ou l'envers de l'égalité*, thèse de doctorat, Université de Montréal.
- Pietrantonio, Linda et Geneviève Bouthillier, 2015, « Comprendre l'hétérogénéité sociale pour faire valoir la diversité », *Recherches féministes*, vol. 28, n° 2, p. 163-178.
- Piotte, Jean-Marc et Jean-Pierre Couture, 2012, *Les Nouveaux Visages du nationalisme conservateur au Québec*, Montréal, Québec Amérique.
- Rich, Adrienne, 1981, « La contrainte à l'hétérosexualité et l'existence lesbienne », *Nouvelles questions féministes*, n° 1, p. 15-43.
- Rioux, Christian, 2017, « 2017 », *Le Devoir*, 6 janvier 2017, en ligne, <http://www.ledevoir.com/culture/livres/488512/2017>.
- Rousseau, Guillaume, 2005a, « Judicialisation des identités, multiculturalisme et échec de la gauche : comment sortir de l'impasse ? », *L'Action nationale*, vol. 95, no. 8, p. 50-63.
- Rousseau, Guillaume, 2005a « Judicialisation des identités, multiculturalisme et échec de la gauche : comment sortir de l'impasse (suite) ? », *L'Action nationale*, vol. 95, no. 9, 2005, p. 55-74

- Ryan, Phil, 2010, *Multicultiphobia*, Toronto, University of Toronto Press.
- Salée, Daniel, 2001, « De l'avenir de l'identité nationale québécoise », dans Alain G. Gagnon et Jocelyn Maclure, dir., *Repères en mutation. Identité et citoyenneté dans le Québec contemporain*, Montréal, Québec Amérique, p. 129-164.
- Sapiro, Gisèle, 2015, « Notables, esthètes et polémiste : manières d'être un écrivain "réactionnaire" des années 1930 à nos jours », dans Pascal Durand et Sarah Sindaco, dir., *Le Discours «néo-réactionnaire»*, Paris, CNRS Éditions, p. 23-46.
- Schwaezmantel, John, 2013, « Nationalism and Socialist Internationalism », dans John Breuilly, dir., *The Oxford Handbook of the History of Nationalism*, Oxford, Oxford University Press, p. 635-654
- Simon, Pierre-Jean, 1997 « Différenciation et hiérarchisation sociales », *Les Cahiers du CERIEM*, n° 2, p. 27-52.
- Simon, Pierre-Jean et Danielle Juteau, 2001, « Pluralisme », *Pluriel Recherche. Vocabulaire critique et historique des relations inter-ethniques*, Cahier n° 8.
- St-Louis, Jean-Charles, 2014, « L'"identité québécoise" dans les sciences sociales et dans les débats universitaires. Quelques significations et enjeux », dans Alain-G. Gagnon dir., *La politique québécoise et canadienne. Une approche pluraliste*, Québec, Les Presses de l'Université du Québec, p. 109-138.
- Smith, Anthony D., 2001, *Nationalism*, Cambridge, Polity Press.
- Thompson, Edward Palmer, 2012, *La formation de la classe ouvrière anglaise*, Paris, Éditions Points.
- Touraine, Alain, 1978, *La voix et le regard*, Paris, Seuil.
- Trudel, Marcel, 2004, *Deux siècles d'esclavage au Québec*, Montréal, Hurtubise.
- Vertovec, Steven et Susanne Wessendorf, dir., *The Multiculturalism Backlash: European Discourses, Policies and Practices*, Londres/New York, Routledge.
- Wittig, Monique, 1980, « On ne nait pas femme », *Questions féministes*, n° 8, p.75-84.
- Wright, Erik O., 2015, *Understanding Class*, Londres, Verso.